Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

70e ANNEE — Pronostics: Couvert avec éclaircie, ce soir. Beau demain, devenant nuageux dans la soirée. Un peu plus doux. (Détails p. 2) — MONTREAL, LUNDI 29 NOVEMBRE 1948 — Le soleil s'est levé à 7 h. 17 et se couchera à 4 h. 19

SENATES READING ROOM
1396 31 D 48
OTTAWA, ONT.

EN CHINE

KAI-SHEK ABANDONNE SOU-TCHÉOU

Les réfugiés affluent à Changhaï

L'avance des troupes communistes, en Chine, a jeté sur le pavé des milliers de personnes, qui veulent éviter de se voir enfermer derrière le rideau de fer. Quelque trois mille personnes ont ainsi quitté Tien-Tsin, Pékin et Tsingtao, pour se rendre à Changhaï. Dans le groupe ci-haut, l'on distingue un évêque missionnaire et des missionnaires. Tous sont arrivés à Changhaï, le 21 novembre, à bord du navire "Cavalier".

★ ★ ★ ★

Dans l'espoir d'épargner Nankin

★ ★ ★ ★

Mme Tchiang à Washington mercredi

★ ★ ★ ★

NANKIN, 29 — (PA) — L'armée nationaliste chinoise, forte de 250,000 hommes, qui défendait jusqu'à présent Sou-Tchéou (centre des missions catholiques en Chine), contre l'offensive communiste sortie de la Mandchourie occupée, a reçu ordre de se dégager de la ville aux trois quarts investie par l'ennemi, et de se replier vers le sud, pour participer à la défense de la ligne du Yang Tsé Kiang, dernière protection naturelle de Nankin, capitale du gouvernement Tchiang Kai-Chek.

SITUATION CRITIQUE

Cette information, donnée "de bonne source", confirme l'état critique de la situation. On ne sait même pas si l'ordre de repli, donné depuis plusieurs jours aux défenseurs de Sou-Tchéou a pu être exécuté partiellement. (Lors de la précédente offensive communiste, les missionnaires catholiques à Sou-Tchéou avaient déclaré qu'ils restaient à leur poste, même sous l'occupation communiste; ils y sont encore.)

(Suite à la page 11)

MEURTRE, RUE ST-JACQUES

(Lire en page 3)

2e ALARME, RUE QUEEN

(Lire en page 3)

Nationalisme militant

"Nous nous refusons à croire que des Canadiens français voteraient pour Drew contre St-Laurent"

Cinq députés libéraux du Québec à Ottawa ont, hier après-midi à la salle de l'Assistance publique, fait un vigoureux énoncé de principes d'un "nationalisme militant" en même temps que l'exposé de l'attitude qu'ils entendent suivre et qu'ils espèrent voir suivre par tous les députés libéraux, anglais comme français, lors de la prochaine session.

"Cette politique, ont-ils dit en substance, s'inspire des principes du plus pur libéralisme et qui s'accommode mal des vestiges de colonialisme qui empêchent encore notre pays de prendre un complet essor."

MM. Roland Beaudry, de Saint-Jacques; Azellus Denis, de Saint-Denis; Georges-Emile Lapalme, de Joliette - L'Assomption - Montcalm; Jean Lesage, de Montmagny et Sarto Fournier, de Maisonneuve, ont tour à tour demandé, sur le plan matériel, une diminution de l'impôt individuel, en même temps que, sur le plan spirituel, l'abolition des derniers liens coloniaux; ils ont demandé le droit pour le parlement canadien d'amender sa propre constitution, la suppression des appels au Conseil privé et l'adoption d'un drapeau exclusivement canadien.

Ils ont également demandé, en plus d'une sérieuse réduction de l'impôt, le droit pour le peuple canadien d'être gouverné par ses représentants et non par une bureaucratie irresponsable qui s'est ingérée "dans la conduite des affaires du pays au point d'usurper des fonctions qui ne lui appartiennent pas mais n'appartiennent qu'au gouvernement responsable et au peuple du Canada".

M. ROLAND BEAUDRY

Cette assemblée avait été convoquée par le député de Saint-Jacques, M. Roland Beaudry, qui fut le premier orateur. "Ce que nous demandons, dit-il, n'est que l'application du programme que notre parti a adopté à son récent congrès national du mois d'août. Ce sentiment que nous exprimons, il est aussi le vôtre, et nous ferons tout ce que nous pourrons pour le faire triompher au parlement où les députés libéraux du Québec constituent presque la moitié de la députation libérale.

L'IMPOT

"Nous estimons tous, parce que nous en sommes tous frappés, que les impôts que nous payons sont trop élevés et nous en avons particulièrement contre l'impôt sur le revenu. Je crois que l'impôt sur le revenu est trop élevé—je crois qu'il doit être diminué sensiblement—et je ferai personnellement tout ce qui est en mon pouvoir de député pour qu'il soit diminué d'au moins la moitié dans la somme totale, à la prochaine session".

M. Beaudry fit cependant remarquer que si l'impôt était élevé, tout le monde a du travail et que les salaires sont plus hauts et que règne la prospérité. "Et cette prospérité générale, vous la devez au parti qui dirige actuellement le Canada, le parti libéral".

MESURES SOCIALES

M. Beaudry dit ensuite qu'aujourd'hui, en compensation, le Canadien bénéficiait de mesures sociales qu'il n'avait pas jadis, comme les allocations familiales qui se chiffrent par quelque $275 millions; les pensions aux aveugles et vieillards pour lesquels Ottawa paye $96 millions; l'assurance-chômage qui lui coûte $16 millions et enfin le programme de santé publique qui coûte $30 millions par année.

EGALITE

M. Beaudry rappela ensuite qu'il était intervenu personnellement auprès du ministre de la Défense de l'époque, M. Abbott, pour obtenir—et il l'obtint—que les exigences scolaires pour l'admission d'un candidat officier de marine soient modifiées de telle sorte que le désavantage qui existait pour le jeune Canadien français soit aboli. "Et cela, vous le devez au député de St-Jacques", dit-il. "Voilà du nationalisme militant, du nationalisme actif qui ne se contente pas de paroles".

Le député de St-Jacques rappela ensuite la lutte des députés du Québec pour l'obtention d'un drapeau canadien distinct. "Il y a deux ans, nous sommes parvenus à empêcher que l'on nous donne un drapeau qui n'aurait pas satisfait notre sentiment canadien, continua-t-il en substance; mais l'idée a fait son chemin. En août, le congrès libéral demandait un drapeau exclusivement canadien et les C.C.F. comme les conservateurs se voyaient eux aussi forcés de faire un geste identique pour répondre au sentiment national du peuple canadien. Et ce drapeau vous le devrez à qui? Aux députés libéraux du Québec, aidés de la vaste majorité des députés libéraux d'ailleurs, ceux de langue anglaise comme de langue française, parce que vos députés libéraux sont des nationalistes militants".

"En temps de paix vos députés n'ont guère plus de renseignements sur les possibilités de guerre ou ses motifs de la déclarer, que n'en a tout citoyen du pays — et partant, il n'est pas facile de prévoir l'avenir. Ils peuvent toutefois vous assurer — et le député de St-Jacques vous l'assure en son nom personnel qu'advenant le jour où notre pays devrait déterminer dans son Parlement si la situation internationale motive qu'il fasse la guerre, qu'il préconise plutôt la paix ou qu'il garde une neutralité active ou passive, le député de St-Jacques prendra sa décision à la lumière de l'intérêt national du Canada envisagé sous toutes ses faces.

"Si, à cette époque, il lui semblait que le Canada dut faire la guerre pour des raisons inattaquables — le député de St-Jacques en sera — quelles que soient les opinions préconçues des tenants de la paix à tout prix. Si, au contraire, il lui paraissait qu'une déclaration de guerre ne fut pas la conclusion logique d'un raisonnement posé sur des prémisses d'une logique incontestable et irréfutable, le député de St-Jacques n'en serait pas—quelles que soient les opinions préconçues des tenants d'une participation inévitable.

Je crois que c'est une déclaration de principa à laquelle s'associent aujourd'hui ceux qui sont ici.

"Qu'on ne prenne pas cette déclaration comme un défi au chef de notre parti — ni comme une réfutation de certaines déclarations qu'il a pu faire. Il a comme nous sa conscience de laquelle on n'a jamais pu croire qu'elle fut autre que bien droite, nous lui rendons la loyauté que sa loyauté envers nous nous impose; mais si jamais il dut y avoir un conflit d'opinion entre lui et nous il serait le premier à nous rappeler que pour lui comme pour nous la première voix à écouter est celle de sa conscience".

ST-LAURENT OU DREW?

M. Beaudry a en terminant demandé aux électeurs du Québec s'ils voulaient l'un des leurs, au nom bien français, à la tête du pays ou un homme qui ne connaît même pas leur langue et a fait contre eux des déclarations injurieuses: le colonel Drew. "Sera-t-il dit, conclut-il, que les Canadiens français vont voter contre un Saint-Laurent pour un Drew et nous priver de l'honneur de voir notre pays dirigé par un grand Canadien qui n'a qu'un souci, celui de voir notre pays au premier plan".

M. G.-E. LAPALME

Le député fédéral de Joliette-l'Assomption-Montcalm ....

M. Lapalme a dit qu'il faut absolument que nous ayons le droit d'amender nous-mêmes notre constitution, sans être obligés de demander la permission à Londres. Puis, rappelant que "de nos jours, le parlement anglais ne refuse jamais une demande du parlement canadien", il a dit que nous n'avons qu'à demander à Londres de nous rendre complètement libres, et Londres nous rendra complètement libres et ensuite nous n'aurons par conséquent plus aucune permission à demander au gouvernement anglais.

M. JEAN LESAGE

M. Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet, a dit, entre autres choses, qu'il est urgent de faire disparaître "l'humiliation coloniale que représentent les appels au Conseil privé" et que les députés du Québec ne veulent pas d'Union Jack dans le drapeau canadien. M. Lesage a de plus réclamé la nomination d'un Canadien comme vice-roi et une représentation canadienne française adéquate dans le service civil.

M. SARTO FOURNIER

Dans une courte allocution, le député de Maisonneuve-Rosemont a dit que nous aurons très probablement une élection fédérale l'an prochain et que personne n'est capable de s'attaquer de front au t. h. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada. Il a ajouté que M. Saint-Laurent a le culte de la vérité et de la justice et qu'on peut être certain que, sous son administration, le Canada, 3e puissance commerciale au monde, pays respecté et prospère, continuera sa marche vers le progrès et la liberté.

M. AZELLUS DENIS

Me Azellus Denis, député fédéral de Saint-Denis, a dit que l'on ne peut travailler à l'avancement des nôtres et lancer en même temps de la boue à un Canadien français, qui vient d'être choisi premier ministre du Canada, le plus haut poste politique au pays. M. Denis a ajouté que tous ceux qui veulent que soit reconnue l'égalité entre les deux principaux groupes ethniques, tous ceux qui veulent que les Canadiens français soient considérés comme ils méritent de l'être doivent aider M. Saint-Laurent. M. Saint-Laurent, dit-il, a augmenté de huit le nombre de la députation québécoise à Ottawa et il vient de permettre l'immigration française aux mêmes titres et aux mêmes conditions que l'immigration anglaise.

Participation prévue du Canada au ravitaillement aérien

PARIS, 29. (P.C.)—Les discussions sur la participation du Canada au ravitaillement aérien de Berlin pourraient bien être reprises à Ottawa dès la fin de la session actuelle des Nations Unies et après l'ajournement de l'Assemblée générale. Toutefois, le Canada serait appelé à fournir une aide en hommes, plutôt qu'en avions.

Les chemins de fer américains demandent de nouvelles hausses

WASHINGTON, 29.—Des représentants de l'Association des chemins de fer des Etats-Unis ont prétendu, à l'appui de leur demande d'augmentation de 13% pour leurs taux de fret, que la majoration ne diminuerait pas sérieusement leur clientèle et que les nouveaux tarifs leur donneraient sûrement de plus forts revenus.

Les demandes d'augmentation seront entendues, à compter de demain, devant l'Interstate Commerce Commission.

IL VOIT ROUGE

NANTES, France, 29. (P.A.) — Jean Pipart, 41 ans, un ardent pacifiste, a perdu la guerre qu'il a voulu livrer à une armée de soldats de plomb. Aujourd'hui il médite "dans les prisons de Nantes". Pipart s'offusqua au spectacle des vitrines de Noël. Comme dans l'une d'elles il y avait des soldats de plomb au pas de marche, il ne put se contenir. Saisissant des pavés, il les lança sur les guerriers, à travers la vitre. La police fut appelée et Pipart fut accusé de bris de propriété et effraction.

PRONOSTICS

La tempête d'hier qui menaçait notre province de neige s'est dissipée. Une nouvelle tempête se dirige vers l'est, entre les Bermudes et la Nouvelle-Ecosse. Toutefois, la neige et la pluie reliées à cette tempête se confinent à l'Atlantique. Il neigera le long du golfe St-Laurent et dans les régions avoisinantes. Le temps restera légèrement au-dessus de la normale pour la fin de novembre.

Régions de Montréal, de Québec et des Cantons de l'Est: Couvert aujourd'hui. Eclaircie, ce soir. Beau demain, devenant nuageux dans la soirée. Légèrement plus doux. Vents légers. Minimum, ce soir, et maximum, demain, à Montréal, 23° et 38°; à Québec, 22° et 35°; à Sherbrooke, 22° et 36°.

Régions de l'Outaouais, des Laurentides et de la Mauricie: Nuageux, éclaircie ce soir. Beau, demain, devenant nuageux dans la soirée. Légèrement plus doux. Minimum et maximum à Ottawa, 19° et 38°; à Ste-Agathe, 16° et 38°; à La Tuque, 15° et 34°.

On tirerait de très grands avantages du draguage de la rivière Richelieu

ST-HILAIRE, 29 — (De notre envoyé spécial) — Le draguage de la rivière Richelieu, qui permettrait l'utilisation économique de la route fluviale la plus directe entre Montréal et New-York, a été fortement préconisé, en fin de semaine, par un groupe imposant d'hommes d'affaires, réunis sous les auspices du comité du draguage du Richelieu, de la Fédération des chambres de commerce des jeunes de la province de Québec.

Les multiples raisons qui militent en faveur de la réalisation de ce projet ont été éloquemment exposées par les deux conférenciers invités à adresser la parole à cette réunion, le lieutenant-colonel J. Lucien Dansereau, et M. Guy Tombs, président de la compagnie Guy Tombs Limited.

Chiffres à l'appui, le lieutenant colonel Dansereau a su exposer toute l'importance que prendrait le Richelieu si les opération de draguage étaient menées à bonne fin. Le projet, en plus d'être relativement facile à exécuter, est d'une utilité qu'on peut difficilement contester. Malheureusement, l'apathie et l'indifférence du public suffisent à faire échouer le projet, et le lieutenant-colonel Dansereau a souligné qu'il suffirait d'éveiller l'opinion publique quelque peu, pour que les travaux de draguage soient entrepris incessamment.

TRAVAUX DEJA FAITS

Des faits principaux qu'a soulignés le lieutenant-colonel Dansereau, il ressort qu'une partie du travail de draguage est déjà complétée. L'écluse de St-Ours et le barrage de l'île Fryer ont été construits pour la navigation future à 12 pieds de profondeur. Le draguage du chenal, entre Sorel et Saint-Ours, à 12 pieds de profondeur, est déjà complété, et il en est de même en différents autres endroits. Le contrôle des eaux est déjà assuré, par le barrage de l'île Fryer. Tous ces travaux, déjà réalisés, sont adaptés à la future canalisation du Richelieu.

Des travaux qui restent à faire, une partie suffirait à ouvrir la rivière Richelieu à une navigation beaucoup plus intensive. Bien que le coût total des travaux de draguage ait été estimé à quelque 12 millions de dollars, il serait possible, avec une partie seulement de cette somme, et en six mois, tout au plus, de permettre l'utilisation économique de la route fluviale du Richelieu.

En terminant, M. Dansereau a révélé qu'une commission internationale, ayant étudié le projet au cours de la guerre, avait dressé un rapport confidentiel approuvant les travaux de draguage du Richelieu. Cette commission avait recommandé le creusage du chenal à une profondeur de 12 pieds, pour un début, et avait même été jusqu'à proposer que le chenal du Richelieu soit éventuellement dragué et creusé à la même profondeur que le chenal du St-Laurent.

IL FAUT FAIRE VITE

M. Guy Tombs, pour sa part, fit remarquer avec beaucoup d'à propos que le coût du projet avait doublé, depuis qu'on l'avait soumis aux autorités, et qu'il doublerait encore si l'on perdait encore son temps en de stériles discussions. Rappelant également que bon nombre de navires avaient été coulés, durant la guerre, le long de la côte de l'Atlantique, parce qu'ils ne pouvaient naviguer en toute sécurité sur le Richelieu, M. Tombs conseilla la réalisation immédiate du projet, avant que d'autres événements ne viennent le bousculer de nouveau.

Me Stanislas Poulin, président du comité du draguage de la chambre de commerce senior de Saint-Jean adressa aussi la parole, de même que MM. H.-J. Sheppard, industriel de Sorel; René L'Heureux, surintendant du canal de Lachine; Jean Champoux, président du comité du draguage de la Fédération des chambres de commerce des jeunes; Edouard Simard, vice-président des Marine Industries; Alcide Côté, député aux Communes de Saint-Jean; Roch Pinard, député aux Communes de Chambly-Rouville; et Gérard Cournoyer, député aux Communes de Richelieu-Verchères.

A LA TABLE D'HONNEUR

A la table d'honneur, entre autres invités, on remarquait MM. Maurice Lesieur, de la chambre de commerce senior de Saint-Jean; l'abbé Louis Forest, curé de Saint-Hilaire; H. Beauchemin, agent de la marine au ministère des Transports; André Gagnon, président de la Fédération des chambres de jeunes; T. Gaboury, maire de Saint-Hilaire-Village; L.-O. Régnier, vice-président de la Chambre de commerce senior du Canada; Jean Barcelo, surintendant des canaux du Québec; M. Turcotte, président de Sorel Harbour Tugs; René Lussier, président de la Chambre de commerce de Saint-Hilaire; Jacques Lachapelle, surintendant du canal de Chambly; Gilbert Dionne, secrétaire du comité du draguage; André Beaulieu, trésorier du comité du draguage; Jacques Tremblay, du poste CJSO de Sorel; et Adélard Goulet, conseiller municipal de Sorel.

La police enquête sur la mort tragique d'un employé du café Sunshine, rue Saint-Jacques, dont le cadavre fut trouvé à huit heures ce matin à l'arrivée du propriétaire du restaurant. Les employés de la Cour du coroner transportent la dépouille de Thomas Kacvinsky à la morgue.

* * * *

Employé de restaurant sauvagement assassiné

(Par Claude LaVergne) — Un employé de restaurant de la rue St-Jacques a été brutalement assassiné, hier, après l'heure de la fermeture de l'établissement où il travaillait. Son cadavre a été découvert à huit heures, ce matin, à l'arrivée de son employeur. Le mobile de ce meurtre demeure encore un mystère.

A son arrivée ce matin, vers huit heures, le propriétaire du café Sunshine, 862, ouest, rue Saint-Jacques, tira par une vitre brisée le verrou qui ferme la porte de son restaurant. M. Conrad Reikmayr répète depuis plusieurs années ce geste d'automate.

SCENE D'HORREUR

Ce matin, cependant, en ouvrant la seconde porte qui ne ferme pas à clef, donnant directement dans son établissement, il fit face à une scène d'horreur indescriptible. Le plancher baigné de sang, et dans un coin, un homme couvert de sang gît, assis à l'une des deux seules tables du restaurant, l'épaule droite appuyée contre le mur.

Horrifié, M. Reitmayr constate qu'il s'agit de son employé, Thomas Kacvinsky, âgé de 66 ans, et demeurant dans une chambre au second plancher de l'établissement.

Il mande immédiatement la police sur les lieux, et quelques secondes plus tard les constables Frank Mullin et Léo Clairmont, de l'auto-radio 32 arrivent en toute hâte, suivis de près par les limiers de l'escouade des homicides, sous la direction personnelle du capitaine-détective William Fitzpatrick, chef de la brigade.

TERRIBLE BAGARRE

Apparemment la mort de la victime a suivi une terrible bagarre, qui selon le propriétaire du restaurant a dû se produire après la fermeture de l'établissement, puisqu'à son arrivée, ce matin, la porte était fermée.

Selon lui, Kacvinsky ouvre le restaurant à onze heures tous les dimanches, pour en fermer les portes à trois heures de l'après-midi. Le meurtrier, avant de prendre la fuite, a tenté d'essuyer avec un linge de vaisselle la mare de sang sur le parquet. Dans sa fuite, il abandonna sur les lieux, à cinq pieds du cadavre de sa victime, le linge rougi de sang de Kacvinsky, ainsi que la crosse du revolver et la partie inférieure du dentier de la victime.

DU SANG PARTOUT

La police au cours de ses perquisitions a découvert des taches de sang partout dans le restaurant, et spécialement sur les poignées intérieures et extérieures de la porte d'entrée, habituellement non fermée à clef, ainsi que dans un évier. Selon la police, le sang qui tache les poignées de porte signifie que l'individu, qui a assassiné l'employé du restaurant, a tenté de prendre la fuite par la porte principale qu'il aurait trouvée verrouillée. Quant au sang qui tache l'évier, l'explication est que l'assassin se serait lavé les mains après avoir tenté d'essuyer le sang.

Selon l'avis du Dr Rosario Fontaine, médecin légiste qui se rendit sur les lieux, Kacvinsky aurait été frappé pour la première fois alors qu'il se trouvait près d'une bagatelle (pin ball machine), s'il peut en juger par les taches de sang qui se trouvent à cet endroit.

Le cadavre a été transporté à la morgue vers onze heures, ce matin, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner.

PULVERISE ?

Il était très difficile, à la vue du cadavre, de déterminer avec certitude si la victime avait été abattue à coups de revolver ou simplement à coups d'instruments contondants, au cours d'une terrible bagarre. La tête de Kacvinsky est blessée à plusieurs endroits, sur le côté gauche, et tout spécialement à l'oreille, où l'on remarque un

(Suite à la page 10)

La police retrouve les vêtements de Beaumont

QUEBEC, 29 — (PC) — La police provinciale informe qu'elle a retrouvé, à l'intérieur d'une cachette, dans les bois environnant Saint-Gérard-Magella, des vêtements appartenant à Gérard Beaumont. Trois hommes sont actuellement détenus, sous des accusations de meurtre, en marge de la mort de Beaumont, survenue en juin 1947.

Roger Lizotte, Auguste Vallières et Maurice Légaré, tous trois de St-Gérard Magella, accusé du meurtre d'un de leurs concitoyens, Gérard Beaumont, disparu dans la nuit du 14 au 15 juin 1947 et retrouvé noyé le 22 juin, dans la rivière St-Charles, à la Pointe aux Lièvres, ont été traduits samedi matin, devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix.

ENQUETE LE 6 DECEMBRE

Le premier, Roger Lizotte, a été dirigé vers la prison commune des Plaines d'Abraham tandis que les deux autres, à la demande de la Sûreté provinciale, seront détenus aux quartiers généraux de la police, Grande-Allée, jusqu'à la date fixée pour leur enquête préliminaire, le mercredi, 6 décembre prochain.

L'arrestation des présumés meurtriers fait suite à une minutieuse enquête menée par les limiers de la Sûreté provinciale pour dissiper le mystère qui entoure la mort tragique de Beaumont.

EN SANGLOTS

A leur arrivée devant le greffe de la Paix, où ils ont dû donner des précisions sur leur compte aux fins d'identification, deux des accusés, Roger Lizotte et Auguste Vallières, éclatèrent en sanglots, tandis que leur compagnon les observait. Après ces procédures d'usage, les prévenus ont été traduits en Cour des Sessions de la Paix où le greffier a lu l'acte d'accusation déjà cité.

Il convient de rappeler que Beaumont, disparu dans la nuit du 14

(Suite à la page 10)

Ouverture du pont de Saint-Eustache

L'hon. Roméo Lorrain, ministre provincial des travaux publics, a annoncé, ce matin, que le nouveau pont de Saint-Eustache serait ouvert à la circulation à la fin de décembre, sûrement pour les fêtes.

Le ministre a expliqué que l'on hâtait les travaux parce que le vieux pont devient de plus en plus dangereux. L'on empêche les véhicules trop lourds d'y passer.

La partie du pont nouveau réservée aux piétons ne sera terminée que plus tard, et l'inauguration officielle du pont n'aura lieu que quand tous les travaux seront terminés. On prévoit que ce sera au début de l'été prochain.

Le procès de Douglas Perreault ajourné au 13

L'hon. juge Wilfrid Lazure, siégeant aux Assises, a ajourné à la demande de l'avocat de Douglas Perreault, Me Alexandre Chevalier, ce procès au 13 décembre prochain.

Me Chevalier alléguait que l'opinion publique était montée contre l'accusé et que le procès devrait être instruit dans un autre district judiciaire que celui de la métropole.

SIX MORTS VIOLENTES

Six personnes ont perdu la vie au cours de tragédies survenues dans le district métropolitain depuis samedi. Hier soir, deux jeunes gens ont été tués instantanément quand le camion dans lequel ils voyageaient capota sur le boulevard Taschereau. Samedi, un autre jeune homme fut écrasé à mort sous sa propre voiture qu'il était à réparer, dans son garage. Un vieillard s'est noyé dans un ruisseau où il tomba, samedi soir, à la faveur des ténèbres alors qu'il se rendait à un restaurant situé non loin de son domicile, et un piéton a succombé à l'hôpital des suites de blessures reçues lorsque heurté par un tramway.

Enfin, tôt ce matin, un homme a été assassiné lors d'une tragédie qui s'est déroulée au no 860, ouest, rue St-Jacques. Nous donnons le récit de cette tragédie dans une autre colonne.

L'AUTO CAPOTE: DEUX MORTS

Deux jeunes gens ont perdu la vie, tôt hier soir, quand le camion dans lequel ils voyageaient capota sur la grand'route, après avoir heurté et brisé plusieurs poteaux.

Les morts sont M. Emilien Cordeau, 25 ans, 1150, rue Delcourt, propriétaire de l'auto, et M. Joseph Marius Ross, 24 ans, de Saint-Michel de Bellechasse, qui l'accompagnait au moment de la tragédie.

Celle-ci se produisit peu avant 5h., boulevard Taschereau, au deuxième viaduc, sur la route de Saint-Hyacinthe. Les constatations d'usage furent faites par le détective Albert Oggier, de la Sûreté provinciale, et l'agent David Larivière, de la police de la route.

Les cadavres des victimes furent transportés à la morgue de la rue St-Vincent, à Montréal, pour fins d'enquête du coroner.

ECRASE A MORT SOUS SA PROPRE AUTO

M. André Boudreau, 24 ans, 4319, Rivard, a été écrasé à mort sous sa propre automobile, samedi, alors qu'il réparait le véhicule, dans son

(Suite à la page 10)

2e ALARME, RUE QUEEN

Sous les ordres du directeur Raymond-E. Paré lui-même, assisté des directeurs adjoints Anselme Filion et Fred Gilmore et des chefs de districts E. Hollett, A. Whitten et Achille Beauchamp, les pompiers d'au moins douze casernes ont eu à combatre, peu après 10 h., hier soir, un violent incendie qui a ravagé un immeuble de quatre étages situé à l'angle des rues Queen et Ottawa, causant des dommages considérables.

Cet incendie — dont on ignore la cause — se déclara au sous-sol de l'immeuble qui abrite plusieurs établissements de commerce, dont les raisons sociales Printcraft Supply Company, Frank Machinery and Metal Company, Eastern Engravers Company, Limited, Ackerman Knit Goods Company et Paramount Leather Goods Company.

Un immeuble contigu, occupé par la compagnie Darling Brothers, Limited, ingénieurs et manufacturiers, fut pendant un temps aussi menacé de destruction, mais les pompiers réussirent à circonscrire les flammes et empêcher qu'elles s'y communiquent.

Il fallut utiliser deux échelles Magyrus et une vingtaine de boyaux d'arrosage pour combattre le brasier.

Cinq ambulances se sont rendues sur les lieux, mais personne ne fut blessé. En dépit du fait que l'incendie éclata dans le quartier des affaires et à une heure tardive, plusieurs centaines de curieux s'y rendirent. L'inspecteur Frank Dumoulin, accompagné du lieutenant J.-L. Séguin, de la circulation, et du sergent W. Bouchard, dirigeaient le service d'ordre.

Heurté par une auto

M. Antonio HERVIEUX, 4935, est, rue Notre-Dame, blessé grièvement, lorsque heurté par une auto, hier après-midi, en traversant la chaussée en face de son domicile.

Blessé mortellement

M. Emilien Cordeau, 1150, rue Delcourt, tué instantanément avec un compagnon, hier soir, lorsque le camion dans lequel il voyageait a capoté sur la route de Saint-Hyacinthe.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 EST STE-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre-chaude
PL. 1786-1787
Ecoutez CHLP
Le jeudi
12 h. 15
12 h. 30

Le ministre de la santé se prononce contre l'étatisation de la médecine

OTTAWA, 29 — (Par Denys Paré) — "Nous voulons que les médecins puissent soigner leurs malades en toute liberté, et non pas en simples mercenaires au service de l'Etat".

C'est ce que déclarait, samedi soir, le ministre de la Santé et du Bien-Etre social, M. Paul Martin, en se prononçant d'une façon catégorique contre l'étatisation de la médecin. M. Martin parlait alors au dîner annuel du Collège des médecins et des chirurgiens du Canada, qui avait lieu au Château Laurier.

Après avoir expliqué le rôle du médecin dans le programme fédéral d'hygiène le ministre a passé en revue les buts principaux de ce programme et les dispositions prises pour le réaliser. Cette esquisse a été suivie de quelques commentaires sur les résultats déjà obtenus du nouveau plan fédéral de la Santé.

MEDECIN ET ETAT

"L'action gouvernementale, dit M. Martin en s'adressant directement aux médecins et chirurgiens, ne saurait suppléer à votre enthousiasme ou à votre compétence". La première condition essentielle de tout programme officiel d'hygiène est, à son avis, de fortifier la main de ceux dont le devoir immédiat est de tracer la voie dans ce domaine.

Le ministre souligne que le nouveau programme national de santé ne diminue en rien le rôle joué par chaque médecin, chaque dentiste, chaque infirmière et chaque hygiéniste. "Il n'atténue en rien leurs responsabilités," dit-il. "Pour améliorer la santé de ses citoyens, dit-il, un gouvernement doit compter sur l'orientation que donnera votre profession. Vous pouvez être sûrs, précise M. Martin, que le gouvernement actuel ne fera rien, en vertu de ce programme ou de tout autre programme destiné à améliorer les services sanitaires canadiens, rien qui puisse restreindre ou détruire la liberté individuelle de chaque médecin.

"Chacun de nous, dans sa propre sphère, doit accepter sa part de responsabilité au service de la société, que nous soyons administrateurs publics, ou des professionnels des vastes domaines du service de l'humanité". Et faisant allusion à l'évolution de cette humanité, le ministre signale qu'il faut adopter nos disciplines, nos modes d'exécution à la reconnaissance de ce sens croissant de la responsabilité sociale.

"A mon avis, ajoute M. Martin, l'embrigadement des médecins serait désastreux pour les progrès de l'hygiène. Dans tout projet d'hygiène sensé, le médecin a une place qui entraîne des responsabilités. Nous voulons que les médecins puissent soigner leurs malades en toute liberté, et non pas qu'ils deviennent de simples mercenaires au service de l'Etat".

POUR LE PROGRES

Passant ensuite aux questions inter-provinciales dans le domaine de la santé, le ministre affirme que le programme national d'hygiène n'a nullement l'intention d'enrayer le progrès des services sanitaires provinciaux. "Le point de départ de notre programme d'hygiène, dit-il, c'est l'individu. Comme l'organisation sanitaire doit tenir compte des conditions de travail et de vie de l'individu, elle sera créée sur place ou par région". M. Martin fait remarquer que la responsabilité de l'hygiène publique incombe à toute la nation, mais qu'elle repose d'abord sur les provinces. Puis il ajoute que si, dans le but d'obtenir des succès illusoires, l'Etat cherche à centraliser, il ne ferait que semer de la confusion dans le domaine de l'hygiène.

"Notre projet fédéral, poursuit M. Martin, ne détruit pas l'équilibre qui doit exister, dans le domaine de l'hygiène, entre les services qui relèvent du gouvernement fédéral et ceux des administrations provinciales".

M. Martin rappelle que le gouvernement fédéral ne veut pas entreprendre des tâches sanitaires importantes dont les provinces peuvent s'acquitter avec succès. "Le gouvernement central, souligne-t-il, a évidemment le devoir, en plus de maintenir ses propres services sanitaires, de coopérer avec les administrations provinciales dans le but de coordonner les efforts qui tendent au progrès de l'hygiène publique au Canada. C'est, pour reconnaître cette responsabilité et s'en acquitter que le programme national d'hygiène a été inauguré."

ESQUISSE DU PROGRAMME

Les principaux buts du programme national d'hygiène et les dispositions prises pour le réaliser sont les suivants:

1.—On fera des enquêtes minutieuses et complètes sur la situation sanitaire au Canada. Chaque province recevra de l'aide financière pour faire une étude minutieuse de ses services sanitaires, faire le relevé de ses besoins d'hospitalisation, et formuler ses projets d'hygiène pour l'avenir. A ces fins, le gouvernement fédéral accorde $625,000 de subventions.

2.—Les services sanitaires provinciaux seront consolidés et étendus; on encouragera les nouvelles initiatives. Des campagnes concertées étendront le champ de la médecine préventive et faciliteront la lutte contre la maladie. Chaque année, des subventions allant de $16,500,000 à $22,000,000 permettront de faire des recherches en hygiène publique, de développer l'hygiène générale, de former des hygiénistes professionnels, d'aider les enfants infirmes, de lutter contre les maladies vénériennes, la tuberculose, le cancer et les maladies mentales.

3.—Des subventions annuelles de $13,000,000 aux provinces permettront d'accroître de beaucoup les facilités d'hospitalisation. Afin de stimuler l'installation de 40,000 lits d'hôpital dont on a un besoin urgent, le gouvernement fédéral versera $65,000,000 en cinq ans, au taux de $1,000 ou de $1,500 par lit, à condition que les provinces déboursent le même montant.

DES RESULTATS

Le programme de santé n'a été inauguré que depuis quatre mois seulement, mais le ministre fait remarquer que l'on constate déjà qu'il atteint admirablement le principal but proposé, à savoir l'essor général de l'action sanitaire au Canada. Toutes les provinces envoient des plans à Ottawa. "Au cours des derniers dix jours, signale M. Martin, il y a eu de 10 à 37 demandes par jour. Il est encourageant de recevoir, de toutes les parties du Canada, les détails de projets qui révèlent l'idéal et l'esprit d'entreprise des ministères provinciaux d'Hygiène, vivement désireux de tirer entièrement profit de l'aide fédérale pour donner de l'expansion aux services actuels et préparer la voie à de nouveaux progrès."

LE QUEBEC

Etant donné que l'inventaire des programmes provinciaux s'impose afin de les consolider et que ce travail semble plus long qu'on l'avait prévu, il se peut conséquemment que l'argent disponible pour la réalisation du programme de la Santé ne soit immédiatement utilisé. De l'avis du ministre de la Santé, il est probable que le plein montant des subventions pour les enquêtes sanitaires et la plus grosse partie des subventions nationales d'hygiène soient dépensés cette année; mais il se peut que certaines provinces ne puissent utiliser pleinement la subvention pour la construction d'hôpitaux. Le gouvernement fédéral reportera la partie de la subvention annuelle qui n'aura pas été dépensée pour la construction d'hôpitaux au montant total, soit $65,000,000, mis à la disposition des provinces pour cette fin particulière. Il se peut que la province de Québec présente des demandes à cet effet dans un avenir prochain."

HAUT NIVEAU

Selon M. Martin, les niveaux de l'hygiène publique au Canada sont parmi les plus élevés qui soient. Et il dit que ce sont sur ces bases solides que s'élève le programme national de santé. Au cours des vingt dernières années, la longévité, à son dire, s'est élevée sans cesse. Le taux général de la mortalité a baissé de 17 pour cent; la mortalité infantile, de 84 pour cent; la mortalité maternelle, de 42 pour cent.

DROIT FONDAMENTAL

M. Martin dit en terminant que le droit à la santé est un droit fondamental de la personne humaine. C'est un droit dont tout gouvernement a la garde. "Du moment ajoute le ministre, que l'on s'est aperçu que, malgré leur solidité, les remparts élevés par les provinces contre la maladie ne suffisaient pas à protéger entièrement la santé des Canadiens, le gouvernement fédéral, afin de consolider ces remparts, a lancé son programme national d'hygiène."

Le bébé flottant

Le bébé, Arlene "Atwater" de Roselle, N.-J., a été "baptisée" avec beaucoup d'à-propos. Elle flotte avec aise à six mois. Après ses premières leçons dans le bain familial, la voici dans une eau plus profonde dans une barbotteuse à Elizabeth, N.-J., où sa mère surveille ses mouvements.

Chronique ouvrière

Réclamations des tisserands

Les délégués à la conférence nationale des Ouvriers unis des textiles d'Amérique, tenue dans notre ville en fin de semaine, ont décidé de réclamer une augmentation de salaire de 20 cents de l'heure, lors de la signature des prochains contrats de travail dans cette industrie, au pays.

Cette réclamation fait partie du programme économique élaboré par les dirigeants de ce groupement, venant de toutes les parties du pays. Les chefs de l'union ont aussi décidé de réclamer deux semaines de vacances payées, après une année d'emploi dans une fabrique, et trois semaines, après quinze ans. Les chefs de l'union réclament aussi la semaine de travail de 40 heures et le paiement du travail au taux de salaire et demi, après 40 heures de travail.

LIMITE

Au cours de la conférence, les dirigeants de l'union ont décidé d'informer les chefs de la compagnie Penmans qu'à moins que le différend soulevé entre les employés de cette compagnie, à deux fabriques ontariennes, et leurs patrons, ne soit réglé le plus tard le 3 janvier, les ouvriers cesseront le travail.

Les délégués ont procédé à l'élection de leurs officiers avec le résultat suivant: M. R.-Kent Rowley, vice-président international, réélu par acclamation comme président du district canadien; Mlle Madeleine Parent, réélue secrétaire-trésorière du district. Les autres membres du conseil de district sont: Grace Hollingsworth, de Windsor, N.-E.; Annie LeBlanc, de Moncton, N.-B.; Azélus Beaucage et Frank Cobban, de Montréal; Alcide Leduc, de Valleyfield; Arthur Patenaude, de Granby et Elzéar Lapierre, de Huntingdon; C. Burns de Carleton Place; Charles Alexander, de Paris, Ont; Ernest Barker, de Welland, et Val Bjarnason, de Brantford.

RECRUTEMENT

Les délégués ont décidé d'entreprendre une campagne de recrutement syndical dans les filatures non syndiquées. Ils ont aussi décidé de travailler à la création d'un parti ouvrier dans la province.

Les délégués ont adopté une résolution priant le procureur général de la province de retirer toutes les accusations portées contre les dirigeants de l'Union des tisserands, au cours des grèves qui se sont déroulées dans la province, il y a quelques années.

Les délégués ont aussi adopté une résolution réclamant la pension de vieillesse de $60 par mois, depuis l'âge de 60 ans, pour les hommes, et de 55 ans pour les femmes. Ils demandent aussi que cette pension soit accordée à toutes les personnes ayant atteint l'âge voulu, qu'elles soient ou non dans le besoin.

Trêve de mots, il est temps d'agir

PARIS, 29 — (PA) — Le comité politique des Nations Unies a voté, 22 contre 16 voix, en faveur de la résolution russe et polonaise d'étudier la question du retrait des troupes étrangères (arabes) et du personnel militaire de la Palestine. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont voté en faveur de la mesure contre la Russie, mais six pays se sont abstenus de voter.

Le vote a été pris lorsque le comité politique a commencé, ce que l'on croit être, le débat final sur la Palestine au cours de la présente assemblée générale. Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande a demandé au comité d'agir promptement. "Le monde est fatigué de toujours entendre parler de cette question, il est temps maintenant d'agir".

LE ROI AU REPOS COMPLET

LONDRES, 29. (P.C.) — Le roi est demeuré hier au palais de Buckingham pendant que la reine et la princesse Margaret ont assisté au service du dimanche en l'église Saint-Michael, qui est située tout près du palais.

Le roi n'a pas quitté le palais depuis qu'il a été annoncé qu'il souffrait de rhumatisme.

Mercredi prochain, le gendre du roi, le duc d'Edimbourg, le remplacera dans certaines fonctions telle que l'inauguration de l'hôtel de ville de Hull.

Un pilote démolit son avion, s'égratigne

NAPANEE, Ont., 29. (PC)—L'officier d'aviation D.-J. Gagnon, de Plage-Laval, pilote d'essai du C.A.R.C., s'est tiré avec quelques ecchymoses d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Alors qu'il était dans l'air, le petit avion qu'il pilotait donna contre des fils électriques, tourna sur lui-même, et s'écrasa sur le sol. L'accident se produisit à 15 milles au nord de Napanee, alors que Gagnon tentait un atterrissage forcé, vendredi dernier. L'avion s'écrasa sur la ferme de M. John Burns, près d'Erinsville.

46 SUICIDES

Dans le dernier numéro du bulletin publié sous la surveillance du service municipal de la santé, on note que les décès causés par le suicide accusent une augmentation, durant les dix premiers mois de l'année comparativement à la même période de temps, l'an dernier.

Il y eut en effet, durant les dix premiers mois de cette année, 46 suicides comparativement à 37 durant le même laps de temps l'an dernier. Toutefois, durant les mois de septembre et octobre, l'an dernier, il y eut 11 suicides comparativement à seulement six durant les deux mêmes mois cette année.

M. Roméo FORGET, officier spécial en charge du bureau d'identification judiciaire de la Sûreté provinciale, à Montréal, qui vient d'être nommé vice-président, pour la partie est du Canada, de l'Association Internationale de l'Identification, que forment un groupe de chefs d'identité judiciaire, de techniciens et de policiers internationaux.

"IL FAUT RENDRE L'ÉCOLE ATTRAYANTE"

(Mgr J.-A. Langlois)

COTEAU LANDING, 29 — (De notre envoyé spécial, Jean Beaubien) — "L'école est le complément de l'église et de la vie de famille et fournir aux enfants les moyens de s'instruire est aussi important que les nourrir et les habiller", déclarait, hier, Mgr J.-Alfred Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield.

Le prélat s'adressait à ses fidèles, en présence de l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, à l'occasion de la bénédiction de l'école municipale de Coteau-Landing, hier après-midi. Après la cérémonie religieuse, un banquet a été offert aux invités d'honneur et aux citoyens de l'endroit par les conseillers municipaux et par les commissaires d'écoles.

Mgr Langlois, assisté de MM. les abbés Eugène Poirier et Eugène Ménard, respectivement curé et vicaire de la paroisse, et de l'abbé Lionel Moreau, secrétaire de l'évêque agissant comme maître de cérémonie, a procédé à la bénédiction de l'école selon le rite de l'Eglise.

Mgr LANGLOIS

Après une brève séance académique donnée par les enfants du village, Son Excellence Mgr Langlois, au cours d'une brève allocution, a souligné toute l'importance de l'érection de nouvelles écoles gaies et proprettes comme celle de Coteau-Landing, construite par Tétrault & Frères Ltée, de Verdun. Une école aux abords parsemés de fleurs et de gazon, à l'atmosphère chaude et amicale, frappera l'imagination de l'enfant et l'attirera vers ce premier foyer de science offert à son jeune cerveau, a souligné Mgr Langlois. Le prélat a félicité le gouvernement provincial pour l'aide généreuse apportée à l'instruction publique.

Il s'est dit heureux de voir que le Québec ait compris que la formation de l'enfance et de la jeunesse est une oeuvre fondamentale et qu'à ce titre, les hommes chargés des destinées de notre province s'efforcent de donner à nos jeunes toutes les opportunités d'augmenter leur bagage intellectuel, de l'école primaire aux études universitairest.

ETAT DEPLORABLE DE CERTAINES ECOLES

L'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, après avoir rendu hommage aux oeuvres accomplies par Mgr Langlois depuis son élévation à l'épiscopat, a rappelé qu'il approuvait entièrement les paroles de l'évêque soulignant la nécessité de donner à nos écoles des apparences attrayantes et coquettes qui attirent l'enfant au lieu de la repousser. Le ministre a profité de l'occasion pour déplorer le manque du sens de responsabilité à l'égard de leurs concitoyens de certains commissaires d'école. Il y a dans certaines parties de la province des écoles qui n'ont pas été peinturées depuis 5 ans et dont les planchers n'ont pas été lavés depuis peut-être dix ans. "Les commissaires qui tolèrent un tel état de chose ne sont pas dignes des charges qu'on leur a confiées", a noté le ministre.

L'hon. Omer Côté, en soulignant la présence des représentants des autorités religieuses et civiles dans une même cérémonie publique a déclaré qu'au pays, en notre province, le gouvernement était heureux de perpétuer l'alliance séculaire de l'Eglise et de l'Etat pour le bien moral et spirituel du peuple.

En terminant, le secrétaire provincial a rappelé que le gouvernement Duplessis avait donné 560 nouvelles écoles à la province et en avait réparé 2,200.

INVITES

Parmi les invités qui ont assisté à la bénédiction et au banquet, on remarquait entre autres: le notaire J.-E. Jeannotte, député de Vaudreuil-Soulanges; M. G. Blanchard, maire de St-Zotique, le Dr Elzéar Deguire, ancien député; M. Gérard Tétrault, président de la compagnie Tétrault Frères Ltée, de Verdun; M. Fernand Ranger, commissaire d'école; M. Willie Bourbonnais, maire de Côteau-Landing; M. Laurier Léger, président de la Commission scolaire; M. Jean-M. Guilbeault, profeseur; M. Léo Rossignol, représentant du surintendant de l'Instruction publique; Léonard Bourbonnais, secrétaire de la commission scolaire; M. Marcel Allard, représentant de la maison Dupuis & Frères, division du comptoir postal, et les Institutrices, Mlles Denyse Leroux et Marcelle Vinette.

COUT DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE

La nouvelle école municipale de Côteau-Landing abritera 65 élèves, garçonnets et fillettes. Elle a été construite au coût de $46,000 environ. Le gouvernement provincial a fourni 50 pour cent des frais de construction. L'école abrite quatre salles de classe. Elle compte aussi une salle pour les cours de travaux manuels: 12 élèves de jour et 12 élèves du soir suivront ces cours spéciaux.

Trouvaille d'un médecin canadien

Aux assises du congrès national de médecins tenu à Mexico dans la semaine du 7 au 11 novembre dernier, le collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec avait délégué pour le représenter, le Dr Jean Le Sage, de Montréal, et le Dr P. Cox, de l'université McGill.

Le sujet général du congrès médical portait sur les maladies de la nutrition. Chaque journée fut consacrée à l'étude d'une de ces questions. Ainsi, fit-on rapport sur l'"ulcère gastrique, la diète mexicaine, les maladies du foie, la diarrhée ainsi que sur l'étude des protéines et acides aminés.

Parmi les médecins qui présentèrent des travaux, on remarquait les Drs Bockus, de Philadelphie, Walter Alters, de la clinique Mayo, L. Blackmore, de New-York, le professeur Elman, de l'université de Saint-Louis, les professeurs Ribeiro, de Sao Paulo, Brésil, L. Pablo, de Buenos-Ayres et plusieurs autres.

Dr Le SAGE

Le Dr Le Sage a présenté pour la première fois, aidé du Dr R. S. Jacobs, un nouveau transformateur qui permet l'étude des cavités internes. L'avantage de cet appareil est de supprimer les inconvénients de la chaleur que l'on notait dans les autres appareils. La présentation de ce nouveau transformateur fut illustrée de démonstrations cliniques au moyen de gastrocopes et de rectoscopes. Les travaux du médecin canadien eurent lieu à l'hôpital général de Mexico.

DIETE MEXICAINE

L'étude des diètes mexicaines nous apprend que ce peuple, surtout dans les campagnes et les villages, manque des vitamines que donne la viande. Il s'ensuit une déficience en protéines, compensée par ailleurs par une alimentation riche en légumes et en fruits. Il se fait actuellement une campagne pour répandre la culture du maïs, car celui-ci contient une quantité très élevée de calcium et de sels minéraux, ce qui explique pourquoi en général les Mexicains ont de si belles dents.

Tout au long de ce congrès national de médecine, il y eut des réceptions officiellement offertes par le gouvernement mexicain. Le Dr Le Sage a fait parvenir aux médecins mexicains le texte de la charte du collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, car les médecins veulent fonder une association professionnelle semblable à la nôtre.

Il donna la puissance au "Kitty Hawk"

Le mécanicien CHARLES-E. TAYLOR, de Los Angeles, qui assembla le moteur de 12 chevaux-vapeur qui permit à l'avion "Kitty Hawk" de prendre l'air, lit l'histoire des frères Wright, qu'il contribua, dans une certaine mesure, à rendre célèbres. Maintenant âgé de 80 ans, M. Taylor ne pourra pas assister aux cérémonies qui se dérouleront le 17 décembre, à l'Institut Smithsonian, de Washington, à l'occasion du retour aux Etats-Unis de l'avion historique auquel il donna un moteur.

Le Canada, troisième

L'énergie atomique dans les industries

Il est fort probable que le 7 décembre prochain deviendra une date mémorable dans l'industrie et le commerce du Canada. Pour cette journée, en effet, un grand nombre d'industriels sont convoqués par le Conseil National des Recherches, à ses laboratoires d'Ottawa, pour les familiariser avec l'usage que de multiples industries pourraient faire des isotopes radioactifs produits aux usines atomiques de Chalk River.

INDUSTRIES INTERESSEES

Ces sous-produits atomiques pourront être utilisés par des industries aussi nombreuses que variées: pulpe et papier, produits miniers et produits chimiques, meuneries, textiles et caoutchouc, produits pharmaceutiques huiles et pétroles, instruments aratoires, chemins de fer et automobiles, travaux d'électricité, de ciment, et.

AU TROISIEME RANG DES PAYS COMMERCIAUX

Des experts de Chalk River se mettront au service des représentants industriels du pays pour leur donner tous les renseignements possibles leur permettant de produire à bon marché et dans des proportions inconnues jusqu'ici. Plus de 80 industries prendront part aux démonstrations scientifiques. De grandes espérances sont fondées sur ces assises atomiques. L'on va jusqu'à prédire que l'application de ces données scientifiques pourra conduire le Canada à la troisième position des pays industriels et commerciaux du monde entier.

BUT DE LA CONVOCATION DES INDUSTRIELS

Le 7 décembre sera une journée d'études à Ottawa. Au profit des industriels on traitera des problèmes concernant l'utilisation des sous-produits de l'atome, dans leur application aux oeuvres de paix. On cherchera à persuader les industriels canadiens que le plus tôt possible ils devront utiliser les isotopes dans les domaines qui relèvent de leur ressort.

PROFESSEURS EXPERTS

Ceux qui se chargeront d'enthousiasmer les industriels dans l'application des isotopes aux industries canadiennes seront tous des spécialistes de l'industrie atomique à Chalk River. La journée sera dirigée par le president du Conseil National des Recherches, M. C. J. MacKenzie. Le vice-président du Conseil, le Dr D. A. Keys, donnera, lui aussi, une conférence illustrée des expériences déjà faites. Le conférencier est gérant de l'usine atomique de Chalk River. C'est dire que ceux qui dirigeront les discussions du 7 décembre sont les meilleures autorités dans la matière au pays.

Les applications atomiques aux oeuvres de guerre se sont montrées d'une puissance extraordinaire. C'est cette pensée qui a conduit le très hon. C.-D. Howe, de qui relève l'industrie atomique au Canada, à hâter l'utilisation de cette puissance aux oeuvres de paix, en suggérant la convocation du 7 décembre.

6e retard pour le Queen Elizabeth

SOUTHAMPTON, 29. (P.A.) — Le brouillard qui enveloppe l'Angleterhe d'un voile épais empêche aujourd'hui encore le paquebot de luxe, Queen Elizabeth, de quitter Southampton pour se diriger sur New York. Depuis le 17 novembre, le gros océanique a été immobilisé à son port à cause de la grève des débardeurs de la côte est de l'Amérique, et aujourd'hui c'est le mauvais temps qui le retient. La plupart des 1,600 passagers qui sont à bord depuis plus d'une semaine, ont reçu la nouvelle de ce 6e retard avec assez de patience. La prochaine marée haute dont le bateau pourra profiter, est indiquée pour demain matin à 9 h. 30.

Gouverneurs à vie pour Notre-Dame

A la dernière réunion du conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame, trois nouveaux gouverneurs à vie sont venus s'ajouter à la liste déjà imposante de cette institution.

Les trois nouveaux titulaires sont: MM. Edouard Garand, publiciste, J.-A. Harris, pharmacien, et Paul L'Africain, gérant-général de la maison Casgrain & Charbonneau.

Fin de la grève dans ces ports

NEW-YORK, 29 (P.A.) — L'activité règne aujourd'hui dans tous les ports de l'Est des Etats-Unis, à l'issue d'une grève de dockers qui avait duré 18 jours et qui avait complètement paralysé la navigation.

A New-York, les bruits familiers des camionneurs et élévateurs se font de nouveau entendre, alors que déjà 2,200 hommes sont retournés à leurs postes.

Avant la fin de la journée, un total de 65,000 travailleurs, dont 20,000 commis, du Maine à la Virginie, auront fait de même.

CONTRAT APPROUVE

Sur la côte ouest, même si la grève n'est pas encore entièrement réglée, les perspectives sont encourageantes. En effet, les unions ouvrières du C.I.O. qui représentent les travailleurs de quais des trois principaux ports du Pacifique, ont approuvé les termes d'un nouveau contrat qui leur avait été soumis après avoir été accepté par l'association des employeurs. C'est à Los-Angeles que le vote décidant de terminer la grève de 89 jours a été enregistré en premier lieu. Les résultats ont été les mêmes à Seattle et à San-Francisco. Il ne reste que quelques détails à préciser.

A New-York, de plus, 2000 camionneurs, qui avaient quitté leur travail il y a une semaine sur une question de salaires, en sont venus à une entente avec leurs employeurs aujourd'hui.

AUGMENTATION

Par leur nouveau contrat, les travailleurs de quais de l'Est obtiennent une augmentation de 13 cents l'heure qui porte leur salaire régulier à $1.88 l'heure. Pour du travail de nuit et de fin de semaine, ils auront droit à $2.82 l'heure.

Le vote d'acceptation a été presque unanime, puisqu'il s'est établi dans la proportion de 9 contre 1.

L'église catholique des Pays-Bas a protesté auprès du gouvernement et du parlement hongrois contre les mesures de nationalisation des écoles libres en Hongrie. Le texte du mémoire était rédigé en français.

Vers Paris

M. Bernard VANIER, fils de l'ambassadeur canadien à Paris, qui s'est embarqué samedi dernier sur le paquebot du Pacifique Canadien "Empress of Canada" pour retourner en France après queiques mois de vacances au Canada.

(Photo Pacifique Canadien).

PROGRAMMES VARIÉS POUR PLAIRE À TOUS LES AUDITEURS DE CHLP

1000 WATTS
1410
AU CADRAN

Ici C. H. L. Paris

UNE PRESENTATION DU POSTE C.H.L.P. REALISEE DIRECTEMENT A PARIS PAR FABIENNE MARYSE, NOTRE CORRESPONDANTE CANADIENNE DANS LA VILLE-LUMIERE

MARIE BIZET
(7 décembre)

Paris ouvre ses portes à CHLP! Notre correspondante parisienne nous conduira d'un quartier à l'autre de la capitale française dans "ICI C.H.L.Paris".

LUIS MARIANO
(14 décembre)

Sur nos ondes
MARDI SOIR
de 8 hres 30
à 9 hres

ANDRE PASDOC
(21 décembre)

LISETTE JAMBEL
(28 décembre)

Paris et ses vedettes, ses lieux historiques, ses boîtes de nuit, ses théâtres, ses studios de cinéma, vous seront révélés par Fabienne MARYSE dans "ICI C.H.L.Paris".

UNE AUTRE INITIATIVE DE CHLP
LE POSTE QUI VA SANS CESSE DE PROGRES EN PROGRES

"Ici C.H.L.Paris sur nos ondes mardi"

ANDREX
(30 novembre)

Chaque semaine, le poste C.H.L.P. offrira à ses auditeurs un programme radiophonique réalisé à Paris même, enregistré sur fil et envoyé au Canada pour retransmission sur nos ondes. Le poste C.H.L.P. s'est assuré les services de Mlle FABIENNE MARYSE, jeune montréalaise présentement en voyage dans la Ville-Lumière. Mlle MARYSE interviewera donc ainsi chaque semaine de nombreuses personnalités artistiques françaises que les auditeurs connaissent déjà par le film ou le disque. Cette brillante émission "ICI C.H.L.Paris" sera entendue sur nos ondes mardi soir de 8 h. 30 à 9 h. Une émission d'envergure, initiative de C.H.L.P. destinée à ses milliers d'auditeurs et d'auditrices fidèles.

JEAN PATART
(4 janvier)

DE 9 H. à 10 H., CE SOIR

PLACE PIGALLE

revient sur nos ondes avec l'unique

ANDRE TREICH

et les artistes de la chansonnette :

HENRY SALVADOR — ROBERTE MARNA — ROGER LUCCHESI — LUCIENNE VERNAY — GEORGES ULMER — MARIE-JOSEE — FERNANDEL

et les orchestres

MEDINGER et FERNAND WARMS

Amateurs de quilles

Soyez à l'écoute de CHLP ce soir de 10 h. 30 à 10 h. 45 alors que Roland Giguère vous fera entendre un interview enregistré dans une salle de quilles de Montréal.

CHANSONNETTES FRANÇAISES

La chansonnette française jouit d'une popularité que la guerre n'a pu atténuer. Les grandes voix de Paris nous parviennent sur disques et C-H-L-P les place quotidiennement en vedette dans plusieurs émissions comme:

FLEURS DE PARIS
(tous les après-midi à 3 h. 30)

AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE
(tous les jours de 5 h. à 7h.)

EN VEDETTE AUJOURD'HUI:

5 h. 00—Raymond LEGRAND
5 h. 15—Jean NAVARRE
5 h. 30—Mona GOYA
6 h. 00—Tino ROSSI
6 h. 15—André CLAVEAU
6 h. 30—Edith PIAF
6 h. 45—Georges ULMER

L'HEURE FAMILIALE
(tous les soirs à 7 h. sauf le samedi et le dimanche)

L'HEURE FEMININE
deux heures et demie de chansonnettes
de midi à 2 h. 30 avec
MAURICE GAUVIN

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

LUNDI

P.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6 00	Au carr. de la chansonnette	Une vedette	Yvan l'Intr.	Sérénades	Variétés	Nouvelles et	Ch. françaises
15	"	Dites-moi	Nouv. sports	Nouvelles	Nouvelles	Ballroom	"
30	"	Forum Sports	Revue	Sport amateur	Divertimento	"	Nouv.-Express
45		Nv. chez nous	En dinant	Près du feu	BBC	"	et chans. franç
7 00	L'Heure fami.	Alain Gravel	Un homme et	Oncle Troy	Chicho Valle	Nouvelles et	"
15	"	"	Métropole	Sport	Variétés	Al-je dit ça?	"
30	C. Bourgeois	"	Duo	Club 15	Trio Adams	4 chevaliers	"
45	Ecole La Tosca	Le diable s'en...	Gré de la Bohé.	Make Mine Mus.	Reportages	So the st. goes	Oncle Troy
8 00	Comédie music.	Concert Kraft	North. Electric	Pickwick papers	North. Electric	Nouv. et sports	Fantôme
15	"	"	"	"	"	Strike the band	au clavier
30	Sous la feuillée	Je suis un crim.	Qui suis-je?	Quiet please	Forum	Boston Blackie	Les Misérables
45	Canc. J. Sauriol	(8.55) Ch. du T	"	"	"	"	Nouv. (8.55)
9 00	Place Pigalle	Théâtre Lux	Radio-concert	Music by Osser	Musique	Radio Theatre	Article 12
15	"	"	"	"	"	Drama	"
30	"	"	Trio lyrique	Stars in the	"	Concert	4 hommes,
45	Nouv. (9.55)	"		night	"	"	une femme
10 00	Montréal la nuit	My friend Irma	Nouvelles	Contented hour	Nouvelles	Nouv.-chasse	Paris Swing
15	"	"	La politique	"	Revue	Easy aces	"
30	Intrviou-quilles	Concordia	Concert	Susan Fletcher	Politique prov.	Nouvelles	"
45	Intermède	Nouvelles	"	Winners show	Piano	Christ for Mtl	Nouv. (10.55)
11 00	Montréal	Sports	Adagio	Nouvelles	Danse	Nouv.	Dorsey Show
15	la nuit	Chanteur genre	"	Off the record	"	Eleven Ten Exp	"
30	"	Duke Ellington	App. with music	"	Théâtre	Orchestre	"
45	Cab. dansant	"	"	"	"	"	Nouvelles
MINUIT	Fin des émis.	Nouvelles	Fin	Fin des émis.	Nouvelles	Nouvelles	Musique

MARDI

A.M.							
6 00		Nouvelles			Bonjour	Nouvelles	Réveil
15		Eveil		Maurice Bédard	"	Ferme	Prières
30	(6.50) Ouvert.	"		"	"	Wake Up Mtl	"
45		"		"	"	Sacré-Coeur	Nouvelles (6.55)
7 00	Carrousel	Actualités	Opéra de 4 sous	Nouvelles	Nouvelles et	Nouv. et	Siffler en
15	"	(7.05) Eveil	"	Maurice Bédard	bonjour	Musical Clock	s'éveillant
30	"	"	"	"	Nouvelles	Nouvelles	"
45	Nouv. & sport	4 h., Oratoire	"	"	Heure réveil	Musical Clock	Nouv. (8.55)
8 00	Au S.-Coeur	Nouvelles	Nouvelles	Nouvelles	Nouvelles	Nouvelles	Siffler en
15	Carrousel	730 Blvd	Elévations	Toast & Coffee	Prières	Musical Clock	s'éveillant
30	Entretien	Légaré	Mus. lég.	Matinées	Marches	"	"
45	matinal	"	"	Marche	"	"	Nouv. (8.55)
9 00	"	Actualités	Nouv. et chant	Time to sing	Nouvelles	Nouvelles	Roger Baulu
15	"	Ann. Jockey	"	Breakfast club	Mélodies	Time Was	"
30	Ne le dites pas	Les magasins	Petit train	"	"	"	"
45	Nouv. (9.55)	Fl. & chardons	"	"	Educatif	Souvenir	Nouv. (9.55)
10 00	Au bal muzette	Nouv. et	Sur nos ondes	Pages of melody	"	Nouvelles	Artis. Cana.
15	Canzone	Fern. Robidoux	entre nous	"	Kindergarten	Ballroom	"
30	CHLP-1-6-1-0	"	Le titre s.v.p.	Golden gate qu.	Musique	"	Ent. musicales
45	"	"	Drames	Beauty corresp.	Sweet hour	"	Nouv. (10.55)
11 00	Buffet	Nouvelles	Franc. Louvain	Breakfast	Road of life	Nouvelles et	Par. de la chan.
15	de gaieté	(11.05) Panier	Mtt. Rancourt	in Hollywood	Big Sister	Kate Aitken	"
30	"	Jockey du jour	Troubadours	Women's world	Your beef?	Valse	"
45	"	"	"	Mus. pour mad.	Laura	Polka holiday	Nouv. (11.55)
P.M.							
12 00	L'heure fém.	L'Angelus	Jeunesse Dorée	Nouvelles et	Nouv. B.B.C.	Nouvelles	Par. chans.
15	"	"	Rue Principale	Hi-Neighbour	Lucy Linton	News Quiz	"
30	"	Coin du disque	Réveil Rural	Claudia	La ferme	Spotlight	"
45	"	Nv. mondiales	"	Store news	"	Mélodies	"
1 00	Radio-journal	Franco swing	Quelles nouv.	Nouvelles	Radio-journal	Nouvelles	Nouvelles
15	L'heure fém.	Mélo Templeton	Radio-journal	House party	Happy gang	Pops Concert	Par. chans.
30	"	La vie en rose	Vers le soleil	Rotary Club	"	"	"
45	"	Fleurs mus.1.55	Détente	"	Singalong	"	Nouv. franç.
2 00	"	Actualités	Grande Soeur	2 o'clock caller	Bernie Braden	Nouvelles	Dorsey Show
15	"	et amour	Maman Jeanne	Ethel & Albert	Valses	Myrt & Marge	"
30	Poèmes sympa.	Les malades	Radio-parents	2 o'clock caller	Mus. yours	Rythme	"
45	"	Rêverie music.	"	"		Gospel Singer	News (2.35)
3 00	"	Actualités	Chefs-d'oeuvre	"	Life Can Be	Nouv. et	Good afternoon
15	"	avec Denise	"	Nancy Craig	Ma Perkins	Jane & Al	"
30	Nouv. du Cap	"	"	2 o'clock caller	Pepper Young's	"	Valse
45	(3.55) Nouv.	"	"	"	Right to	"	Nouvelles (3.55)
4 00	Kiosque à nous.	Actualités	Heure du Thé	Tello-Test	Jack Berch	Club 800	Club Alouette
15	"	(4.05) Evé. soc.	Pour les malad.	Guiding Light	Commentaires	"	"
30	Chant d. nôtres	Ch. de m. coeur	Radio-collège	Dr Malone	Variétés	"	Chansons
45	Nouv. (4.55)	"	"	Rosemary	"	"	Nouv. (4.55)
5 00	Carr. de la	Actualités	"	Santa Claus	"	Nouv.	Chansons
15	chansonnette	Colette&Rolland	"	"	"	Superman	"
30	"	Ch.de mon coeur	Faire-part	Histoires	Histoires	Ballroom	"
45	Nouv. & Sport	Madelei.&Pierre	Chansonnettes	Gospel Singer	Western Five	"	Nouvelles (5.55)
6 00	Au carrefour de	Une vedette	Yvan l'Intr.	Sérénades	Variétés	Nouvelles et	Par. de la chan.
15	la chansonnette	Dites-moi	Nouv. de sport	Nouvelles	Radio-Journal	Ballroom	"
30	"	Sport	Revue	Près du feu	Divertimento	"	"
45	"	Nouvelles	En dinant	Orchestre	BBC	"	Sport (6.55)
7 00	Hre familiale	Alain Gravel	Un homme	Oncle Troy	Al Harvey	Nouvelles	Par. de la chan.
15	"	"	Métropole	Sport	Sweet & Swing	Al-je dit ça	"
30	Bouquet musical	"	Rolande&Robert	Club 15	Simone chante	Cavalcade	"
45	Chas Magnante	Le diable s'en...	Troubadours	Make mine mus	Charades	This is the story	Oncle Troy
8 00	Folklore	Juliette Béliveau	Le destin	Bridge	Morgan Time	Nouv. et sports	Fantôme
15	"	"	"	"	"	Strike the band	au clavier
30	CHLP à Paris	La mine d'or	Concerts symp.	Symp. Toronto	Cavalcades	Fun parade	Etoiles de dem.
45	"	Ch. du tps 8.55	"	"	"	"	Nouvelles (8.55)
9 00	Plage Pigalle	Dans le vivoir	"	"	Bob Hope	Strange Wills	Jacques Hélian
15	"	"	"	"	"	"	"
30	"	Ral. du rire	Ecole des par.	Tired of fighting	Fibber McGee	Concert	Sept ou onze
45	Nouv. (9.55)	"	"	"	"	"	Nouvelles (9.55)
10 00	Montréal la nuit	Y a du soleil	Nouvelles	Big town	Nouvelles	McGill show	Paris Swing
15	"	"	La fem. mariée	"	Actualité	Easy Aces	"
30	Maroon Club	Carm Cavallero	Alain Grandbois	Harmony house	Leicester Sq.	Nouvelles	"
45	Sport (10.50)	Les nouvelles	Jean Narrache	"	"	Christ for Mtl	Sport (10.55)
11 00	Top Hat Café	Sports	Adagio	Nouvelles	Orchestre	Nouv. et sport	Dorsey Show
15	"	Chanteur genre	"	Off the record	"	Eleven-Ten Exp	"
30	Cabaret	Orch. de danse	Mus. de danse	"	Musique	"	"
45	"	"	"	"	"	"	Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouv. et fin	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouv. et fin.	Nouvelles et fin	Nouvelles	Musique

"Je ne suis pas bien chic," soupire la pauvre Donalda

ST-HYACINTHE, 29. — "Silence, on tourne". Lentement Donalda s'avance vers Alexis dans un décor gris d'automne. Elle s'assied sur une roche et lui dit sans le regarder: "C'est comme ça, Alexis, j'ai marié Séraphin". Et la scène se poursuit, simple dans sa grandeur. Donalda fidèle à ses vœux renvoie celui qu'au profond d'elle-même elle ne peut cesser d'aimer.

BELLE SINCERITE DE DONALDA

Les nombreux visiteurs qui se pressaient sur le plateau alors que l'on tournait une scène du film "Un homme et son péché", dans les studios de Quebec Productions, à Saint-Hyacinthe, sont immédiatement pris par la sincérité des acteurs et surtout par ce qu'ils évoquent. Ils sont bien tels qu'on les imaginait: une Donalda grave, consciente de son devoir, résignée, que l'on trouve belle malgré la tristesse qui marque ses traits. Elle est coiffée à la mode du temps; ses cheveux simplement tirés forment un gros chignon sur la nuque. Elle porte une jupe de laine grise, un corsage brun, de gros bas de laine dans des souliers de "boeuf"; un fichu couvre ses épaules. Lorsqu'elle parle avec toute la saveur du langage des "Pays d'en Haut", elle donne au personnage le caractère que la radio et le théâtre nous ont fait connaitre, elle est Donalda. Il en est de même de tous les autres personnages que nous eûmes le plaisir de rencontrer: Alexis, Jambe de Bois, Bill Wabo. Quelques "rushes" montrés en exclusivité aux journalistes leur ont permis de voir que tous, y compris l'inimitable Séraphin, font revivre une fresque inoubliable de la vie régionale au pays, à la dure époque de 1890. Ce sera un beau et grand film, n'en doutons pas.

AUTHENTICITE DES COSTUMES

Mais la "Pauvre Donalda", quitte maintenant le plateau pour venir causer tout simplement avec nous. Elle redevient immédiatement Nicole Germain, la jolie Nicole qui se fait un plaisir de nous parler de ses toilettes. Toilettes, le mot est fort, disons plutôt costumes. Car Donalda ne porte pas satins et fines dentelles, et il faut rendre hommage à Mme Marie-Laure Cabana d'avoir su réaliser avec autant de réalisme les costumes de cette production. Cette dernière s'est inspirée de photos de l'époque. Elle a fait reproduire des costumes, confectionner des souliers de boeuf, a emprunté à des collections historiques. Une religieuse de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe ne lui a-t-elle pas prêté un châle authentique que portera l'héroïne du film dans une des scènes finales? Quelles recherches n'a-t-elle pas été obligée de faire pour rendre parfaitement les robes que l'on portait autrefois.

Mme Cabana nous montre d'authentiques photos de l'époque qui l'ont beaucoup aidée. Elle nous fait visiter sa garde-robe; on y voit des robes de lainage grossier et de cotonnade qu'égaient de modestes, oh bien modestes dentelles, des jupes et des fichus de laine etc. Les hommes portent pantalons de gros drap, blouses aux couleurs foncées et "mackinaws" à carreaux, ainsi que de vieux feutres. On sera plus chic pour l'épluchette de blé d'Inde et les femmes auront une robe de cotonnade au lieu de l'éternelle jupe de laine, tandis que les hommes mettront un complet de gros drap un peu plus propre, mais là s'arrête l'élégance. On ne cherche pas à faire Hollywood; on veut du réalisme et de l'authenticité. Et voilà pourquoi l'on réussira.

Nicole Germain nous raconte de charmantes anecdotes sur la vie du studio, la belle entente qui existe entre les gens de la troupe et le plaisir, le véritable plaisir, qu'on a à tourner "Un Homme et son Péché". Ainsi on a fait venir des "Pays d'en Haut" de véritables "violoneux" et des "gigueux" pour la fameuse épluchette de blé d'Inde. Soyons indiscrets et disons à nos lecteurs qu'un brave gigueux, vénérable septuagénaire, avait trouvé la "belle Donalda" de son goût et venait constamment la demander pour danser les "sets". Cela marchait bien au cours des répétitions, mais pour les prises de vue, Donalda devait danser avec Alexis, et le brave homme ne voulait rien entendre; Donalda le dédaignait et il en fut très blessé. Donalda brise les coeurs...

PANNE D'ELECTRICITE

Les journalistes que recevait la Quebec Production samedi après-midi, se sont bien amusés aussi d'un incident qui paralysa complètement les prises de vue pendant une vingtaine de minutes. Le courant électrique manqua totalement sur le plateau et l'on se trouva immédiatement dans le noir. On se procura des chandelles, ce qui fit bien couleur locale, dans l'ambiance du film. Une réception suivit la visite des studios. M. et Mme René Germain en furent les hôtes charmants. Cette visite était organisée par M. Rolland Côté, journaliste et publiciste.

Armande MARQ

A Marie-Réparatrice Outremont

Prochaine Heure Sainte le 2 décembre, de 8 à 9 h. p.m., chapelle de Marie-Réparatrice, Outremont. Récitation de l'Office du Sacré-Coeur alterné de chants et actes de réparation au Sacré-Coeur. Le R. P. Lemay, S.S.S. présidera. Tous les membres, anciens et nouveaux, sont invités à y prendre part.

20,000 Austin exportées aux E.-U.

Le 12 novembre dernier, la vingt-millième nouvelle "Austin a-40" destinée aux Etats-Unis sortait de l'assemblage à Birmingham. La production de ce seul modèle atteint 50,000 unités durant la même année. Les exportations d'"Austin" aux Etats-Unis ont fait entrer en Angleterre, plus de vingt millions de précieux dollars américains. 550 voitures seulement ont été vendues par priorités, en Angleterre.

Légion Canadienne du Pacifique Canadien

A la dernière assemblée de la section féminine de la succursale "Pacifique Canadien" de la Légion Canadienne, on a procédé à l'élection de la direction pour l'année 1949, dont voici la liste: présidente, Mlle A.-W. Wakeham; première vice-présidente, Mlle W. Atkinson; deuxième vice-présidente, Mme W. L. Ritchie; trésorière, Mme L. Walters; secrétaire, Mme Arthur Brunet; vérificatrices, Mme H.-E. Tessier et Mlle E. Rost. Les membres du comité exécutif sont: Mlle P. Fallon, Mme N. Chalmers, Mlle Dorothy Ryan, Mmes Dorothy Abbott, John Tanner, E.-S. Sutherland, Maurice Brennan, Carl Major, J. Legault et Mlle N.-S. Whittett, publiciste.

On a annoncé à cette assemblée que la vente annuelle des coquelicots a rapporté la somme de $1,670.00, ce qui est une augmentation de $500 sur l'an passé.

La tombola annuelle, qui a eu lieu le 20 novembre, a rapporté $525 et cet argent servira aux oeuvres de bienfaisance de la Légion.

Trêve de Noël en Palestine?

CITE VATICANE, Italie, 29. (P.A.) — On tente d'obtenir une trêve de Noël entre les belligérants juifs et arabes, pour permettre la traditionnelle procession de Jérusalem à Bethleem.

Démonstration culinaire

Démonstration culinaire, jeudi, à 2 heures, le 2 décembre, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun, 1,000, 5e Avenue. Entrée gratuite.

Un incendie fait 27 morts à Mexico

MEXICO, 29. (P.A.) — On croit que 27 personnes ont perdu la vie, hier, à Mexico, quand un édifice en flammes s'effondra dans la rue. La police a déclaré avoir retiré 10 cadavres des décombres, à date. Toutes les victimes, dont 12 pompiers, furent ensevelies sous les débris de l'édifice, quand à la suite de violentes explosions, il croula.

Retraites fermées

A Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, retraites fermées: du 6 au 9 décembre, prêchée par le R. P. Antoine Poiletier, S.J.; pour jeunes filles, du 9 au 12, prêchée par le R. P. L. Gauthier, C.S.V. S'inscrire à ces retraites en écrivant ou en téléphonant DO; 9276.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée : O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone : LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois ..	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an .	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, Canada, 1 an ...	5.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an.	5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont. : Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone : ELgin 1016.

Etats-Unis : Ralph-P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 29 NOVEMBRE 1948

Le creusage du Richelieu

Rien ne paraît plus logique et plus avantageux, si l'on considère la carte de la province de Québec, que l'aménagement de la rivière Richelieu sur tout son cours pour la navigation entre Montréal et New-York. Ce cours d'eau relie les deux métropoles en complétant le lien formé par la rivière Hudson et le lac Champlain. La distance entre New-York et Montréal, si l'on emprunte cette voie, est la moitié moins longue que celle du trajet par les canaux du Saint-Laurent et par le canal d'Oswego, ce qui signifie une économie sensible dans le coût du transport maritime.

Ces faits étaient mis de nouveau en lumière, ces jours derniers, par le lieut.-col Lucien Dansereau, dans une causerie prononcée à l'appui de l'initiative de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec, en faveur de la reprise du creusage de la rivière Richelieu. Il s'agit là, comme on l'a dit, d'une entreprise dont le parachèvement ne se fera qu'avec le stimulant d'une opinion publique éclairée et résolue et qui exigera beaucoup de persévérance de la part de ses zélateurs.

Lorsque la rivière Richelieu aura été aménagée pour la navigation à eau profonde ; lorsque la canalisation du Saint-Laurent sera un fait accompli, l'on se demandera comment et pourquoi de telles améliorations ont tant tardé. L'explication, c'est que de telles entreprises brisent avec la routine et trouvent autant d'adversaires que de partisans parce qu'elles heurtent certains intérêts et exigent de forts déboursés de la part des pouvoirs publics. Ces obstacles ne sont pas pour décourager toutefois la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes et le public suivra avec un vif intérêt la poursuite de leur initiative dans ce domaine.

L'essor de nos arts paysans

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

La tâche de l'aviseur technique que le gouvernement provincial vient de se donner, dans la personne de M. Paul Gouin, en ce qui concerne la promotion de nos arts paysans, ne sera pas stérile, car il s'agit là d'un champ d'action où il y a beaucoup à faire pour organiser la pleine exploitation des aptitudes de nos gens et pour orienter leurs efforts. L'artisanat peut devenir une industrie importante et profitable, tout en conservant ses caractéristiques artistiques et, sommes-nous tentés de dire, surtout en les conservant, c'est-à-dire en se gardant de la déchéance qui marque trop souvent la commercialisation des œuvres de ce genre. Le gouvernement a raison de s'intéresser à la production artisanale, pour lui donner des directives, pour la systématiser, pour lui conserver son inspiration et son caractère, pour lui offrir des débouchés avantageux.

Les efforts que l'on consacrera au développement de nos arts paysans sont d'avance justifiés par les avantages qu'y trouvera notre industrie du tourisme, l'une de nos principales sources de revenus, et par l'encouragement tangible qu'il apportera à nos artisans ruraux, à qui font souvent défaut les raisons d'ordre matériel de persévérer dans leur condition. L'artisanat peut être pour eux une source constante de profits, comme un nombre grandissant d'entre eux le constatent.

Du point de vue artistique, M. Paul Gouin est un connaisseur en fait d'artisanat. Ses inclinations dans ce domaine ne se sont pas limitées cependant à la satisfaction de ses goûts de collectionneur. A la direction de sa maison de Beaumanoir, rue Sherbrooke, il a pu se familiariser avec les problèmes de la vente des produits de nos arts paysans. Ses avis à cet égard ne seront pas moins utiles que ses recommandations concernant la production artisanale.

Nos cadeaux à l'étranger

par Alonzo CINQ-MARS

Les Canadiens continuent de pratiquer une charité de bon aloi à l'égard de certains pays européens qui, trois ans après la fin de la guerre, en subissent encore les contre-coups économiques et manquent toujours de vivres. Cette générosité ne se manifeste pas seulement d'une façon officielle par les actes de notre gouvernement dans plus d'un domaine, mais aussi chez les individus. Depuis la fin de la guerre, navires et avions ont transporté en Europe d'innombrables colis envoyés par des Canadiens à leurs parents ou amis européens. Ce mouvement est plus intense que jamais à l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An, surtout en ce qui concerne les envois de vivres.

Ce geste d'amitié et de charité est des plus louables. Il n'est pas de meilleure façon de remercier la Providence des bienfaits dont elle nous comble que de faire bénéficier de notre abondance nos parents ou amis européens qui manquent de tant de choses. Ces envois contribuent à activer le commerce canadien et font grandement l'affaire de nos producteurs et de nos commerçants, mais à la condition que les articles que nous expédions ainsi soient de production canadienne. On nous signale que tel n'est pas toujours le cas.

Il y a déjà quelque temps, les autorités postales du Canada ont fait savoir aux Canadiens désireux d'expédier des colis de vivres ou d'autres articles en Europe assez tôt pour qu'ils parviennent à leurs destinataires pour la Noël, qu'ils devaient le faire au plus tard à une certaine date. Or voici que des maisons d'affaires informent leurs clients qu'ils n'ont pas à craindre de dépasser cette date et d'être en retard pour les cadeaux de Noël qu'ils désirent envoyer sous forme de vivres à leurs parents ou amis d'Angleterre ou du continent européen, puisqu'elles s'engagent à faire expédier du Danemark, en quelques jours, le jambon, le bacon ou le beurre qui constitueront ces cadeaux.

Il est vraiment anormal que les Canadiens aient à faire acheter au Danemark les vivres qu'ils veulent envoyer comme cadeaux en Europe. Ceux qui auront attendu trop tard pour que leurs colis arrivent à la Noël auront bien tort de vouloir racheter leur négligence en faisant acheter en Europe même les vivres qu'ils désirent y expédier. C'est là une anomalie regrettable et condamnable. Ce sont des produits canadiens qui sont le plus appréciés là-bas. Et les destinataires qui n'auront pas reçu ces cadeaux pour la fête de Noël seront tout aussi heureux de recevoir un peu plus tard des vivres provenant du sol canadien.

Il y a là pour eux une question de sentiment que nous ne pouvons ignorer, et pour notre pays une question d'intérêt qui n'est pas à dédaigner. Il est bon que les Européens qui bénéficient de la générosité canadienne sachent que les vivres que nous leur envoyons sont des produits de la terre canadienne. Et il est juste que l'économie de notre pays profite de la générosité de ses citoyens.

Il est déjà assez cocasse que nous ayons à importer du beurre du Danemark pour notre consommation. Au moins, ne poussons pas l'anomalie jusqu'à faire acheter au Danemark le bacon que nous désirons envoyer en Europe.

L'importance de l'éducation

La nomination de M. Omer Jules-Desaulniers, ci-devant inspecteur général des écoles primaires, au poste de surintendant de l'Instruction publique, nous permet d'attirer de nouveau l'attention sur l'importance trop souvent méconnue de l'*éducation*. Nous employons ici le mot éducation dans son sens général. On ne saurait nier, si l'on se permet d'observer consciencieusement, qu'à la base de nos misères sociales se trouve le manque d'éducation. L'homme non éduqué limite son horizon à lui-même ; il ne songe pas à faire la part des autres. On peut dire à cet égard que l'éducation développe l'altruisme plutôt que l'égoïsme. L'ignorant est généralement porté à l'égoïsme parce que, faute d'instruction et d'éducation, il ne peut voir plus loin que les choses qui sont à sa portée : il n'a pas d'envergure.

C'est dire l'importance des fonctions du surintendant de l'Instruction publique à qui est confiée la haute direction des écoles, ces *usines du savoir* et de l'éducation, comme disait un romancier célèbre. Le poste de surintendant permanent de l'Instruction publique était vacant depuis le départ de M. Victor Doré, il y a environ deux ans. Il était occupé provisoirement, depuis, par M. J.-P. Labarre, inspecteur général des écoles normales. M. Labarre vient d'être promu directeur des dites écoles. Il s'agit d'un poste nouvellement créé. Nos félicitations au nouveau surintendant de l'Instruction publique et au directeur des écoles normales.

Noblesse de métropole exige

par Henri DUFRESNE

C'est avec joie que la population montréalaise a appris, récemment, que l'île Sainte-Hélène, à laquelle nous attachent des souvenirs historiques précieux, sera embellie et pourvue de piscines, d'un vaste amphithéâtre et d'autres *améliorations* grâce à l'exécution d'un plan d'ensemble que le Comité exécutif vient d'approuver. Il n'en coûtera, paraît-il, que $2 millions, mais personne n'aurait chicané si l'objectif eût encore été plus élevé. En coûterait-il quelques centaines de milliers de dollars de plus, pour faire de cette oasis, située à proximité de la ville enfumée et malodorante, un paradis de récréation, surtout pour les enfants, que ce serait encore de l'argent bien placé. On a trop longtemps négligé les avantages incomparables qu'offre cette île comme retraite de verdure pour le petit peuple des quartiers ouvriers et pour tous les citadins en général. C'est un défaut propre aux Canadiens de ne pas apprécier ce qu'ils ont et surtout de n'en pas profiter. Si l'on voulait viser encore un peu plus haut, on pourrait faire de l'île Sainte-Hélène la *merveille* de l'Amérique. Située dans les eaux d'un des plus grands et des plus beaux fleuves du monde, face à la plus grande ville du Canada et à son mont Royal, et, d'autre part, à vue d'une campagne harmonieusement découpée, semée de clochers et avec comme horizon une chaîne interminable de montagnes, l'île Sainte-Hélène présente un spectacle d'une magnificence qu'on trouve dans peu de pays. La ville, le port, la montagne, la campagne et les variations des saisons propres au pays canadien, tout se confond en féerie dans ce paysage.

Il serait à souhaiter que l'île Sainte-Hélène fût ouverte l'anée durant, que les routes qui la sillonnent fussent entretenues l'hiver. On pourrait en faire un centre prestigieux de sports d'hiver. Sans oublier le paysage nouveau que composeraient la neige et ses dentelles : la ville blanche et ses fumées, les vastes champs enneigés, les coques immobilisées des navires et, se mêlant à tout cela, l'écho particulier aux bruits d'hiver. Montréal, selon M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, deviendra une ville de quelque 2,000,000 d'habitants d'ici à la fin du siècle, réserve faite d'une guerre éventuelle. Elle se doit de renoncer à sa timidité habituelle et de réaliser de grandes entreprises. Elle doit aspirer à devenir la plus belle ville de l'Amérique, sinon la plus grande. Jusqu'ici,—il faut bien l'avouer, — on n'a à peu près rien fait. Il faut reprendre le temps perdu. L'heure des grands travaux est arrivée. Notre administration est bien disposée. Mais pour le métro comme pour les autres entreprises envisagées, il importe de se mettre à l'œuvre *immédiatement*, sans une minute de retard. Plus ces entreprises sont considérables, plus elles coûtent cher, plus raison est de ne pas remettre à demain ce qu'il faudra faire inévitablement et à un prix peut-être de beaucoup plus élevé.

Un peu de tout

Congrès d'hygiène en France

Sous la présidence de M. Sehneiter, ministre de la Santé Publique, en France, les membres de la Société de Médecine publique et de Génie sanitaire ont commencé les travaux de leur XXVIIIe Congrès d'hygiène, dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur. La première journée a été consacrée à plusieurs études du problème de l'alcoolisme. Des communications ont été faites, notamment par MM. le docteur Derobert, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, qui traita des "Considérations générales sur la lutte antialcoolique"; le médecin général Le Chuiton, directeur du service de Santé de la Marine, qui parla de la lutte contre l'alcoolisme dans la Marine nationale; le docteur de Véricourt qui, dans le domaine industriel, fit une étude des "boissons d'ateliers", etc. Les deux dernières journées ont été consacrées à l'hygiène par la désinfection et par la suppression du bruit.

* * *

Progrès de l'hygiène infantile

Pendant le mois de septembre, il y a eu dans les Unités sanitaires du Québec 1110 cliniques de puériculture. C'est dire que l'hygiène de la première enfance a profité à nombre de familles. Le nombre des nourrissons examinés atteignit 19,212 et celui des enfants de six ans ou moins, à 17,074. Par ailleurs, les visites à domicile ont permis de faire 14,376 examens de nourrissons et 20,291 examens de pré-scolaires. "C'est en somme la continuation de l'hygiène maternelle. L'hygiène de la première enfance dont les chiffres apparaissent ici signifie que, après la naissance des bébés, les infirmières des Unités sanitaires rendent régulièrement visite aux nourrissons et à leurs mamans. Bientôt ces dernières conduisent périodiquement leurs enfants aux cliniques paroissiales de puériculture où le médecin hygiéniste et l'infirmière surveillent la croissance des petits et où la jeune mère s'instruit et reçoit des conseils et des directives appropriées à sa situation. Chaque fois qu'il est nécessaire, la jeune mère est invitée à consulter le praticien, car le médecin de famille est le protecteur attitré de la santé de tous."

Les mots qui vivent

—La grandeur morale a des sommets qui touchent au ciel, et qu'on ne rencontre que dans la vie des héros et des saints.

Mgr Baunard

En marge de l'actualité

Point trop n'en faut

(par Paul de MARTIGNY)

Les Américains, nos voisins et amis, ne sont pas des anges mais des hommes; aussi ont-ils, comme tout le monde, des défauts. Mais ils savent faire les choses en grand quand ils s'en mêlent. Ainsi, chaque année, les musiques militaires des Etats de l'Ouest se réunissent à Long Beach, en Californie. Cela commence par une aubade sur le parvis de la cathédrale, suivie d'une messe en musique naturellement. Cinq mille musiciens, par rangs de quatre prennent position sur la place. C'est quelque chose, vous pensez: les bois et les cuivres mugissent, les clarinettes et les petites flûtes aigrelettes, les trombones héroïques et les énormes contrebasses dont la voix est celle du crocodile qui s'enrhume, donnent en même temps. Les habitants de la ville en ont mal aux oreilles pendant une semaine.

Novembre, même en Californie, est le mois de la tristesse et pour se protéger contre ses larmes, il faut un parapluie.

—Ferai-je, ainsi qu'il est d'usage dans le grand monde, un mariage en musique, se demandait Lucille Stanton? J'en ai fait bien des fois le rêve, mais serait-ce convenable en novembre?

—Par ces temps de vie chère, lui représenta sagement sa mère, les doubles croches sont hors de prix.

Aussi renonça-t-elle à faire son entrée à l'église aux accords de la Marche Nuptiale de Lohengrin. Qui se marie, se dit Ronald Rusk, le fiancé, doit être conciliant.

—Impossible, lui dit le prêtre auquel il s'était adressé, de vous marier à dix heures. A ce moment la cathédrale sera envahie par une foule énorme.

Ainsi que prévu la cérémonie fut terminée à dix heures, mais lorsque la grande porte de cathédrale s'ouvrit devant eux, les nouveaux époux eurent un mouvement de recul. Sur le parvis, les musiques militaires étaient massées. Elles étaient au pas cadencé et se disposaient à se mettre en marche sur la cathédrale dont elles feraient frémir l'immense nef.

Le tambour major leva sa canne à pommeau d'or: .. ..

—En avant la zizique hurla-t-il.

Ce fut effrayant. Les cinq mille musiciens donnèrent avec ensemble les premières notes de la Marche de Lohengrin:

Toi, le plus beau
Toi, la plus belle
Reste avec celui
Et toi, reste avec elle.

L'automobile qui devait emmener les époux au pays de la lune de miel vacillait sur ses pneus. Le marié enfonça son chapeau, de crainte qu'il ne s'envole; la mariée, frappée d'épouvante ramassa ses jupes et le bedeau, devenu enragé, fit donner les cloches.

—En veux-tu encore de la musique, lui demanda sa mère?

—Point trop n'en faut reconnut-elle.

CONVOCATIONS

L'architecte français, Jacques Gréber, sera le conférencier invité de ce soir à la réunion hebdomadaire des anciens du club Sainte-Marie. Le dîner commencera à 6 heures exactement. La causerie de M. Gréber s'intitule "les grands hommes tels que je les ai vus".

Anniversaires historiques

Demain il y aura 185 ans que James Thompson devenait premier maître de poste de Montréal

(Par Eugène Stucker) — On a dit que le service de la poste est le lien de toutes les affaires d'un pays. Son besoin n'est pas ressenti d'aujourd'hui et seulement par les peuples modernes.

LA POSTE CHEZ LES PEUPLES ANTIQUES

Déjà aux temps bibliques il y avait des services de courriers, première forme du service de poste. C'est l'Egypte qui aurait eu le meilleur système. Les Perses aussi l'auraient eu dès 500 avant l'ère chrétienne. Lorsque le roi Cyrus voulait partir en guerre, il s'y préparait par l'établissement de postes de relais entre son théâtre de guerre et sa capitale. Des courriers se relayaient tous les jours. Les Perses se servaient non seulement de pigeons voyageurs, mais aussi d'hirondelles pour porter leurs messages.

PLUS PRES DE NOUS

Les Romains eurent aussi leurs messageries. On attribue à l'empereur Auguste l'établissement des postes romaines. Les Gaulois, à leur tour, utilisèrent les coureurs pour transmettre leurs ordres ou leurs nouvelles. Au XIIIe siècle, l'université de Paris, qui recevait des élèves de toutes les régions de la France, voulut permettre à ces derniers de maintenir des contacts avec leurs parents, et établit un système de courriers. Le système de poste moderne est attribué au roi Louis XI.

LE TIMBRE-POSTE

L'idée du timbre-poste est due au Français Velayer. Mais sa forme actuelle lui fut donnée en Angleterre, vers 1840.

COURRIERS CANADIENS

Au Canada, tout comme dans l'Ancien Monde, les besoins d'un échange de communications entre les différents lieux, se sont fait sentir au fur et à mesure que les peuplements se dessinèrent plus nombreux. En temps de paix, entre les groupements de colons; en temps de guerre, entre les chefs d'expéditions et les garnisons, il y eut des courriers réguliers.

Le plus ordinairement, entre deux points éloignés, le système des relais fut établi, les courriers faisant une journée, pour remettre les messages à un autre courrier pour une nouvelle journée.

Mais il arrivait aussi que le même courrier devait porter son message de l'envoyeur au destinataire, sans le confier à personne d'autre. Dans ce cas le courrier devait se contenter de changer de cheval tous les jours, ou au besoin seulement. Dans ce sens, il y eut de nos compatriotes qui firent de véritables prodiges d'endurance. On rapporte ainsi le cas d'un François-Xavier Aubry qui, en une mémorable circonstance, fit preuve d'une énergie et d'une endurance physiques vraiment indomptables. A la fois explorateur et marchand colporteur entre les Etats américains du centre et ceux du sud, Aubry connaissait le pays et toutes ses routes. Ce dut être à une époque où il y avait de la poudre en l'air, et il ne s'agissait de rien moins que de porter des dépêches d'importance du fort Union, au Nouveau-Mexique, au fort Indépendance, sur le Missouri. Ce n'était donc pas une mince affaire. Les deux forts étaient éloignés l'un de l'autre de quelque 800 milles. Il fallait en outre, aller et revenir en sept jours. Aubry considéra l'enjeu: il y avait $1,000 à gagner. Il accepta la proposition, et fut de retour au bout de cinq jours et seize heures. Mais six des chevaux dont il s'était servi, avaient croulé sous lui, et à son arrivée, il était tellement moulu qu'on dut le descendre de sa dernière monture. Ce fut bien une course furibonde; on lui décerna le titre de "lion du jour."

ENTRE MONTREAL et QUEBEC

Comme il est facile à concevoir, le premier système de poste fut établi entre les deux agglomérations d'importance: Montréal et Québec, la métropole et la capitale. Au début, le seul chemin praticable était ce "Chemin roulant" qui s'appelle le fleuve St-Laurent. Le canot léger était le premier véhicule. Le plus ancien courrier de la colonie est Pierre Dasilva, dit Portugais. Il faisait du service entre les deux villes dès 1693. Il glissait sur le fleuve, sans commission de l'administration publique, et était payé par la clientèle.

A partir du 23 décembre 1705, l'administration publique se mêla du service de la poste. L'intendant Raudot publia une ordonnance, autorisant Dasilva à porter les lettres du gouverneur et celles de l'intendant, pour le service du roi, dans toute l'étendue de la colonie. Des relais furent installés à l'entrée de toutes les rivières débouchant au fleuve.

En 1721, l'intendant voulut faire un nouveau pas dans le service des postes; il établit le service des voitures. Cela demandait l'ouverture d'un chemin carrossable entre Montréal et Québec. Le contrat de ce chemin fut accordé à Lanouiller de Boisclerc. Mais le tracé resta sur le papier jusqu'en 1734. Ce n'est que cette année-là que Lanouiller ouvrit un chemin carrossable le long du fleuve et passa en voiture de Québec à Montréal.

Lorsque le courrier vint à agir sous mandat, sous le régime français, il lui était accordé une commission de dix sous par lettre, officielle ou particulière, portée de Québec à Montréal ou dans le sens opposé. La course à cheval d'une ville à l'autre, prenait trente heures. Il fut réglé que la correspondance était portée par voiture ou par cheval; les colis encombrants ou lourds voyageaient sur le fleuve. Ce dernier système resta fort lent jusqu'à l'avènement de la vapeur au début du XIXe siècle.

NOTRE POSTE SOUS LE REGIME ANGLAIS

Lors de la conquête du Canada par l'Angleterre, il se fit aussi un changement dans l'administration postale à Londres. On y créa un ministère des Postes, avec des sous-ministres à l'étranger. L'Amérique britannique du Nord fut divisée en un district méridional et un district septentrional, chacun ayant un délégué. C'est alors qu'en 1763, Benjamin Franklin, maître général des postes des colonies anglaises, ouvrit un bureau de poste à Québec, avec succursale aux Trois-Rivières et à Montréal. Demain il y aura 185 ans que James Thompson fut nommé premier maître de poste à Montréal.

Peu à peu on établit des services réguliers entre les centres américains et les centres canadiens. On faisait coïncider les malles avec les départs des océaniques de New-York pour l'Angleterre. En 1784 fut établi un service entre Montréal et Halifax; le trajet était de sept semaines. Celui qui voyageait de Montréal à New-York, passant par le lac Champlain et la rivière Hudson, prenait dix jours. Le courrier régulier s'est fait en raquettes jusqu'en 1798.

Le premier système postal des colonies américaines, fut caractérisé par les profits colossaux qu'ils rapportaient à l'administration métropolitaine. Le scandale de ces profits arriva même à entraver la correspondance. Vers le milieu du siècle dernier, les réclamations devinrent générales contre ce système onéreux. Londres ne céda qu'à la force morale et à la résistance opiniâtre.

C'est lord Clasiricarde qui inaugura les règlements postaux plus satisfaisants dont nous jouissons aujourd'hui. Il suffit d'un exemple pour s'en rendre compte en rappelant qu'en 1765 on payait 85 d. 12 sous pour affranchir une lettre de Montréal à Québec, tandis qu'aujourd'hui elle ne nous coûte que quatre sous. Depuis la création du Ministère des Postes canadien, ce service n'a cessé de s'améliorer.

D'autres patinent, lui plonge

S'il est des maires qui ne trouvent pas le temps de consacrer quelques instants par jour à la culture physique, ce n'est sûrement pas le cas de LESSEPS MORRISON, le premier magistrat de Nouvelle-Orléans. Le maire Morrison est un ancien champion nageur de l'université de l'Etat de la Louisiane, et il ne manque jamais une occasion de s'adonner à ce sport qu'il adore particulièrement.

Championnat international à une équipe montréalaise

Son Honneur le maire Camillien Houde a présenté samedi, à l'équipe montréalaise de tir, composée de 30 membres et qui a remporté récemment le championnat de tir pour les villes de l'empire britannique lors d'un concours organisé en Angleterre, des anneaux d'or où sont gravés les armoiries de la ville de Montréal.

Il s'est dit très fier de ce qu'une équipe montréalaise ait remporté un championnat international. Cette équipe a eu un score de 2,970 points sur un total possible de 3,000.

L'équipe était composée des membres suivants: MM. J.-N. McConnell, T.-L. Jamieson, H.-W. Wreford, Mme P.-J. Niemi, G.-W.-F. Barwick, Jack Stein, K. Ahonen, Mme E.-M. Rice, H.-W. Wilson, D.-D. Robertson, J.-A. Ferguson, D. MacRae, E.-A. Mdroy, W.-H. Herbert, W.-J. Lafferty, J.-E. Hughes, J.-R. Jones, Mlle M. Lefebvre, Malcolm Lemieux, Ernest Paget, J.-R. Bell, Bruce Henry, A.-A. Gordon, Elmer Gagné, E.-A. Rice, J.-S. Fralich, Matt Pedman, R.-R. Baril et J.-T. Daltry. Le major D. MacRae a été réélu président de cette association pour un terme de 3 ans.

Le club C.N.R.

M. A. C. Melanson, gérant des ateliers du Canadien National à la Pointe St-Charles, a été réélu président honoraire du Canadien National Railway Staff Service Club, pour l'année 1948-49. Le nouvel exécutif du club a aussi été élu. Il se compose de MM. L. Palmer, président; R. Risk, vice-président; P. Kier, secrétaire-trésorier et J. Crawford, trésorier adjoint. Membres: W. Hay, F. Channon, L. Resin et D. Ross.

Quand vous vous sentez mal-en-train au réveil . . . quand la journée s'annonce mal . . . prenez un verre de pétillant Sal Hepatica. Sal Hepatica agit rapidement—habituellement en moins d'une heure—sans effet désagréable; il vous remet d'aplomb en un rien de temps. Pourquoi vous résigner à passer une journée pénible? Il est si facile de prendre du Sal Hepatica.

SAL HEPATICA

Combat aussi les aigreurs d'estomac

Un produit Bristol-Myers—Fabriqué au Canada

Employé de restaurant sauvagement assassiné

(Suite de la page 3)

trou qui pourrait avoir été causé par une balle de revolver.

Pour ce qui est de la crosse du revolver trouvée sur les lieux, ce n'est qu'une poignée de revolver de couleur noire. Le canon, le chien et le baril de l'arme sont disparus, de façon qu'il est impossible à première vue de déterminer le calibre du revolver.

INTERROGE

Les limiers de toute l'escouade des homicides se sont rendus sur les lieux ce matin et ont questionné plusieurs personnes, dont un nommé Elzéard Lavoie, demeurant à 876 ouest, rue Saint-Jacques, qui a déclaré s'être rendu à ce restaurant, où d'ailleurs il lave la vaisselle tous les jours, vers 1 h. 30 hier. Il ajoute: "A ce moment la victime était comme je l'ai toujours connue, et trois personnes se trouvaient avec elle, deux hommes et une femme".

"Je me rendis, ce matin, comme toujours, dit-il, au restaurant, peu avant huit heures, mais trouvant la porte fermée, je m'en retournai pour revenir plus tard et trouver la police sur les lieux."

NORMAL

Un autre individu, dont l'identité n'a pas été révélée, a déclaré à la police qu'il s'était rendu au restaurant peu avant trois heures, hier, et qu'à ce moment tout était normal. Quelques personnes étaient là à ce moment. Une dame demeurant à quelques portes de l'établissement a également déclaré que peu après onze heures, hier soir, elle, ainsi que quelques amies, qui se trouvaient chez elle à ce moment, avaient entendu un grand bruit qui semblait venir de la rue. Elle regarda mais ne vit rien. Peut-être s'agisait-il d'un coup de feu? On l'ignore encore!

AUCUN DETENU

Ce midi, la police poursuivait son enquête dans cette affaire, et personne n'était encore détenu, bien que plusieurs individus aient été interrogés.

Il nous était encore impossible ce midi, d'obtenir du laboratoire de médecine légale, aucune information sur les nombreuses blessures de la victime.

Six morts violentes

(Suite de la page 3)

garage situé en arrière du no 4402, Rivard.

La police dit que le cadavre de M. Boudreau fut découvert peu après 7h. samedi soir, par un voisin. La victime avait apparemment soulevé sa voiture au moyen de crics, afin d'effectuer des réparations au-dessous, quand les crics auraient fait défaut, et le malheureux fut écrasé. Le cadavre fut transporté à la morgue pour l'enquête du coroner.

UN VIEILLARD SE NOIE DANS UN RUISSEAU

Un vieillard de 92 ans, M. George Brown, qui habitait la paroisse de St-Armand (dans le comté de Missisquoi, a été trouvé noyé hier matin, dans un petit ruisseau sis non loin de son domicile. Selon la police, la victime aurait quitté sa demeure, samedi soir, pour aller se procurer du lait quand, apparemment, à la faveur de l'obscurité il s'égara et tomba dans le ruisseau.

Les constatations d'usage furent faites par le détective Albert Ogier, de la Sûreté de la province. Une enquête sera tenue, incessamment, par le coroner Bombardier, M.D., du district de Bedford.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

M. James Henry McMahon, 56 ans, 5133, boulevard St-Laurent, est mort samedi matin à l'hôpital St-Luc, des suites de blessures reçues quelques heures plus tôt lorsque heurté par un tramway en face du no 242, ouest, rue Laurier. La victime a succombé à une fracture du crâne. Le cadavre fut transporté à la morgue pour fins d'enquête du coroner.

La police retrouve les vêtements de Beaumont

(Suite de la page 3)

au 15 juin 1947, a été trouvé une semaine plus tard dans les eaux de la rivière St-Charles, à proximité du pont Victoria. Un jury de la Cour du Coroner, à l'issue d'une enquête tenue relativement à ce drame, rendit un verdict de "mort accidentelle" due à l'asphyxie par submersion.

LE DR F. FONTAINE

Cependant, vendredi matin, la Sûreté provinciale qui travaillait depuis plus d'un mois à élucider cette affaire, demanda l'exhumation du cadavre de Beaumont, au cimetière de St-Gérard, pour fins d'autopsie. Celle-ci, pratiquée par le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste de Montréal, aurait révélé certains indices importants.

Des mandats furent émis contre les présumés meurtriers qui furent appréhendés dans la soirée de vendredi. Escortés par les limiers de la Sûreté Provinciale, les trois inculpés furent conduits aux quartiers généraux où ils furent écroués en attendant leur comparution en Cour des Sessions de la Paix, samedi matin.

PREVENUS

L'accusé Roger Lizotte fut trouvé coupable de manslaughter par la Cour d'Assises en rapport avec l'affaire Guenette et acquitté subséquemment par la Cour Suprême; Auguste Vallières est le frère d'Ovila Vallières, dont la conviction pour le meurtre de Hector Rochette, est présentement en instance d'appel.

Lizotte l'un des trois prévenus, a déjà été accusé de manslaughter pour avoir, à titre de constable spécial de la Gendarmerie Royale, participé à l'expédition au cours de laquelle le conscrit Georges Guénette, de St-Lambert, fut tué d'une balle de révolver, le 12 mai 1944. Un verdict de culpabilité fut rendu en Cour d'Assises et maintenu par un jugement majoritaire de la Cour d'Appel. La Cour Suprême acquitta l'accusé.

Tout portait à croire que Beaumont avait été frappé à coups de bouteille mais l'examen du cadavre n'a révélé aucune fracture.

Le Club Optimiste Laurentien tiendra sa prochaine réunion mardi, le 30 novembre, à l'hôtel Berkley. La réunion débutera à 12 h. 30 p.m., et le conférencier sera M. Jean Clavel, de l'Aluminum Company of Canada. Invitation à tous les membres.

Quarante ann ées de progrès

LA PATRIE

Photo prise samedi soir, à l'hôtel Mont-Royal, à l'occasion du banquet offert pour marquer le quarantième anniversaire de fondation de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres moyens de transport (C.B.R.E.), affiliée au Congrès canadien du travail. De gauche à droite: MM. Frank HANLEY, échevin de Montréal et député provincial; R.-C. JOHNSTON, vice-président adjoint à la division des relations industrielles, C.N.R.; A.-R. MOSHER, président, Congrès canadien du travail; W.-J. SMITH, président, Conseil du travail de Montréal; J.-E. MCGUIRE, secrétaire-trésorier national, et R.-A. MACKIE, assistant gérant général, C.P.R., division des hôtels.

Une mère et six enfants meurent dans les flammes

DETROIT, 29—(B.U.P.)—Une mère et six de ses enfants ont péri dans l'incendie qui a détruit leur maison de deux étages à Détroit, la nuit dernière. Seul, le père, Jesse Jenkins, 48 ans, et une fillette, Constance, 13 ans, ont survécu. Les petits Jenkins étaient âgés de 2 mois à 14 ans.

Trois explosions font 50 victimes, en G.-B.

HULL, 29—(B.U.P.)—Trois explosions ont secoué, de bonne heure ce matin, l'usine de quatre étages de la "British Cocoa Mills", à Hull, en Angleterre, faisant une cinquantaine de victimes.

Une personne a perdu la vie sur le coup, trois autres ont succombé à leurs blessures et on compte neuf disparus. Les autres victimes ont reçu des blessures.

Copenhague aura le métro

LONDRES. — La capitale danoise, qui compte 1,100,000 habitants, est traversée, au centre, par des rues si étroites, que les véhicules qui en assurent les transports publics en arrivent constamment à s'embouteiller. Les autorités danoises se proposent donc de faire construire, à Copenhague, un chemin de fer métropolitain qui rappellera celui de Londres. On attend à Londres l'arrivée de six hauts fonctionnaires des Chemins de fer de l'Etat danois qui y étudieront les récentes innovations du "métro" de la capitale anglaise: dispositifs insonores, guichets et distributrices de billets, portillons automatiques, correspondances, etc.

CONVOCATIONS

Le R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, prêchera l'heure sainte le jeudi soir 2 décembre prochain, de 11 h. 15 à 12 h. 15, en l'église St-Pierre-Apôtre, angle des rues Visitation et Dorchester. Il y aura confession et communion, à minuit.

Perte presque totale

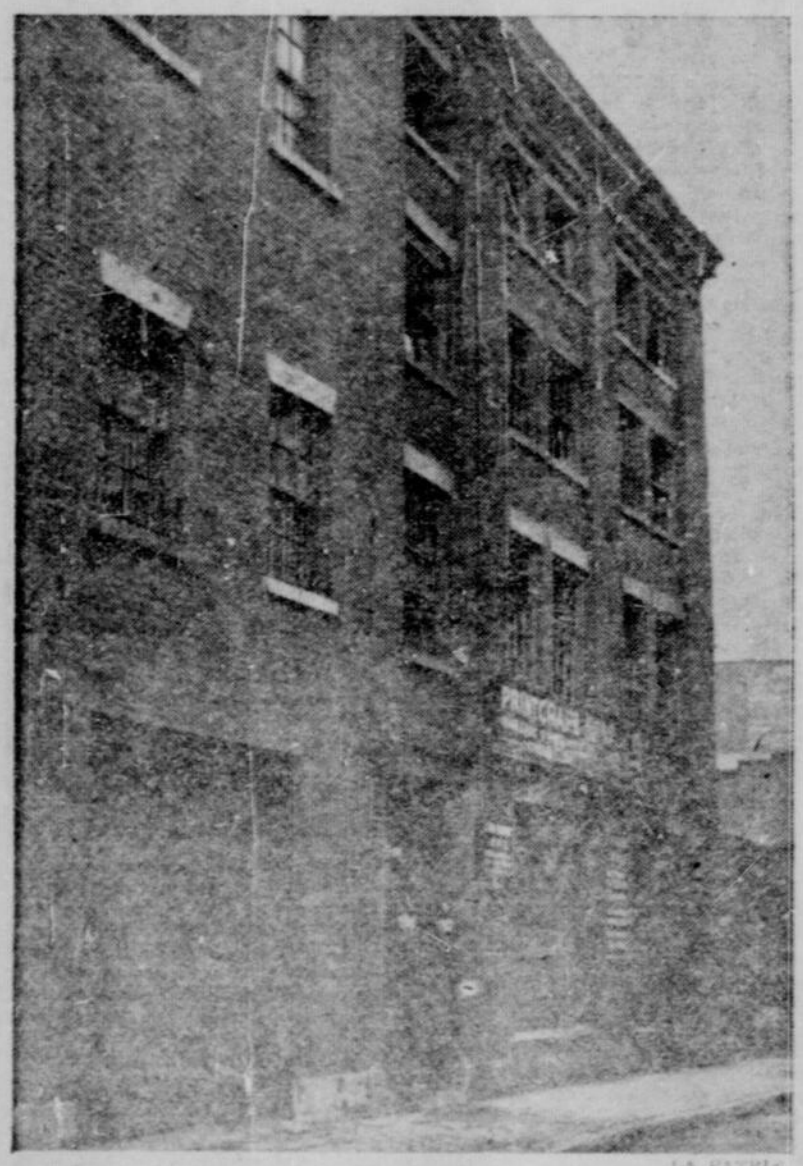

LA PATRIE

Comme on peut le voir par cette photo, l'incendie qui s'est déclaré, hier soir, dans l'immeuble 254, rue Queer, près de la rue Ottawa, a causé des pertes considérables. La bâtisse elle-même a été fortement endommagée, et les établissements de cinq maisons de commerce qui y logeaient ont été complètement ravagés. Les firmes en question sont les suivantes: Printcraft Supply Company; Frank Machinery and Metal Company; Eastern Engravers Company Limited; Ackerman Knit Goods Company, et Paramount Leather Goods Company. En dépit de la gravité de l'incendie, on n'a heureusement pas eu à déplorer de pertes de vie.

Les civils veulent fuir Shanghaï

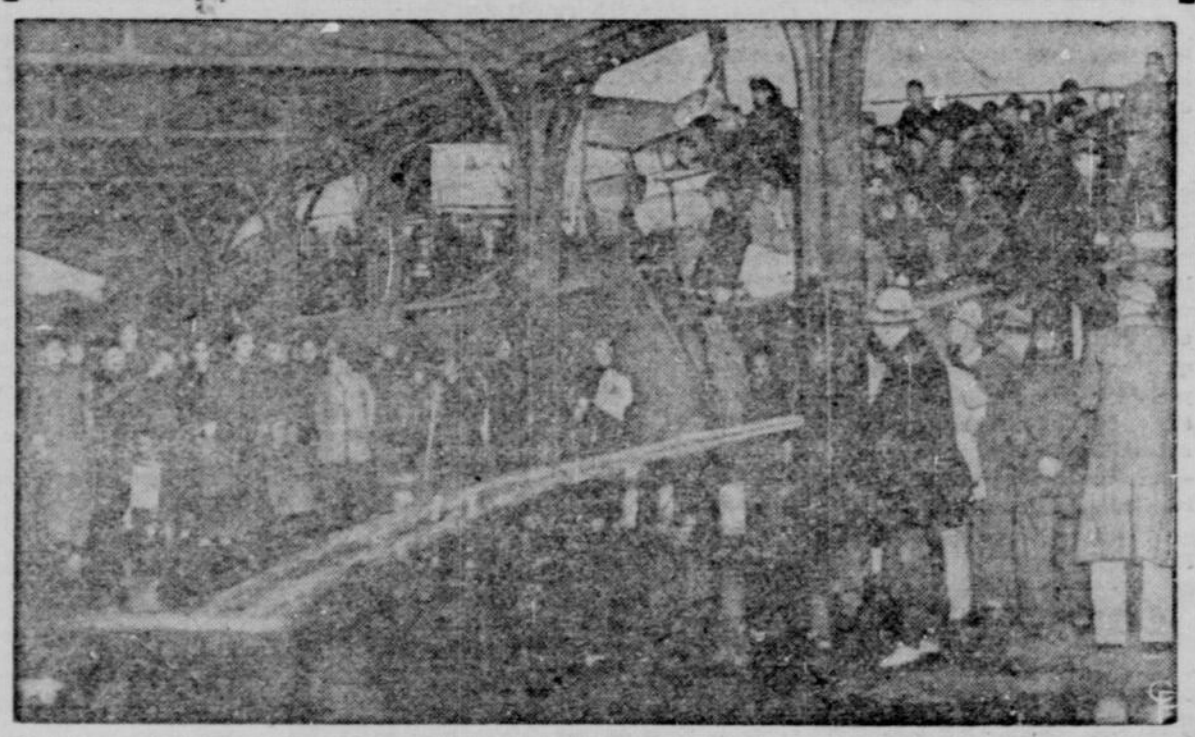

Quand on sut à Shanghaï que les armées communistes s'approchaient de la ville, des milliers de réfugiés chinois se sont entassés sur les quais pour tenter de monter à bord d'un petit navire qui quittait la métropole. Les autorités durent utiliser un boyau d'arrosage pour tenir la foule en respect.

Kai-shek abandonne Sou-tchéou

(Suite de la 1ère page)

REPLI STRATEGIQUE

Les autorités chinoises précisent que la retraite de Sou-Tchéou est un "repli stratégique"; les communistes, négligeant provisoirement la ville même de Sou-Tchéou, l'ont dépassée par l'ouest, et surtout au sud-est, pour aller attaquer les Chinois dans les secteurs de Sou Tsien et de Peng Pou, centres ferroviaires importants, situés à faible distance du fleuve, et qui constituent par conséquent des étapes précieuses dans la marche des communistes vers Nankin, leur objectif général. L'armée nationaliste de Sou-Tchéou vient donc renforcer les troupes qui défendent déjà le front de Peng Pou à Sou Tsien.

SOU-TCHEOU TIENDRA

Mais Sou-Tchéou tiendra quand même; les avions nationalistes continuent de ravitailler la place, et d'en évacuer les blessés. Cependant, la retraite de Sou-Tchéou indique que le gouvernement Tchiang Kai Chek regarde comme plus grave la menace sur Nankin, qui se précise actuellement à moins de 200 milles de la capitale.

Les meilleures troupes communistes, laissant à Sou-Tchéou des camarades de relève, descendent toutes sur Peng Pou, qui n'est qu'à cent milles au nord-ouest de Nankin. Peng Pou reste à prendre, mais Sou Tsien est déjà aux mains de l'ennemi. Une armée chinoise de 140,000 recrues les contient là en attendant le renfort de l'armée d'élite rappelée de Sou-Tchéou. A Peng Pou, les Chinois sont au nombre de 50,000.

Sur le front de Nankin, les communistes semblent donc avoir l'avantage du nombre, à 2 contre 1, mais les nationalistes chinois ont la maîtrise de l'air. A Peiping, sur le front secondaire, les Chinois ont évacué les ports de Chankaiwan et Chingouantao; mais ils ont repris la ville de Paoti.

CONFIANCE CHINOISE

En dépit de la situation critique, le gouvernement chinois demeure

Le R. P. M. BEGIN, S.J.

confiant et des visites au front ont été organisées pour les correspondants de journaux étrangers; l'état-major leur a fait voir des secteurs où la situation permet de reconnaître que l'armée chinoise n'est pas rompue.

Le premier ministre Sun Fo insiste à nouveau auprès du gouvernement américain pour qu'on lui

Le nouveau premier ministre SUN FO, qui a pris le pouvoir à la suite des récents revers militaires, demande l'aide américaine, pour tenir contre l'offensive communiste.

Le R. P. G. PAINCHAUD, S.J.

envoie des secours, et demande même la visite d'une autorité militaire américaine, sorte de proconsul dans le genre du général MacArthur au Japon, ou du général Wedemeyer en Chine, durant la guerre.

MADAME TCHIANG A WASHINGTON

Madame Tchiang Kai Chek, épouse du général-président de la Chine, a demandé et obtenu de venir aux Etats-Unis dans un avion de la marine américaine.

Elle part aujourd'hui et doit arriver à Washington mercredi; les autorités américaines rappellent que son voyage est de son initiative propre, et que la première dame chinoise, très connue aux Etats-Unis où elle fit ses études, n'est en rien "l'invitee" du gouver-

Mme KAI-SHEK

nement américain, même pas du Département d'Etat qui n'a pas voulu s'intéresser à son voyage.

Madame Tchiang vient solliciter des secours aux Etats-Unis; l'impression officielle est qu'elle y sera reçue avec prudence, car les Américains sont divisés sur ce qu'il y a lieu de faire en Chine.

DILEMME CHINOIS

C'est en effet un dilemme que le président Truman et le secrétaire d'Etat Marshall n'ont pas encore tranché. D'un côté, les Américains ne sont pas décidés à soutenir absolument le gouvernement Tchiang Kai Chek, à cause de ses inégalités dans la politique intérieure de la Chine, du peu de confiance qu'inspire sa stratégie, et surtout à cause du danger de provoquer une guerre avec la Russie, qui soutient évidemment les communistes chinois.

D'autre part, Washington n'ose rien dire contre le prestige du régime de Nankin, qui pourra tenir, espère-t-on à Washington, jusqu'à ce que les Américains soient d'accord.

ARGENT ET MEME RENFORTS

Pour renflouer l'armée chinoise, il faudrait des millions (certains disent des milliards, d'ici quelques années); d'autres redoutent que l'intervention américaine officielle en Chine ne rende inévitable l'envoi d'un corps expéditionnaire américain.

La visite de Madame Tchiang fera évidemment aboutir cette alternative latente; car l'épouse du président chinois fera surtout valoir deux arguments, à Washington: le gouvernement de Nankin ne fait pas une guerre isolée, mais bien la guerre générale des Alliés contre le communisme international; il appartient aux Américains de se prouver à eux-mêmes que le régime Tchiang Kai Chek peut sauver la Chine, si on lui en donne les moyens.

Au "Rotary"

M. H. Napier MOORE, journaliste de Toronto, qui sera demain midi le conférencier-invité au "Rotary", en l'hôtel Mont-Royal.

Les RR. PP. Bégin et Painchaud voient la mort de près

SOU TCHEOU, Chine, 29. (Reuters).—Deux missionnaires jésuites, après avoir échappé au bombardement qu'a fait subir à leur mission l'invasion des communistes chinois, se sont retirés à Sou-Tchéou.

Les deux missionnaires sont les RR. PP. Maurice Bégin et Guy Painchaud. Les deux Pères ont déclaré que les communistes avaient attaqué Tasukia, un village sis à 25 milles à l'est de Sou-Tchéou. Cinq obus ont atteint l'enceinte de leur mission, pendant qu'ils priaient en compagnie de leurs étudiants.

La demeure des missionnaires fut détruite et deux étudiants furent tués. Les Pères Bégin et Painchaud n'ont heureusement pas reçu de blessures. Le premier est natif de Montréal, l'autre de Québec. Ils ont tous deux fait leurs études classiques au collège Sainte-Marie. Le Père Bégin fut ordonné prêtre le 16 août 1936; et le Père Painchaud, le 13 août 1944.

KAI-SHEK

Décès de Mme F.-A. Marcotte

Mme Anna-Marie La Rue Marcotte est décédée samedi, à Ste-Anne de la Pérade. La septuagénaire, veuve de feu le Dr François-Arthur Marcotte, M.P., habitait Ste-Anne de la Pérade depuis un demi-siècle. Mme Marcotte était connue comme la "bonne dame" de ce village où tous se plaisaient à louer sa compréhension, sa vive intelligence et son hospitalité typiquement canadienne. D'une rare culture, la défunte s'était spécialisée en recherches historiques; elle était considérée comme une autorité en petite histoire sur l'ancienne seigneurie de La Pérade.

C'était une pêcheuse de grande classe qui aimait expliquer aux touristes "l'art d'amorcer le petit poisson". La demeure de son grand salon surplombait la rivière et elle y recevait les personnalités de l'endroit de même que les visiteurs étrangers. On y causait de pêche, d'actualité et d'histoire. L'hôtesse y faisait toujours preuve d'humour, de verve et de versatilité. La mort de Mme Marcotte jette un deuil profond dans son entourage. Elle

Mme F.-A. MARCOTTE, épouse de feu le Dr F.-A. Marcotte, M.P., de Ste-Anne de la Pérade, décédée samedi à cet endroit.

laisse des amis dispersés à travers le Canada et les Etats-Unis.

Lui survivent: deux filles, Cécile et Jeanne qui vivaient avec elle. Deux frères, Antonio La Rue, maire de Neuville, Québec, et Olivier La Rue, gérant de la Banque Canadienne-Nationale, à Neuville; un beau-frère, Gustave Marcotte, de Ste-Anne de la Pérade; quatre neveux, les Drs Lucien La Rue, Antoine La Rue et Hector La Rue, de Québec, et le Dr Philippe Beaudry, de Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à Ste-Anne de la Pérade, à 9.30 heures.

Comment résoudre les problèmes de la vie

Par ELISABETH B. HURLOCK, PH.D.

Q.—Pouvez-vous me dire si le fait de ne pas regarder une personne dans les yeux quand on lui parle est un signe de culpabilité? Quand je parle à mon fils, âgé de 12 ans, souvent il détourne son regard du mien. Parfois je constate ensuite qu'il m'a désobéi ou qu'il a fait quelque chose qu'il n'aurait pas dû faire.

INTEESSEE

R.—Un regard fuyant dénote souvent qu'une personne n'a pas la conscience en paix mais par contre il y en a d'autres qui vous regardent bien en face et qui pourtant ont bien des choses à cacher. Cela peut être un signe de timidité car, certaines personnes timides, quand elles parlent et regardent leur interlocuteur dans les yeux, bafouillent et perdent contenance. Elles constatent alors qu'il est plus facile de bien s'exprimer en portant les yeux ailleurs. Ce qui devient vite une habitude. Il en est ainsi chez votre fils, qui sachant que la portée de la faute commise sera exagérée, détourne les yeux.

Faites comprendre à votre fils que cette habitude est ordinairement mal vue des gens et avertissez-le de ce manège dès qu'il détourne les yeux en parlant à quelqu'un. Il faut aussi vous efforcer de cultiver en lui une plus grande confiance et lui faciliter la rencontre de gens étrangers. Petit à petit il reprendra confiance en lui-même car les garçons, à son âge, manquent d'aplomb. Il ne faut pas vous inquiéter de son honnêteté pour la simple raison qu'il est gêné quand il parle avec des personnes plus vieilles que lui.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Quand il entendit Sud déclarer la manche à pique, le joueur en Ouest ne tarda pas à contrer, tellement il était convaincu que le contrat ne pourrait être réussi. Mais le déclarant n'en remporta pas moins dix levées!

Donneur: Sud.
Nord et Sud vulnérables.

Nord
♠ 5 3 2
♡ 8 3
◇ A R 8 4 3
♣ R 7 3

Ouest	Est
♠ V 10 9 8 7 4	♠ — —
♡ 5 4	♡ A D V 10 7
◇ V 9	◇ D 10 7 2
♣ 6 4 2	♣ V 10 9 5

Sud
♠ A R D 6
♡ R 9 6 2
◇ 6 5
♣ A D 8

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ◇	2 ♡
2 SA	passe	3 ♠	passe
4 ♠	contre	passe	passe
passe			

Ouest attaqua du valet de pique, que Sud prit de la dame pour jouer aussitôt un carreau vers le roi du mort. Il joua ensuite un coeur de la table, sur lequel Est mit son as pour renvoyer la couleur. Sud reprit la main en jouant son roi de coeur, puis il repassa au mort par un petit carreau vers l'as et encaissa ses trois trèfles, le dernier étant pris par l'as de sa main. Maintenant, Sud joua un petit coeur et Ouest, qui n'avait plus que des piques, se vit forcé de couper du sept de pique, sinon le mort aurait fait une levée du cinq. Ouest joua enfin son dix de pique, que Sud prit de son roi pour jouer son dernier coeur. Ouest dut couper du huit, pour se voir obligé de jouer atout de son neuf-quatre vers la fourchette as-six du déclarant.

Sud fit son contrat, car il ne perdit que deux piques et un coeur.

Feu M. L. Payette

M. Léon Payette, grand-père de M. Robert Choquette, écrivain et poète, est décédé à Outremont. Il avait 90 ans.

M. Payette laisse dans le deuil une soeur, Mme B. Marsolais, de Joliette, huit petits-fils MM. Robert, Léo, Roger et Henri Choquette, Mme Irène Choquette Lachapelle, M. Léopold Payette, Mme Paul Leroux et Mlle Simone Payette.

Il laisse aussi quatre arrière petits-enfants, Mlle Jacqueline Leroux, Mlle Micheline Payette, Mlle Micheline Robert et Danielle Choquette.

LE ROYAUME des FEMMES

Réponse à Tous

Q. — Mon mariage doit avoir lieu prochainement, et nous sommes à en fixer les derniers préparatifs. Or, je désirerais savoir si les dépenses en rapport avec le coût des taxis retenus pour cette occasion devront être assumées par mon fiancé ou par mon père?
ALBERTE

R. — A moins de raisons particulières, c'est d'habitude le père de la jeune fille qui assume les frais de la voiture devant être utilisée pour se rendre à l'église de même que les dépenses occasionnées par la location des voitures supplémentaires destinées au plus ou moins grand nombre d'invités au mariage.

Q. — J'ai seize ans, et j'aime follement le fiancé de ma soeur qui, lui, est âgé de vingt-huit ans. Je suis persuadée que je ne lui suis pas indifférente, car il est avec moi d'une extrême gentillesse et me témoigne mille attentions. Je me demande si je dois répondre à ses sentiments et lui dire que je ne pourrai jamais l'oublier? Croyez-vous qu'il vaudrait mieux me taire et laisser se faire une union, qui, je le sens, n'apportera pas le bonheur à ma soeur!
PETITE AMOUREUSE

R. — Ces avances que vous croyez discerner dans l'attitude de votre futur beau-frère, ne seraient-elles pas tout simplement un produit fantaisiste de votre jeune imagination? Soyez prudente. Il se peut que ce jeune homme ait pour vous de la sympathie, de l'amitié, en somme qu'il soit porté à vous traiter avec la camaraderie d'un futur beau-frère, mais de là à vous aimer vraiment, à désirer de faire de vous sa compagne, la distance est grande.

Cependant, pour votre satisfaction, et afin de ne pas laisser subsister un malentendu dont les conséquences pourraient être graves, il serait bon que vous fassiez part à vos parents de vos appréhensions pour le bonheur de votre soeur. Si, comme je le présume, votre amour n'est pas partagé, vos parents jugeront probablement à propos de vous offrir un voyage ou de vous faire entreprendre des études qui orienteront ailleurs vos rêveries.

Q. — On me dit que le mot robot est un néologisme. Qui donc en a inauguré l'usage? —CHERCHEUR

R. — Le mot robot, par lequel on désigne les automates plus ou moins perfectionnés, date d'environ 1935. Il est tiré du tchèque "robota" (travail, corvée) et il a été inventé par l'écrivain Karel Tchapek, auteur d'une pièce intitulée "R. U.R.", autrement dit les "Robots universels de Rossom.

Annie

En l'honneur des diplômées de Saint-Luc

Jeudi soir dernier, l'Association des Infirmières diplômées de l'hôpital St-Luc donnait une soirée-dansante en l'honneur des nouvelles diplômées de l'hôpital. Cette soirée soulignait aussi la récente nomination de Mlle Madeleine Tremblay au poste de directrice des infirmières. Cette fête coïncidait avec la célébration de la sainte Catherine, patronne des étudiantes.

La soirée se déroula au milieu d'une atmosphère de gaieté. Mlle Germaine Lafond, infirmière, joua le rôle légendaire de "Catherine" et distribua à tous les invités la tire traditionnelle. Une gerbe de fleurs fut offerte à Mlle Tremblay ainsi qu'aux nouvelles diplômées. Mlle Thérèse Beauregard, présidente de l'Association, se fit l'interprète des étudiantes et du personnel pour offrir les voeux à la nouvelle directrice des gardes-malades.

Cette soirée récréative eut lieu en la salle de réception de la maison des infirmières de l'hôpital St-Luc. Un buffet froid fut servi et la danse se poursuivit jusqu'aux heures permises par le règlement. Ernest Pallascio-Morin réalisateur au poste CKAC, agissait comme maître de cérémonie.

Une étoile à l'horizon

Mlle Pamela Henderson, ex-employée de banque, de Southend, Angleterre, qui est arrivée à Montréal mercredi dernier à bord de l'"Empress of Canada", en route pour Hollywood où elle se rend dans le but de devenir actrice de cinéma. Mlle Henderson, qui n'est âgée que de 20 ans, est issue d'une famille dont plusieurs membres se sont distingués sur la scène, entre autres son oncle, sir Ernest Torrance, et son arrière grand'mère, la célèbre Lydia Thompson. Un frère aîné de Mlle Henderson, M. Richard Barclay, de Montréal, est bien connu dans le domaine du théâtre canadien.
(Photo Pacifique Canadien).

Trois-Rivières accueille Mme Louis Saint-Laurent

TROIS-RIVIERES, 29. — Mme Louis Saint-Laurent, épouse du premier ministre du Canada, invitée par les femmes libérales des Trois-Rivières à présider un banquet offert en son honneur samedi, reçut un accueil chaleureux de la part des libéraux de la région trifluvienne. Quelques centaines de convives et plusieurs personnalités du monde politique et de l'organisation libérale assistaient à c banquet.

CLUB LOUIS SAINT-LAURENT

Dans l'après-midi, les femmes libérales des Trois-Rivières jetèrent les bases d'un nouveau club féminin appelé "Club Louis Saint-Laurent", ce sera une filiale de la fédération provinciale des femmes libérales du Québec. On nomma Mlle Edouardine Dupont présidente de ce club. Plus tard, Mme Saint-Laurent s'entretint avec Son Exc. Mgr Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, et adressa un bref message à la population du district, par le truchement du poste CHLN.

Après une réception offerte dans les salles du Château de Blois et le banquet qui suivit, Me Eugène Marquis, c.r., député de Kamouraska à la Chambre des Communes, fit un solide exposé de la doctrine libérale et l'éloge du premier ministre du Canada. Présenté par Mme Tancrède Jodoin, de Montréal, présidente de la Fédération provinciale des femmes libérales du Québec, le conférencier fut remercié par l'hon. Wilfrid Gariépy, c.r., député des Trois-Rivières à la Chambre des Communes. Mlle Edouardine Dupont, présidente du nouveau Club Louis Saint-Laurent et principale organisatrice de la réunion, présidait le banquet.

En remerciant les trifluviens pour leur accueil cordial, Mme Saint-Laurent se dit flattée qu'on ait pensé à nommer le nouveau club "Louis Saint-Laurent".

INVITES DE MARQUE

Parmi les personnalités qui assistaient à cette fête libérale, on remarquait: l'hon. Joseph Jean, solliciteur général du Canada et Mme Jean, l'hon. sénateur Jean-Marie Dessureault, de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel, de Québec, organisateur des forces libérales fédérales pour la région de Québec, le Dr Pierre Gauthier, député de Portneuf, le Dr A. Laureandeau, député de Berthier-Maskinongé, Mme Tancrède Jodoin, présidente de la Fédération provinciale, Mme Maurice Cormier, de Montréal, Mme May O'Connor, de Huntingdon, Mme David Gour, d'Amos, Abitibi; Mme Eugène Marquis, de Québec; Mme Pierre Gauthier, etc. Les autorités municipales étaient représentées par Son Honneur le maire Arthur Rousseau et Mme Rousseau, les échevins Albert Durant, Albert Paquin, Emmette Boland et Médéric Dufresne.

Pour les Gourmets

SPAGHETTI AU BOEUF

2 tasses de spaghetti
4 tasses de sauce blanche
1 tasse de fromage
2 livres de viande de boeuf
8 cuil. à soupe de beurre
Jus d'oignon
Sel et poivre

Faire cuire le spaghetti. Fondre le fromage dans la sauce. Hacher la viande de boeuf, la faire revenir dans le beurre et ajouter les assaisonnements. Mélanger le tout et laisser mijoter sur un feu doux quelques minutes. Servir très chaud.

SALADE AUX OEUFS FARCIS

10 oeufs cuits durs
Viande hachée
Persil
Sel et poivre
2 citrons
½ tasse de céleri haché fin

Mode de préparation:—Couper les oeufs en longueur, enlever les jaunes délicatement pour ne pas briser le blanc, ajouter la viande et la mayonnaise. Assaisonner au goût, ajouter l'autre partie du jaune d'oeuf, saupoudrer les oeufs avec du persil. Servir sur laitue.

INONDATIONS ET TEMPÊTES

CHICAGO, 29 — (P.A.)—Gonflés par les pluies, les cours d'eau de l'Alabama, du Tennessee et de la Georgie ont débordé leurs rives et chassé des centaines de personnes de leur foyer, en plus d'inonder de vastes étendues de terre arable, causant des dégâts pour plusieurs centaines de milliers de dollars. Près de Montgomery, en Alabama, on dut évacuer 315 bagnards qui travaillaient sur la ferme de la prison et les conduire à la prison de Kilby.

Par contre, dans le Kansas et l'Oklahoma, plusieurs villes sont privées d'électricité, à la suite de violentes tempêtes de neige et de vent. Un épais verglas a coupé les lignes de transmission électrique dans 41 villes de l'Oklahoma, et quelques routes du Kansas sont fermées à la circulation. Dans l'Etat de Washington, des orages électriques et des tempêtes de neige ont abattu les arbres et coupé les communications.

3 premiers prix à nos fermiers

CHICAGO, 29—(P.A.)—Le Canada a obtenu les trois premiers prix, ceux de blé, d'avoine et de pois chiche au 49e concours international d'agriculture tenu à Chicago.

Faisant face aux meilleurs producteurs de blé canadiens et américains, Sidney John Allsop, de Red Deer, Alberta, a gagné, pour la troisième fois le titre tant convoité de roi du blé pour ajouter cette couronne à celle qui lui fut accordée lors de la Foire d'hiver Royale d'Ontario alors qu'il se vit décerner le titre de champion mondial du blé.

John T. Elink, de Hairy Hill, Alberta, a obtenu le titre de roi international de l'avoine.

Le troisième vainqueur Canadien est R. Beattie, de Staples, Ont., qui devient roi du soya.

— Crochet et Broderie —

PATRON No 505 — Rien de plus joli qu'un service de draps et taies d'oreiller brodé à la main. Voici un modèle délicat convenant parfaitement à la jeune mariée. La jupe de la marquise peut se confectionner au crochet, le contraste est ravissant.

Le PATRON No 505 comprend un motif à décalquer à partir de 7 par 16 pouces et les directions nécessaires pour le travail au crochet.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Gants de toilette--

Les gants dorés sont de mise pour le soir.

Des menottes en dentelle compléteront une toilette de dentelle; le satin et le velours commanderont des gants de tissu identique.

Mondanités

Danse

Vendredi soir prochain aura lieu dans les salons du C.E.O.C., la grande danse des anciens élèves et étudiants actuels de la Faculté des Sciences Sociales. Son Honneur le maire de Montréal et Mme Camillien Houde rehausseront de leur présence cette soirée. Plusieurs artistes de la radio, dont Mlles Denise Proulx et Monique Leyrac, prêteront leur concours.

Union Nationale Française

C'est le vendredi 3 décembre, à 9 h. 30, qu'aura lieu le bal annuel de l'Union Nationale Française, au profit de ses oeuvres. Cet événement mondain, qui aura lieu au Cercle universitaire, a été placé sous la présidence d'honneur de Son Exc. l'ambassadeur de France à Ottawa et de Mme Francisque Gay. Parmi les nombreuses personnalités qui ont accordé leur patronage à cette fête, on mentionne: l'hon. et Mme Henri Groulx, le Dr et Mme Eudore Dubeau, M. et Mme Romuald Bourque, M. T.-Taggart Smyth, M. et Mme Robert Jouglet ainsi que M. et Mme Albert Roper. Les duettistes français Marc et Denis ainsi que Mlle Pierrette Doré sont inscrits au programme artistique. L'orchestre d'André Durieux exécutera le programme de musique de danse.

Bal de l'Union des Latins d'Amérique

Samedi, le 5 février prochain, aura lieu au Cercle Universitaire de Montréal, le bal annuel de l'Union des Latins d'Amérique. Le lieutenant-gouverneur de la province et lady Fiset ont accordé leur patronage d'honneur à ce grand événement mondain. Pedro Barry

M. t Mme Jean-Guy Tessier (Mireille Ouimet), dont le mariage fut célébré samedi matin, en l'église Saint-Louis de France.
(Photo La Rouche)

et son orchestre latino-américain feront les frais de la musique de danse.

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Jeanne Renaud, fille du Dr et de Mme J.-A. Renaud, avec le Dr Jean-Pierre Labrecque, fils de M. et de Mme Henri Labrecque, sera célébré, dans la plus stricte intimité, le lundi 6 décembre, à neuf heures, en la chapelle de la Basilique. Pas de faire-part.

Le samedi 4 décembre, en l'église Saint-Denis, sera célébré, dans l'intimité, le mariage de Mlle Georgine Lefebvre, fille de M. et de Mme Charles-Edouard Lefebvre, de Montréal, avec M. Roger Lahaise, I.C., I. Ch., de Montréal, fils de M. Armand Lahaise, de Saint-Hyacinthe, décédé, et de Mme Lahaise, de Montréal. Pas de faire-part.

M. et Mme Roger Beaulieu (Gisèle Poitras), mariés récemment en l'église Notre-Dame du Rosaire.
(La photo LaFerrière)

Déplacements

Mme Henri Geoffrion et Mme William Hayman passent une semaine à Sainte-Marguerite.

Sir William et lady Hildred sont revenus, jeudi soir, d'un voyage aux Bermudes.

M. Vianney Décarie, qui poursuit ses études à Paris, arrivera à Montréal ces jours-ci. Après un séjour d'un mois chez ses parents, M. et Mme Anatole Décarie, il retournera en France.

Lady MacBrien et Mlle Lynette MacBrien, d'Ottawa, ont passé quelques jours à Toronto cette semaine.

Mlle Fernande Ayotte est retournée à Trois-Rivières, après avoir passé quelques jours à Montréal.

Mme J. Turcot est retournée à Québec, après avoir passé une quinzaine à Montréal.

Boivin-Fournier

A neuf heures et demie, samedi matin, en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, le R.P. Louis Guilbault, O.M.I., a béni le mariage de Mlle Adèle Fournier, fille de M. et de Mme J.-F. Fournier, avec M. Robert Boivin, fils de M. et de Mme Emile Boivin. L'autel était orné de chrysanthèmes blancs et des corbeilles de mêmes fleurs ornaient le sanctuaire. M. Fournier accompagnait sa fille. Celle-ci portait une robe de satin craie à corsage basque rehaussé de perles à l'encolure et dont la jupe formait mouvement d'ampleur accentué. Son voile de tulle illusion semi-long était maintenu sous un hâlo de tulle. Elle tenait un livre d'heures à signets de petites roses. M. Boivin était le témoin de son fils. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté. Il y eut réception après la cérémonie, chez les parents de la mariée. M. et Mme Robert Boivin partirent ensuite pour voyage. Mme Boivin portait un costume de moire rouille, un chapeau et des accessoires verts chasseur et un manteau de mouton brun. Au nombre des invités de l'extérieur, citons: M. et Mme S. Kelly et Mme Leonard Lane, de Mount St. Patrick, Ont.

Gala artistique

Sous les auspices de l'Institut linguistique du Canada, un gala sera donné le lundi 29 novembre, à huit heures, au Mont-Saint-Louis. Plusieurs membres du corps consulaire y assisteront. M. José de Nobili, consul du Panama, présidera.

A la Quebec Production

Plusieurs journalistes avaient été invités samedi, à assister aux prises de vue du film "Un homme et son péché", à St-Hyacinthe. On remarquait parmi les personnes qui assistaient à la réception qui suivit: M. René Germain, président de la Quebec Production et Mme Germain, M. et Mme Jacques Carrière, Mlle Denyse Germain, M. Jacques Laroche, M. et Mme Victor Keyserling, Mlles Pierrette Champoux, Armande Marc, Renée Pelletier, Pat Pearce, Mireille Tétrault, MM. Raymond Laplante, Placide Labelle, Jean Ampleman, Gérald Danis, Herbert Whittaker, Odilon Lemire, Jean Marion, Sydney Johnson, et Roland Côté.

Partie de cartes

C'est le 1er décembre prochain qu'aura lieu dans les Salons de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, à 8 h. 30 p.m. la partie de cartes annuelle de la Société des Ouvriers Catholiques (S.O.C.), au profit de ses oeuvres.

Il y aura de très jolis prix de table ainsi que de nombreux prix de présence.

Bienvenue à tous.

OTTAWA

Mercredi, Son Exc. l'ambassadeur des Etats-Unis au Canada l'hon. Laurence-A. Steinhardt a donné une conférence, au Château Laurier, à l'heure du déjeuner, sous les auspices du Canadian Club. A la table présidentielle, on remarquait: l'hon. Douglas Abbott, l'hon. Colin Gibson, le général H.-D.-G. Crerar, l'hon. Alfredo Benavidès, l'hon. Francis Forde, l'hon. H.-S. Malik, l'hon. J. Hearne, le colonel Julian Harrington, l'hon. sénateur Norman Patterson, M. Arthur Beauchesne, M. D.-K. McTavish, M. A.-R. Mosher et M. Percy-J. Philip.

L'hon. Hardit Singh Malik, haut-commissaire de l'Inde, sera le conférencier invité au banquet que donnera la Chambre de commerce de Hull le mardi 30 novembre.

M. Lévis Lorrain parle à la radio

Parlant hier soir à la radio, M. Lévis Lorrain, publiciste de l'Union nationale, a accusé le nouveau premier ministre du Canada, M. Louis Saint-Laurent, de marcher "sur la trace impérialiste de M. King".

M. Louis-Stephen Saint-Laurent, a-t-il déclaré, a déjà chaussé les bottes centralisatrices de M. King et embarqué dans le même bateau impérialiste.

"En effet, ses actes et ses attitudes, poursuivit M. Lorrain, révèlent à n'en pas douter, qu'il suit la même ligne de conduite, celle qui a été tracée à ce fils politique.

M. GARSON

M. St-Laurent, a fait remarquer M. Lorrain, dès son arrivée au pouvoir s'est empressé de faire entrer dans son cabinet, "l'un des pires centralisateurs du pays, M. Stuart Garson, ancien premier ministre provincial, mais tellement acharné à sacrifier l'autonomie et les droits des provinces qu'il est venu au coeur même du Québec faire campagne en faveur de la centralisation à Ottawa de nos taxes et de nos pouvoirs."

"Les paroles de M. St-Laurent, note M. Lorrain, sont loin de nous rassurer. Ne vient-il pas de déclarer qu'il n'est aucunement nécessaire de consulter les provinces au sujet de l'admission de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne?

LE LABRADOR

Il prétend de plus, poursuit M. Lorrain, que le jugement du Conseil privé au sujet des côtes du Labrador, est sans appel. Bref, sur deux problèmes qui touchent au plus haut point l'avenir du Québec, M. St-Laurent parle sans hésiter comme un individu qui prend fait et cause contre les intérêts du Québec. Sera-t-il donc à jamais rangé dans le camp de nos ennemis, se demande M. Lorrain?

M. Lorrain fait encore allusion aux contradictions multiples des ministres fédéraux actuels. L'hon. Joseph Jean, dit-il, déclare qu'il y aura diminution d'impôts pendant que l'hon. Abbott déclare qu'il n'y en aura pas. Qui croire?"

Le prince Xavier vient voir sa mère

QUEBEC, 29, (DNC) — Le prince Xavier de Bourbon-Parme, frère de l'ex-impératrice Zita d'Autriche, est arrivé ces jours derniers pour rendre visite à sa mère, Son Altesse la duchesse de Bourbon-Parme, qui vit retirée à Québec, depuis plusieurs années.

Le prince est accompagné de son épouse et de leurs cinq enfants: le prince Hugues, le prince Sixte, les princesses Marie-Thérèse, Cécile et Marie-des-Neiges.

L'ex-impératrice Zita d'Autriche, qui vécut plusieurs années à Québec, est aujourd'hui aux Etats-Unis.

CONVOCATION

Le prochain conférencier invité à l'Advertising and Sales Executives Club of Montreal, à leur déjeuner-causerie hebdomadaire, le 1er décembre, sera M. Ronald-A. McEachern, rédacteur financier au Financial Post. M. McEachern a choisi comme sujet: "Regards sur l'avenir" et analysera les principaux facteurs économiques concernant la prospérité actuelle. C'est un diplômé de l'université de Toronto et il a, de plus, suivi des cours post-universitaires sur l'histoire et l'économie politique.

Le ministre de Pologne et Mme E. Jan Milnikiele ont reçu vendredi soir à un cocktail, de 6 h. à 8 h., à leur résidence de la rue Stewart, les courriéristes parlementaires et les journalistes de la capitale. Mme Milnikiel, qui recevait les invités avec son époux, avait revêtu une toilette de crêpe bleu nuit. Les salons étaient décorés de fleurs d'automne.

— —

Le ministre de Yougoslavie et Mme Jaksic ont lancé des invitations pour une réception qu'ils donneront cet après-midi.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"

PATRON No 4654 — Très féminin ce gentil tablier, n'est-ce pas? Il est aussi pratique parce que recouvrant bien. Sa fantaisie consiste en un léger volant ornant l'empiècement aux épaules et les poches. Choisissez un tissu fleuri, vous serez d'autant plus charmante.

Le PATRON No 4654 est offert dans les tailles: petites (14-16), moyennes (18-20), et larges (40-42). La taille petite requiert 1 7-8 verge dans un tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Les morts dues à des accidents ont augmenté cet été

Le docteur Adélard Groulx, chef du service municipal de la santé, rapporte une augmentation de 41 pour cent dans la mortalité par accidents, cet été, en comparaison de l'an dernier, d'après des statistiques qu'il cite dans le dernier numéro du Bulletin d'hygiène, publié sous sa direction.

En effet, d'après les chiffres fournis par le docteur Groulx, il y eut 125 mortalités attribuées à des accidents, au cours de l'été, comparativement à seulement 88 au cours de l'été précédent. Trois genres d'accidents ont été responsables de 84 pour cent du total des décès par accident. Les accidents par automobiles ont tué 41 personnes; les noyades, 36, et les chutes, 27, soit 33, 29 et 22 pour cent respectivement.

Conférencier invité au Montreal Board of Trade

M. A.-C. Wilkinson, gérant de publicité de Electrolux (Canada) Limited, sera le prochain conférencier invité du groupe qui étudie la vente de la Young Men's Section du Montreal Board of Trade, aujourd'hui à 8 h. p.m., dans la Salle Exchange Hall, à 300, rue St-Sacrement. Sa causerie portera sur la vente et la démonstration. Il y aura aussi présentation d'un film ainsi qu'un forum sur les problèmes de la vente.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

Le parti d'huitres de la section Jean Brillant

Samedi soir, à l'arsenal du Régiment de Châteauguay, rue Lacombe, avait lieu le parti d'huitres annuel de la section Jean Brillant, V.C., de la Légion canadienne. Ici quelques-uns des invités d'honneur, parmi lesquels on remarquait le commandant d'escadre L.-P. DUPUIS, D.F.C. et son épouse; le président provincial de la Légion, M. NEISH et Mme NEISH; le lieutenant-commandant P. GENDRON et son épouse; Mme Robert HAINAULT et le major Robert HAINAULT, M.C., président de la section Jean Brillant; le lieutenant-colonel G. Lucien LALONDE, O.B.E., E.D., et Mme LALONDE; le brigadier J.-Guy GAUVREAU, D.S.O., E.D.C.; Son Honneur le maire Camillien HOUDE, de Montréal, et autres.

Le "Gorgon IV" na pas de pilote

La marine américaine poursuit actuellement des expériences avec le "Gorgon IV", afin de déterminer les possibilités du moteur statoréacteur (ram jet) utilisé pour propulser un avion sans pilote. En haut, le "Gorgon IV", attaché à l'extrémité de l'aile d'un avion de chasse, n'a pas à décoller seul; c'est l'avion de chasse qui le mène là-haut. En bas, le "Gorgon IV" s'est détaché de l'aile de l'avion de chasse, et il vole par ses propres moyens. Le "Gorgon IV" est construit pour la marine américaine par la compagnie Glenn L. Martin.

En voyage d'affaires en Europe

M. CHARLES-E. WILSON, de New-York, président de General Motors, photographié samedi dernier à bord du paquebot du Pacifique Canadien "Empress of Canada", peu avant le départ du navire pour Liverpool. M. Wilson est en route pour un voyage d'affaires de deux semaines en Europe.—(Photo Pacifique Canadien)

En route vers la Belgique

M. JEAN QUERTON, consul général de Belgique à Montréal, s'est embarqué, samedi dernier, avec sa famille, sur le paquebot du Pacifique Canadien, "Empress of Canada", pour quelques mois de vacances dans son pays. On voit ici, photographiés sur le pont du navire M. et Mme QUERTON et deux de leurs enfants, Janine (à gauche) et Philippe.

Artiste en route pour l'Angleterre

Mlle PEGGY ASHCROFT, première vedette du grand succès du Broadway "Edward My Son", qui s'est embarquée samedi dernier sur le paquebot du Pacifique Canadien "Empress of Canada" en partance pour Liverpool. Mlle Ashcroft jouera le premier rôle dans la pièce "The Heiress" qui sera présentée en Angleterre.
(Photo Pacifique Canadien)

KATHERINE CORNELL, vedette de la scène américaine, et son mari, M. GUTHRIE McCLINTIC, photographiés samedi dernier à bord du paquebot du Pacifique Canadien "Empress of Canada", peu avant leur départ pour un congé d'un mois en Europe.
(Photo Pacifique Canadien)

Le fait de n'avoir ni jambes ni bras n'empêche pas FREDERICK HENSEL, vétéran de 30 ans d'être cité par l'administration des vétérans des Etats-Unis comme l'un des plus héroiques réhabilités, sa vie. Il n'y a aux Etats-Unis que deux amputés des bras et des jambes. Hensel est ici photographié dans un "jeep" en compagnie de sa femme et de son neveu, près de la ferme dont il est le propriétaire.

Assemblée politique de cinq députés fédéraux

LA PATRIE

Cinq députés libéraux à la Chambre des Communes ont tenu, hier après-midi, une grande assemblée à la salle de l'Assistance publique, assemblée au cours de laquelle ils se sont prononcés pour la diminution des impôts ainsi que pour l'affirmation de la plus complète souveraineté du Canada. Ci-dessus, le groupe où l'on reconnait de gauche à droite: MM. Roland Beaudry, député de St-Jacques; Azellus Denis, de St-Denis; Georges-Emile Lapalme, de Jollette-L'Assomption-Montcalm; Jean Lesage, de Montmagny, et Sarto Fournier, de Maisonneuve. Assistaient également à cette assemblée les députés de Berthier (M. Aldéric Laurendeau); de St-Henri (J.-A. Bonnier); de Jacques-Cartier (J.-Elphège Marier), et de St-Hyacinthe (M. Joseph Fontaine), que l'on aperçoit à l'arrière.

Le grand quartier général

Le vicomte Montgomery, vainqueur de la dernière guerre, confère avec l'état-major français à Paris, sur les préparatifs de défense de l'Europe alliée contre le communisme. De gauche à droite, le général REVERS, le général LE CHERES, le maréchal vicomte MONTGOMERY, le général ZELLER et l'amiral LEMONNIER.

Elles célèbrent la victoire

Les Stampeders de Calgary étaient accompagnés de quelque 500 partisans qui les ont encouragés lors de leur belle victoire sur les Rough Riders d'Ottawa, samedi, à Toronto. On voit ici deux "cow-girls" de l'ouest riant de bonheur après la conquête du championnat par les Stampeders. A Toronto comme à Calgary, la victoire des champions de l'ouest a été marquée de longues célébrations qui se sont poursuivies durant toute la fin de semaine.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

La Revue des cinémas

A L'IMPERIAL

La direction du théâtre Imperial offre cette semaine à ses habitués, une grande comédie, "Feudin, Fussin and a Fighting", mettant en vedette Marjorie Main et Donald O'Connor, qui s'y révèlent, comme toujours, de véritables maîtres dans les rôles qui leur sont attribués.

Donald O'Connor incarne le rôle d'un colporteur ambulant qui se voit confier la tâche de défendre l'honneur du village de Rimrock, dans un marathon. Grâce à un concours de circonstances aussi amusantes qu'incroyables, il gagne le marathon et est élu maire de la municipalité.

Dans ce film, les situations comiques sont multiples. On y assiste à des scènes où O'Connor se surpasse. Il exécute des chansons enlevantes et des numéros de danse capables de secouer même les plus engourdis.

Avec Marjorie Main, il forme un couple cinématographique idéal. Il faut les voir tous deux à l'oeuvre dans leur nouveau film pour les apprécier à leur juste valeur.

Le programme est complété avec "The Inside Story", dont les principaux interprètes sont Marsha Hunt, William Ludigan, Charles Winniger et Gail Patrick.

AU CHAMPLAIN

"Le Fils de Robin des Bois", film présenté en deuxième semaine au théâtre Champlain, rappelle une épopée légendaire anglaise. La scène se déroule autour du palais de Nottingham et dans la forêt de Sherwood. Le roi Jean-Sans-Terre, successeur de Richard-Coeur-de-Lion, est mort. La couronne revenait à un enfant, qui devait régner plus tard sous le nom de Henri III. Le baron William de Pembroke, un homme ambitieux et cruel, c'est ainsi que le présente le film, à qui était dévolue la régence, cherchait à se débarrasser de l'enfant. Il avait un moyen bien simple à sa disposition: soustraire le petit à sa mère et le faire tomber accidentellement d'une haute tour. Le capitaine des gardes du château, un couard, lui servirait d'intermédiaire.

Toutefois le baron de Huntingdon, connu pour ses exploits passés comme Robin des Bois, veillait. Il s'est nettement opposé aux visées de Pembroke. C'est à ce moment que son fils, Robert, entre en scène. Robert couvre la retraite de la reine et de sa dame de compagnie, lady Catherine. Avec celle-ci, déguisée en prieurd du Monastère de Buxton, et une couple des meilleurs hommes de la bande des "Hors-la-loi", (on désignait ainsi la troupe de Robin des Bois, qui osait résister à la tyrannie), il tente de délivrer le jeune roi. La tâche est périlleuse; mais Robert est homme à la mener à bonne fin.

Le Champlain présente aussi un film caricaturiste "In my Gondola", accompagné de belle musique. L'on peut aussi admirer l'adresse d'un danseur sud-américain. Il cadence ses pas en maintenant un plateau de verres de vin sur la tête. L'on verra aussi une scène de carnaval à Paris. L'on y chante la Place Pigalle.

R. B.

AU LOEW'S

"Luxury Liner", au ciné Loew's, n'est qu'un prétexte à jolies chansons, sauf le rôle plein de dignité de George Brent, qui pourtant a l'air capitaine au long cours aussi rarement que possible.

Tout le "liner" est truqué, d'ailleurs; pas un de ces décors ravissants ne sent le sel des eaux profondes. L'atmosphère "traversée" y est absolument nulle, peut-être parce que le vaisseau vogue vers les tropiques.

Les airs d'opéra, de jazz et de conga, sont agréables, quoiqu'un peu bruyants. On est charmé d'y voir intercalées trois versions de notre "Alouette" nationale, en très bon français de Montréal, puis en anglais de New-York, puis en espagnol, ce qui surprend un peu, puis même en chinois, ce qui renverse. Mais ce film compte même une chanson norvégienne; ne nous étonnons pas.

Sauf que l'air marin y manque absolument, "Luxury Liner" est agréable pour les touristes en rêve, ou en espoir.

La danse

Le Ballet de Winnipeg

Le ballet de Winnipeg a obtenu en fin de semaine à Montréal un succès entièrement justifié. Cette jeune compagnie qui travaille depuis quelques années sous l'habile direction de Mlle Gweneth Lloyd possède tout d'abord deux éléments importants pour toute compagnie de ballet, la jeunesse et le talent. Elle possède aussi déjà un beau métier.

Le programme samedi soir, comportait une partie classique et une partie moderne. Mlle Lloyd le disait à la conférence de presse qu'elle tenait il y a quelques jours: nul danseur ne peut se dispenser d'une formation traditionnelle. C'est une fois en possession de l'école classique qu'il pourra danser les oeuvres et créations modernes. Il en est de même en musique et en peinture, il faut connaitre les époques des maitres avant de penser à innover, à styliser.

C'est dans cet esprit que le ballet débutait samedi soir par une "Etude", d'après la chorégraphie de Gweneth Lloyd sur une musique de Chopin.

Le "Concerto" sur la partition de Rachmaninoff a plu par la simplicité de la ligne, l'harmonie des ensembles. Mlle Jean McKenzie, danseuse étoile de la compagnie, y a démontré une belle souplesse bien soutenue par David Adams, un danseur de race celui-là. Arnold Spohr y a aussi brillé.

Mlle Viola Busday a pris la vedette avec autorité dans le "Pas de Deux" de l'Oiseau-Bleu.

"Chapter 13" est un trait d'esprit incarné par les pas des danseurs sur une musique du compositeur canadien Robert Fleming. Il s'agit d'une satire du monde du burlesque. Une pointe de nostalgie s'y révèle mais elle se perd dans l'atmosphère générale. Jean McKenzie a encore triomphé ici par sa forte personnalité. Elle fut bien appuyée par Mlles Betty Faraday et Viola Busday; MM. Reg Hawe, David Adams et Arnold Spohr.

Le programme assez chargé comportait encore Arabesque, chorégraphie de Mlle Gweneth Lloyd sur la musique de Glazounov où en plus des vedettes Jean McKenzie et David Adams, on remarquait le talent très sûr de Mlle Eva Von Geneczy.

"Allegorie" sur une musique de César Franck, mit en lumière la belle technique d'Arnold Spohr. Enfin le tout se terminait par les extraits du "Lac des Cygnes", chorégraphie de Petipa sur la musique de Tchaikowsky, une page bien classique de l'histoire de la danse celle-là, toute empreinte de poésie, et par le très vivant ballet "Finishing School".

M. Francis Coleman occupait le podium dans la fosse de l'orchestre et sut faire éviter bien des traquenards à ses musiciens. Les costumes étaient attrayants, les éclairages au point, et le décor de "Chapter 13" plein d'atmosphère.

Bref une belle soirée sous le signe de l'art comportant mille promesses pour l'avenir de la danse classique au Canada.

Maurice HUOT

Hier et aujourd'hui

Colonisés par les loyalistes anglais, les Cantons de l'Est de la province de Québec contiennent aujourd'hui une population en grande majorité de langue française. Mais partout sur cet immense et prospère territoire persistent les marques d'une double civilisation. DOUBLE HERITAGE, dont la photo ci-jointe a été extraite, un documentaire cinématographique de la série Vigie, est une réalisation de l'Office National du Film.

SAINT-DENIS

Avec, comme principale interprète, nulle autre que la ravissante Suzy Carrier, "Secrets", l'un des films à l'affiche depuis samedi au théâtre St-Denis, est un autre mélodrame qui ne le cède en rien mais au contraire surpasse dans une bonne mesure les autres excellents spectacles offerts ces dernières semaines surtout aux habitués de ce toujours populaire cinéma.

Suzy Carrier y personnifie une orpheline qui tombe amoureuse d'un jeune professeur de lycée mais se bute à la rivalité de sa marraine qui a également succombé aux charmes du jeune homme. Jalouse et méchante, la marraine prend les moyens les plus durs et les plus injustes pour éloigner les deux jeunes gens, mais elle n'y réussit pas. Un ami de la famille constate en temps opportun la jalousie de cette femme qui pourtant est déjà mariée à un homme qui l'adore. Il manoeuvre si bien que son plan réussit à merveille et tout rentre dans l'ordre.

Le rôle de la marraine est magnifiquement interprété par Marie Déa, tandis que Gilbert Gil est des plus sympathique dans celui du jeune professeur.

Le second film à l'affiche, "Ne bougez pas", avec Jean Tissier, complète admirablement cet autre excellent programme à l'affiche durant la présente semaine au Saint-Denis.

AU CAPITOL

Lionel Shapiro a écrit un roman plus puissant, plus dramatique que la version cinématographique qu'on nous en donne. Toutefois, il est certain que les cinéphiles seront tenus en haleine par l'action elle-même qui, si elle présente un aspect décousu, est suffisamment fertile en émotion pour satisfaire le plus difficile des amateurs d'émotions violentes... sur l'écran.

La thèse du film repose entièrement sur un fait que les Alliés veulent considérer comme indéniable, à savoir que le nazisme est gravé dans le coeur du Boche définitivement; par ce film, une fois de plus, on fait de la propagande d'après-guerre. Même l'avocat militaire personnifié par Ray Milland, convaincu à son arrivée en Allemagne qu'il faut traiter le Boche vaincu avec la justice démocratique, est forcé éventuellement de baisser pavillon et d'accepter le fait brutal: on ne refait pas un Allemand.

Voilà la grande idée du film: le reste n'est qu'aléatoire. Le film établit, au tout début, la culpabilité d'un officier allemand accusé de cruauté criminelle dont la principale consiste à avoir fait fusiller 60 civils dans la ville dont il commandait l'occupation. Un des "fusillés" échappe par miracle à la mitrailleuse, vient témoigner devant le tribunal militaire. Son témoignage, joint à la chaleur de la plaidoirie de l'avocat de la poursuite (Ray Milland) fait grande impression sur les juges. Cependant, une jeune Française vient témoigner en faveur du Boche.

La présence de cette jeune fille amène Milland à croire que peut-être il a fait condamner un innocent; il n'aura d'aise que lorsqu'il se sera prouvé à lui-même avant tout que l'accusé était vraiment coupable des crimes dont on le charge.

La jeune Française doit être remise aux autorités de son pays qui la considèrent comme collaboratrice. Elle saura prouver à Milland son innocence dans toute l'affaire; le jeune avocat doit fatalement, après cela, tomber en amour avec elle et obtient la permission de ses supérieurs d'aller la défendre à Paris même; nul doute qu'avec son éloquence, il pourra la sauver. Le film ne le dit pas .. on peut en être assuré cependant.

Ray Milland tire assez bien son épingle du jeu dans le rôle de l'avocat. Florence Marly, artiste française, venue à Hollywood, joue quelques scènes avec une belle sincérité qui n'est pas encore de l'art cependant. Son visage tourmenté, étrange fait le reste... en sa faveur. La meilleure interprétation est sans doute celle de John Hoydt dans le rôle de l'accusé allemand. Typique Boche, il réussit à capter l'attention par un jeu en force concentrée.

Signalons aussi dans un personnage d'officier français assez fade Marcel Journet que les Montréalais ont applaudi durant plusieurs saisons sur une scène locale.

Aux Concerts Symphoniques

Les concerts de mardi et mercredi soirs, les 30 novembre et 1er décembre, donnés sous les auspices des Concerts Symphoniques de Montréal à l'auditorium du Plateau, seront sous la direction de M. Désiré Defauw. La soliste invitée sera Mme Kirsten Flagstad et le programme sera composé des oeuvres suivantes:

1. La Flûte enchantée, ouverture, Mozart; 2. Symphonie en do majeur, K-425, Mozart; 3. Prélude et Mort (Tristan), Wagner; Intermission; 4. Voyage au Rhin, Wagner; 5. Marche Funèbre, Wagner; 6. Immolation de Brunnhilde, Wagner.

Les Concerts Symphoniques de Montréal
Auditorium du Plateau
30 novembre et 1er décembre
Chef d'orchestre
DESIRE DEFAUW
soliste
KIRSTEN FLAGSTAD
soprano
Billets en vente à
1476 ouest, rue Sherbrooke.
WI. 7136

Le commandant en chef de la marine royale néerlandaise est passé, récemment, au vice amiral jonkheer E. J. van Houlthe en remplacement de l'amiral C. E. L. Heilfrich, atteint par la limite d'âge.

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S — "Luxury Liner", Jane Powell, George Brent, 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

PALACE — "Julia Misbehaves", Greer Garson, Walter Pidgeon, 10.15, 12.35, 2.55, 5.10, 7.30, 9.45.

CAPITOL — "The Sealed Verdict", Ray Milland, Florence Marley, 10.25, 12.45, 3.05, 5.20, 7.40, 9.55.

PRINCESS — "The Fuller Brushman", Red Skelton, Janet Blair, 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

IMPERIAL — "Feudin' Fightin' and a Fussin'", Donald O'Connor, Margery Main, 10.10, 1.10, 4.10, 7.05, 10.05. **"The Inside Story"**, 11.35, 2.30, 5.30, 8.30.

ORPHEUM — "The Jolson Story", Larry Parks, Evelyn Keyes, 11.20, 2.40, 5.55, 9.15. **"Rusty Leads the Way"**, 10.10, 1.30, 4.50, 8.10.

ST-DENIS — "Secrets": 12.25, 3.35, 6.30, 9.40; **"Ne Bougez plus"**, 1.55, 5.05, 8.05.

CHAMPLAIN — "Le Fils de Robins des Bois", 1.10, 3.20, 5.25, 7.30, et 9.40.

CAPITOL
A L'AFFICHE
"SEALED VERDICT"
avec
Ray MILLAND • Florence MARLY

IMPERIAL
A L'AFFICHE
"Feudin, Fussin and a Fightin'"
— Aussi —
"The Inside Story"

ORPHEUM
A L'AFFICHE
"The JOLSON STORY"

PRINCESS
2e SEMAINE
Red SKELTON et Janet BLAIR
dans
"The Fuller Brush Man"

LOEWS
A L'AFFICHE
"LUXURY LINER"
en couleurs

PALACE
2e SEMAINE
Greer GARSON • Walter PIDGEON
dans
"Julia Misbehaves"

GAYETY
Emile BORÉO
le comédien international
3 autres bons numéros

3e SEMAINE
"LE FILS DE ROBIN DES BOIS"
CHAMPLAIN
Ste-Catherine Est et Papineau. FA. 1685

ST-DENIS
A L'AFFICHE
Pierre BLANCHAR • Marie DEA
dans "SECRETS"
— Aussi —
"NE BOUGEZ PLUS"

Mme L.-M. Gouin veut aider les artistes pauvres

(Par Maurice HUOT)

Mme Léon-Mercier Gouin qui s'est intéressée depuis toujours à la chose artistique, s'est faite, récemment, le mécène des peintres. Lors d'une réception vendredi où plusieurs personnalités et des journalistes se trouvaient, Mme Gouin a inauguré officiellement son atelier appelé "Jeux d'Equerres". Là Mme Gouin aidée de Mlle Pauline Désy, soeur de l'ambassadeur Jean Désy, de Mlle Lucille Lapointe, ainsi que de menuisiers d'expérience se propose d'encadrer des peintures avec un maximum de beauté dans la présentation.

Les critiques d'art réunis vendredi ont pu constater la qualité du travail d'encadrement effectué déjà par la présentation en prévernissage de deux peintres: Mlles Guillemette de Lorimier et Marie-Thérèse Kraft qui exposeront officiellement leurs oeuvres au Cercle universitaire, le 7 décembre prochain.

Le but de l'atelier "Jeux d'Equerres" situé en arrière de la résidence de Mme Gouin, est de permettre à plus de jeunes peintres de talent, d'exposer à meilleur compte le fruit de leur travail. Mme Gouin s'est mise elle-même au labeur et grâce à son goût exquis elle applique la patine et le fini sur des encadrements minitieusement choisis pour faire valoir chaque peinture sous son jour le plus avantageux.

Mme Gouin dispose pour ce faire d'une machinerie très moderne. Mme Gouin est donc prête à faire l'encadrement gratuit des peintures des artistes dont la situation financière ne permettrait pas la possibilité d'une exposition à leurs frais. Ce sont de telles initiatives qui donneront à l'Art une impulsion si nécessaire au Canada.

Nous réservons pour le début de décembre notre jugement sur les oeuvres exposées par Mlles de Lorimier et Kraft. Cette dernière récemment arrivée de Paris n'avait d'ailleurs eu le temps que de déballer quatre ou cinq aquarelles. Quant à Mlle de Lorimier, plusieurs de ses peintures à l'huile avaient subi l'épreuve de l'encadrement, avec quel succès, inutile de le dire.

Disons pour l'instant que chaque peinture avait été placée dans un cadre qui la faisait pleinement valoir. A l'atelier, Mlle Lapointe accomplit la tâche du sablage et Mlle Désy se charge d'appliquer la couleur qui fera un contraste seyant avec le sujet de la peinture.

On pourra juger de tout cela lors du vernissage des oeuvres de Mlles de Lorimier et Kraft à compter du 7 décembre.

Mlle de Lorimier a étudié aux Beaux-Arts à Montréal puis à Paris.

Son grand-père était un ami du pourquoi l'on peut admirer chez Mlle de Lorimier, rue Wood deux Mlle de Lorimiere, rue Wood, deux magnifiques tableaux de Charles Huot qui expédiait de Paris à M. de Lorimier les croquis, projets de ses tableaux. Ces croquis de même que les peintures sont demeurés la propriété de la famille de Lorimier.

Nous avons pu admirer ces deux oeuvres magistrales de Huot en fin de semaine.

Mlle Kraft, née à Paris est l'arrière-petite-fille du juge Robidoux et la petite-fille de Zéphirin Hébert. Son médium est l'aquarelle. Pourquoi l'aquarelle plutôt que la peinture à l'huile, nous lui avons-nous demandé? Pour travailler sur nature, dit-elle, je trouve le matériel plus facile à transporter. Un simple rouleau de papier, une petite boite de couleurs et voilà.

Nous aurons le plaisir de parler de ces deux artistes plus longuement après le vernissage de leurs oeuvres au Cercle Universitaire.

CONVOCATION

L'échevin-député Dave Rochon sera l'hôte de la Légion, au "Legion Memorial", 1191, Mountain, mardi soir. Il parlera du "gouvernement civique".

La mer éternellement belle

Cette belle marine, oeuvre de James MacDonald Barnsley, a été récemment acquise par le Musée provincial de Québec. Barnsley naquit à Toronto en 1861, il étudia au Washington University Art School, à St-Louis, puis plus tard à l'Académie Julian, à Paris, sous Baron de Torran et Luigi Loir. Barnsley est l'un des fondateurs du New York Water Color Society. Il exposa au salon de Paris, au Canada et aux Etats-Unis. Il mourut à Montréal en 1929. L'Art Association de Montréal et la Galerie Nationale ont acquis de ses oeuvres.

Compagnie du Masque

Quand on a de l'âme

"Qu'il est long le chemin..." Cette chanson de folklore, inscrite en tête du spectacle offert samedi soir, au théâtre des Compagnons, par la Compagnie du Masque, démontre la conscience professionnelle des membres de la troupe. Leur première représentation fut accueillie chaleureusement par une assistance choisie; si l'on en croit l'enthousiasme de chacun, le chemin du succès ne sera pas long maintenant, pour cette équipe de jeunes gens et jeunes filles unis par un même idéal.

Composée de treize artistes actuellement (on n'est pas superstitieux quand on a vingt ans et l'avenir devant soi!), la troupe fut fondée par M. Fernand Doré il y a deux ans. Elle n'affiche aucune doctrine que celle d'agir, pour le moment, mais elle a sûrement l'âme du théâtre, puisqu'elle sait prendre son public par ses farces médiévales, ses jeux dramatiques, ses chansons mimées tirées du folklore canadien et français. Dans "Le Comédien aux Champs", de Léon Chancerel, le jeune acteur belge, Marcel Houben, révéla une profonde sensibilité. Cet acteur, ainsi que Mme Charlotte Boisjoli-Doré, vedette de la radio et épouse du directeur-fondateur, M. Fernand Doré, se classèrent parmi les étoiles de la troupe, par leur jeu subtil et versatile.

M. Fernand Doré fit une excellente composition du mari tiraillé entre sa belle-mère et son épouse, dans "Le Cuvier", farce médiévale rendue avec brio par Mme Charlotte Boisjoli-Doré, Mlle Denise Marsan et M. Doré. Mlle Françoise Gratton, tour à tour douceureuse, sournoise ou gourmande, illustra avec une rare finesse les prouesses et les déboires du petit chat de la chanson mimée "C'était une bergère".

Soulignons en outre la parfaite harmonisation des choeurs dirigés par M. André Loiseau ainsi que la sobriété des décors et des costumes.

La Compagnie du Masque doit nous revenir en fin février avec deux comédies de Molière, "La Jalousie du Barbouillé" et "Le Médecin Volant", ainsi qu'avec une farce d'après Calbain, arrangement de M. Fernand Doré, "Anthime le Cordonnier". Montréal attend impatiemment la seconde représentation de la troupe dont elle reconnait les mérites. Elle l'encourage à continuer de faire revivre ici le théâtre du moyen-âge où, selon Abel Bonnard, "l'âme française atteint peut-être son sommet".

LE PACKARD SERA MÉDAILLÉ

DETROIT, 29. (D.N.C.) — Des répliques de la médaille d'or de l'Académie des Modes, ("Fashion Academy's Gold Medal", gagnée par la voiture "Packard", seront placées sur chaque voiture de ce modèle qui sortira de l'assemblage.

La Compagnie "Packard" annonce que la célèbre institution newyorkaise qui depuis vingt ans, désigne chaque année, la femme la mieux habillée aux Etats-Unis, a décerné cette médaille à la nouvelle "Packard" pour son "dessin remarquable", et sa ligne "nouvelle, moderne, chic et cependant d'une sobre élégance".

Le vice-président Karl M. Greiner, de la Compagnie "Packard", précise que la réplique de la médaille sera affichée sur chaque pare-brise "Packard", C'est la huitième décoration que remporte le modèle Packard-1948; il a gagné en effet des prix aux expositions de Monte Carlo, Bruxelles, Rome, Cucuta (Colombie), Lucerne, Sofar (au Liban), et Caracas (Venezuela). Dans cinq cas, Packard remporta le "concours d'élégance".

Les citations de Cucuta et Caracas classent le convertible "Packard" de 160 chevaux, "la plus belle voiture, et la plus distinguée" de toute l'exposition. Les citations des autres expositions visaient le "Super-Eight" à 145 chevaux, pour "son style et son élégance".

Le recorder de Verdun n'avait pas juridiction

Le juge Gérald Fauteux, de la Cour Supérieure, vendredi dernier, a décliné toute autorité à la Cour du recorder de la Cité de Verdun, ainsi qu'au recorder lui-même, pour entendre une plainte portée pour aide à la supposition de personne selon l'article 302 de la loi des cités et villes.

La plainte portant le numéro 167 avait été enregistrée par M. R. Priestley, capitaine de la police de la ville de Verdun contre M. Frank Gibson, qui lors des récentes élections municipales de Verdun, selon Priestley, se serait livré à la supposition de personnes au profit de M. G.-A. Tétreault, candidat.

C'était l'un des premiers brefs de prohibition pris par M. Ubald Boisvert, à être plaidé à fond. Me Boisvert a déjà enregistré 32 brefs contre la Cité de Verdun. L'hon. juge, dans son jugement enjoint à la cour de recorder de Verdun de surseoir à toute procédure dans cette présente cause qu'il renvoie avec dépens à la cité de Verdun. Il maintient ainsi le bref logé par Me Boisvert.

Le Concours de Vacances proclame ses vainqueurs

Les dirigeants de l'A.C.J.C. ont procédé hier soir au couronnement de l'exposition de leur Concours de Vacances 48, par une soirée artistique et par la distribution des prix aux vainqueurs du concours sous la présidence du R.P. Samuel Bellavance, S.J., en la salle du Gesù. M. Paul-E. Quevillon, directeur du Concours, agissait comme maître de cérémonie, et a lu le palmarès des nombreux gagnants. Claude Galarneau, de l'école Saint-Jean-Berchmans, domicilié à 5412, Louis-Hémon, gagna une bicyclette, tirée au sort.

VAINQUEURS

Au nombre des vainqueurs on remarque :

Section 1: Photographie. Section libre—études ou reportages. Grand prix "Dupuis Frères" — $50 offert par M. Raymond Dupuis, remporté par Yves Castonguay, élève au Collège Ste-Marie.

Prix de la "Banque Canadienne Nationale——, $25, offert par M. Gravel, remporté par L. P Desjardins, Séminaire de Philosophie.

Section IV : Enquêtes économiques et sociales.—1er prix Jean Lallemand : $25.00 remporté par Denise Caron, élève du Collège Marie-Anne, pour son enquête intitulée : "Nos amis les Pauvres".

Section VI : Littérature. — 1er prix : $25.00. Prix "La Presse", offert par l'honorable P. du Tremblay, remporté par Jacques Racette, élève au Collège Ste-Marie.

Section VII : Peinture.—1er prix : $25.00 offert par les RR. SS. de Ste-Anne, remporté par J. Noël Poliquin, de l'école des Arts Graphiques.

Félix-R. Bertrand à l'église Notre-Dame

Le récital de la Société Casavant, le 6 décembre prochain, sera donné par Félix Bertrand, D.M., un des organistes les plus en vue de la Métropole, nommé tout récemment titulaire des grandes orgues de l'église St-Louis de France. Le programme présenté par M. Bertrand sera certainement un des plus populaires de la présente saison de la Société Casavant. Voici les oeuvres choisies par M. Bertrand: Symphony from "Solomon" de Haendel, Trois chorales de J. S. Bach: a) Lento Expressivo, b) Jésus désire la joie des homme., c) Réveillez-vous, la voix des veilleurs nous appelle; Petite Fugue en sol mineur et Toccate et Fugue en ré mineur, de J. S. Bach; Scherzo en mi, de la Deuxième Symphonie, Louis Vierne; Song of the Basket Weaver, Alexander Russell; Adeste Fideles, arrangement de Karg-Elert, Romance sans parole et Ariel de Joseph Bonnet; pour finir, la célèbre Toccate en Fa de la Cinquième Symphonie de C. M. Widor. Le choeur invité à venir prendre part à ce concert est celui de St. George's Church, du Carré Dominion. Ce choeur comprend des voix d'hommes et d'enfants. Le programme choisi par leur directeur, M. Gordon Phillips, M.A., est consacré à la musique de Noël et comprend des oeuvres de Praetorius, J. S. Bach, Vaughan Williams et un groupe de Noëls français.

Un rapport attendu sur la télévision

OTTAWA, 20. (P.C.) — La prochaine réunion du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada aura lieu au début de janvier.

Il est possible qu'au tout début de l'année les autorités de la Société Radio-Canada puissent présenter un rapport relativement à l'enquête entreprise sur la possibilité d'établir la télévision au Canada sur une base coopérative.

On étudie présentement une suggestion à l'effet que la Société et des postes privés mettent en commun leurs ressources pour construire et opérer des postes d'essai à Montréal et Toronto.

Un nouveau paquebot anglais en service

GLASGOW, 29. (Reuters) — Le nouveau paquebot britannique "Caronia", de la compagnie Cunard White Star, qui jauge 34,000 tonnes, fera son premier voyage, le 4 janvier prochain. Le "Caronia" est en effet le plus gros navire construit depuis la fin de la guerre. Ses formes seront élancées, ses cheminées trapues et légèrement inclinées. Il sera peinturé en vert.

Le navire fut lancé en octobre 1947 par la princesse Elizabeth. Il mesure 714 pieds de longueur. Il est actuellement aux chantiers de Clydebank, en Ecosse, où des équipes de travailleurs sont à finir sa toilette.

Pour son premier voyage, ce luxueux paquebot ira à New York puis fera une croisière d'hiver aux Indes occidentales. Ce sera le navire le plus moderne quant à son modèle et à sa couleur. Il prend plutôt l'aspect d'un gros yacht de plaisance. Il possède un radar, une piscine et un nouveau système de ventilation qui chassera toute odeur de cuisine ou d'huile de l'intérieur du bateau comme de l'extérieur.

Le navire possède 6 puissants moteurs Diesel. Le grand salon entièrement fait de verre aura 500 pieds de longueur. Les chambres du paquebot auront l'air climatisé. Le cinéma du Caronia contiendra 300 sièges. Toutes les chambres auront leur téléphone.

Pour la décoration du paquebot, la compagnie a fait appel aux meilleurs artistes anglais, tout comme les meilleurs ingénieurs et architectes ont travaillé à en faire le plus beau paquebot au monde.

Rimouski Airlines

La compagnie "Rimouski Airlines Limited" a fait application pour exploiter un service de transport par air, pour passagers et marchandises, entre Gaspé, Port-Meunier et l'île d'Anticosti, a annoncé, samedi, la commission du transport aérien, à Ottawa.

Le Canadien est blanchi 2-0 par Boston.-Peters en vedette

(Par Phil SEGUIN)

Frank Selke et Dick Irvin sont allés hier à Buffalo, espérant y trouver des renforts pour les Canadiens, qui en ont démontré le grand besoin samedi soir lorsqu'ils ont été blanchis pour la deuxième fois de suite sur leur propre patinoire, 2-0, par les Bruins de Boston, qui ont ainsi augmenté leur avance en première place de la ligue Nationale. Une foule de 11,177 spectateurs a assisté à la partie.

Les Canadiens, qui n'étaient apparemment pas tout à fait rétablis des coups encaissés lors de leur rude partie avec les Maple Leafs de Toronto jeudi, ont été plus faibles que jamais à l'offensive, et le jeu défensif impeccable des rruins a permis à Frank Brimsek de s'assurer sans trop de difficultés son premier blanchissage de la saison.

Brimsek a écarté 19 lancers au cours de la soirée, mais la plupart des coups ont été dirigés de loin, et les occasions de compter pour les Canadiens ont été très rares. Les Bruins se sont montrés opportunistes à l'atttaque pour compter leurs deux points contre Durnan, qui a réussi 21 arrêts pendant la partie.

Jimmy Peter, l'ailier droit qui avait été envoyé à Boston l'hiver dernier en échange pour Joe Carveth, a conduit l'attaque des Bruins, Peters a aidé Woody Dumart à compter le premier point de la partie, après six minutes de jeu dans la première période, et il a compté le second lui-même, sur le retour d'un lancer de Murray Henderson, pendant une punition à Doug Harvey dans le 2ème engagement.

JIMMY PETERS

QUATRE PUNITIONS SEULEMENT

La partie a formé un contraste frappant avec celle de jeudi. Les joueurs des deux côtés s'en sont tenus au hockey, et comme résultat, l'arbitre Bill Chadwick n'a imposé que quatre punitions, toutes des mineures.

Kenny Reardon et Fernie Flaman ont été envoyés au cachot après un échange de bousculades dans la 2ème période, et Harvey a été puni à son tour plus tard pour avoir fait trébucher un Bruin. Peters a attrapé la dernière punition lorsqu'il a retenu quelqu'un au milieu de la 3ème période, mais pendant son absence, les Canadiens n'ont pu organiser une attaque soutenue.

Personne ne s'est particulièrement distingué à l'offensive pour les Canadiens. La ligne du Punch a manqué totalement d'aplomb, et le trio Dussault-Reay-Carveth a été surveillé de trop près pour se faire valoir. La troisième ligne a comme d'habitude fort peu impressionnée.

La défense a été solide, avec Hal Laycoe et Kenny Reardon en vedette. Laycoe a conduit plusieurs attaques, mais les assauts se sont brisés généralement à la ligne bleue des Bruins à cause d'une passe manquant de précision ou de trop d'anxiété, causant un hors jeu.

Les Bruins étaient toujours privés de Johnny Crawford et Milt Schmidt, mais l'absence de ces deux joueurs n'a pas semblé les affaiblir. Les Bruins ont patiné avec plus de rapidité, et n'ont commis aucune erreur défensive. Henderson a joué une brillante partie à la défense, et Brimsek a été impeccable.

Reay a manqué une occasion de donner l'avantage aux Canadiens dans les premières minutes de jeu lorsqu'il est arrivé seul devant Brimsek. Reay a hâté son lancer, qui a frappé les jambières de Brimsek.

DUMART A LE PREMIER

Un peu plus tard, Dumart a compté après avoir pris la rondelle de Peters, son lancer frappant une jambe pour dévier dans le coin du filet.

Les Bruins ont bien protégé cette avance, et Paul Ronty a failli l'augmenter au début de la deuxième période, alors qu'il avait Durnan à sa merci, mais Durnan a réussi un arrêt sensationnel.

Harvey a été puni après 13 minutes de jeu dans cette période, et, 20 secondes plus tard, Peters s'est avancé en vitesse pour saisir le retour d'un lancer de loin par Henderson et pousser le caoutchouc derrière Durnan.

Les Canadiens ont ensuite tenté de se rallier, mais ils ont été rarement menaçants. Robertson a frappé le poteau au cours d'une mêlée peu après le début de la troisième période, et les attaques répétées des Canadiens par la suite ont été neutralisées par le brillant jeu défensif des Bruins, qui ont harassé les Habitants par leur mise en échec continuelle, ne leur permettant pas de prendre leur temps pour lancer, et les forçant à faire des passes hâtées, qui ont manqué de précision la plupart du temps.

Malgré cette défaite, les Canadiens restent en troisième place, mais leur avance sur les Leafs de Toronto n'est plus que d'un point.

Les Canadiens ne joueront leur prochaine partie que samedi soir prochain, contre les Red Wings de Détroit... Bill Durnan détient une avance confortable dans la lutte pour le trophée Vézina... Durnan a été déjoué 29 fois en 16 parties, et son plus proche rival, Frank Brimsek, a alloué 33 buts en 15 joutes... Harry Lumley de Détroit, a perdu du terrain en fin de semaine, et il a maintenant été déjoué 40 fois en 16 parties... Jacques Locas, qui pratique depuis plus d'une semaine, pourra peut-être jouer samedi prochain... Emile Bouchard est au repos pour deux autres semaines...

— SAMEDI —

ALIGNEMENTS

BOSTON — Buts: Brimsek; défenses: Henderson et Egan; centre: Sandford; ailes: Warwick et Babando. Substituts: Peters, Flaman, Dumart, Smith, Harrison, Ronty, Kryzanowski et Peirson.

CANADIENS: Buts: Durnan; défenses: Harvey et Harmon; centre: Lach; ailes: Richard et Riopelle. Substituts: Carveth, Fillion, Robertson, Chamberlain, Reay, Durnboy, Reardon, Mosdell, Dussault et Laycoe.

Arbitres: Bill Chadwick; juges des lignes: Mush March et George Hayes.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston: Dumart (Peters) 6.45
Aucune punition.

Deuxième période

2—Boston: Peters (Henderson)..... 13.22
Punitions: Reardon, Flaman et Harvey.

Troisième période

Aucun point.
Punition: Peters.

STOCKTON, Calif.—Bernard Dussen, 144, Nouvelle-Orléans, knocksoute Shamus McCrary, 146, Cleveland (7).

LE HOCKEY d'un coup d'oeil

HIER

Ligue Nationale

Boston 6, Toronto 2.
Détroit 9, Chicago 6.

Ligue Américaine

Buffalo 5, Pittsburgh 3.
New-Haven 4, Indianapolis 3.
Providence 8, Hershey 3.
St-Louis 5, Springfield 3.

Ligue Senior

Royal 3, Valleyfield 2.
Québec 6, Shawinigan 0.
Sherbrooke 9, Boston 2.
Ottawa 4, New-York 1.

Ligue de l'Est du Canada

R.C.A.F. 3, Verdun 2.

Ligue Junior

Cyclones 2, Valleyfield 1.
Québec 3, Victoriaville 2.
National 9, T.-Rvières 7.

SAMEDI

Ligue Nationale

Boston 2, Canadiens 0.
Toronto 3, Rangers 0.
Chicago 5, Détroit 3.

Ligue Américaine

Indianapolis 1, Hershey 1.
Springfield 4, Cleveland 4.
Pittsburgh 4, Buffalo 1.
New-Haven 5, Philadelphie 4.

Ligue Senior

Royal 3, Shawinigan 1.
Ottawa 3, Sherbrooke 1.
Boston 6, New-York 4.

Ligue Junior

St-Hyacinthe 3, Valleyfield 2.

Ligue Intercollegiale

Un. de Montréal 5, Queen's 2.

Ligue Provinciale

Valleyfield 9, Lachine 8.

AUJOURD'HUI

Ligue Junior

Canadien à National.
St.-F.-X. Cyclones à Royal.

CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Boston	15	10	3	2	52	33	22
Détroit	16	8	6	2	50	40	18
Canadiens	16	6	6	4	10	29	16
Toronto	17	5	7	5	40	46	15
Chicago	16	6	9	1	49	69	13
Rangers	14	3	7	4	32	46	10

Ligue Américaine

(Division Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Providence	20	15	4	1	95	47	31
New-Haven	24	9	12	3	89	107	21
Hershey	19	9	8	2	60	60	20
Springfield	22	6	15	1	67	89	13
Philadelphie	19	4	13	2	55	111	10
Washington	21	3	16	2	45	108	8

(Division Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
St-Louis	22	14	4	4	89	51	32
Pittsburgh	22	12	7	3	95	65	27
Buffalo	22	12	9	1	93	70	25
Cleveland	20	9	6	5	76	68	23
Indianapolis	20	9	7	4	71	65	22

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royal	20	15	3	2	93	46	32
Sherbrooke	18	12	5	1	82	47	25
Valleyfield	19	11	8	0	90	80	22
Québec	21	9	8	4	74	74	22
Ottawa	15	10	4	1	81	46	21
Shawinigan	24	7	17	0	81	118	14
New-York	21	5	15	1	74	101	11
Boston	18	4	13	1	62	132	9

Ligue Junior

(Division Nord)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royal	13	11	2	0	76	36	22
T.-Rivières	17	9	6	2	77	61	20
Canadiens	14	6	8	0	37	45	12
Valleyfield	19	3	16	0	31	92	6
Verdun	12	0	12	0	16	96	0

(Division Sud)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Québec	18	16	1	1	92	29	33
National	15	10	5	0	96	55	20
St-Hyacinthe	16	9	6	1	81	47	19
Victoriaville	17	7	10	0	48	70	16
Cyclones	17	5	10	2	48	71	10

OKLAHOMA CITY—Whitey Berlier, 185, Nouvelle-Orléans, bat aux points Eddie Lamarr, 180, Oklahoma City (10).

Les Bruins prennent une avance de quatre points

Les Bruins de Boston ont remporté deux victoires au cours de la fin de semaine pour porter à quatre points leur avance en première place de la ligue Nationale. Après avoir blanchi les Canadiens 2-0 à Montréal samedi soir, les Bruins ont disposé des Maple Leafs 6-2 hier soir à Boston.

Les Red Wings de Détroit ont divisé un "programme-double" avec les Black Hawks de Chicago, triomphant 9-6 hier soir à Chicago après avoir perdu 5-3 à Détroit samedi soir, et dans l'autre joute samedi, les Leafs de Toronto ont réussi leur deuxième blanchissage consécutif, 3-0, aux dépens des Rangers de New-York.

Un ralliement sensationnel dans la deuxième période a donné cinq points aux Bruins pour leur assurer leur victoire contre Toronto.

Turk Broda avait joué 135 minutes consécutives sans être déjoué lorsque Pete Babando a compté le premier point des Bruins, après trois minutes de jeu dans la première période.

Grant Warwick, le premier compteur du circuit, et Johnny Pierson y sont allés de deux buts chacun, et Paul Ronty a compté l'autre point des Bruins.

Frank Brimsek semblait en voie de s'assurer son deuxième blanchissage consécutif lorsque Ted Kennedy et Max Bentley ont compté tour à tour pour Toronto, dans les sept dernières minutes de jeu.

Les Leafs, qui en étaient à leur 4ème partie en cinq jours, se sont épuisés après une période et n'ont pas été de taille à rivaliser avec les Bruins par la suite.

Samedi soir, les Leafs ont joué une brillante partie défensive pour blanchir les Rangers. Kennedy, Bentley et Bill Ezinicki ont compté les points des Leafs, qui ont tout juste réussi à repousser des assauts désespérés par les Rangers pendant des punitions à Gus Mortson et Garth Boesch dans la troisième période.

Bill Mosienko, le petit ailier droit de Chicago, a gagné beaucoup de terrain chez les compteurs lorsqu'il a réussi quatre buts et un assist pour conduire les Black Hawks à leur victoire 5-3 à Détroit samedi. Mosienko a compté les trois premiers points de son club, et, après avoir aidé Roy Conacher à compter le but décisif, il a ajouté un autre point au total des Hawks dans la troisième période. Doug Bentley a obtenu trois assists.

Détroit a compté tous ses points dans les douze premières minutes de jeu. Jerry Couture en a réussi un et Pete Horeck a obtenu les deux autres.

Une foule de 17,113 personnes, la plus considérable de la saison, a vu les Red Wings venger cette défaite dimanche à Chicago. Le score était égal, 4-4, après la première période, mais les Wings ont compté trois fois sans réplique dans la seconde pour s'assurer une avance qu'ils ont toujours conservée.

Couture a conduit l'attaque des vainqueurs avec trois buts, et George Gee a compté deux fois contre ses anciens copains. Bud Poile, Jim Enio, Gordie Howe et Sid Abel ont aussi compté pour Détroit. Les compteurs des Hawks ont été Gaye Stewart, avec deux buts, Roy Conacher, Metro Prystai, Gus Bodnar et Doug Bentley.

BILL MOSIENKO

HIER

CHICAGO — Buts: Henry; défenses: Nattrass et Gadsby; centre: Bentley; ailes: Mosienko et R. Conacher. Substituts: Goldham, Dickens, McCaig, G. Stewart, J. Conacher, Bodnar, Guidolin, Prystai et Brown.

DETROIT — Buts: Lumley; défenses: Quackenbush et J. Stewart; centre: Gee; ailes: Horeck et Couture. Substituts: Reise, Howe, McNab, Abel, Poile, Gauthier, McFadden, Morrison, Pavelich, Kelly et Enio.

Arbitre: Frank Clancy; juges des lignes: Ed Mepham et Jim Primeau.

1—Détroit: Couture (Quackenbush) 1.09
2—Détroit: Abel (Howe) ... 4.00
3—Chicago: Bentley (Gadsby) 5.52
4—Chicago: R. Conacher (Brown et Guidolin) 8.59
5—Chicago: Prystai (Brown et Guidolin) 9.19
6—Chicago: G. Stewart (Bodnar) 12.37
7—Détroit: Couture (Horeck et Gee) 14.07
8—Détroit: Poile (McFadden) 17.41

Deuxième période

9—Détroit: Howe (Poile) ... 1.01
10—Détroit: Gee (Quackenbush) 9.56
11—Détroit: Couture (Gee et Horeck) 10.22
Punitions: Nattrass, McCaig et J. Conacher.

Troisième période

12—Chicago: Bodnar (J. Conacher) 4.28
13—Détroit: Enio (Poile et J. Stewart) 7.15
14—Détroit: Gee (Horeck) ... 10.36
15—Chicago: G. Stewart (J. Conacher-R. Conacher) 11.44
Punitions: Brown et Reise.

BOSTON — Buts: Brimsek; défenses: Henderson et Flaman; centre: Harrison; ailes: Dumart et Peters. Substituts: Babando, Sandford, Ronty, Warwick, Smith, Peirson, Egan et Kryzanowski.

TORONTO — Buts: Broda; défenses: Mortson et Thomson; centre: Kennedy; ailes: Meeker et Lynn. Substituts: Barilko, Boesch, Juzda, Ezinicki, Mathers, Gardner, Watson, Bentley, Mackell, Taylor et Klukay.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Ray Getliffe et Harold March.

1—Boston: Babando 2.31
Aucune punition.

Deuxième période

2—Boston: Peirson (Ronty et Smith) 5.55
3—Boston: Ronty (Flaman).. 13.51
4—Boston: Warwick (Babando-Kryzanowski) . 15.01
5—Boston: Peirson Ronty) .. 18.19
6—Boston: Warwick 18.26
Punitions: Sandford, Bentley.

Troisième période

7—Toronto: Kennedy 13.20
8—Toronto: Bentley (Taylor et Boesch) 16.33
Punitions: Ezinicki, Sandford et Taylor.

SAMEDI

DETROIT — Buts: Lumley; défenses: Stewart et Quackenbush; centre: Gee; ailes: Enio et Couture. Substituts: McNab, Abel, Kelly, Reise, Howe, Horeck, Poile, Gauthier, McFadden, Morrison, Pavelich et Walmsley.

CHICAGO — Buts: Henry; défenses: Gadsby et Nattrass; centre: Bentley; ailes: R. Conacher et Mosienko. Substituts: Goldham, Dickens, McCaig, Stewart, J. Conacher, Bodnar, Guidolin, Prystai et Brown.

Arbitre: Georges Gravel; juges des lignes: Ed Mepham et Jim Primeau.

1—Détroit: Couture (Enio et Gee) 1.14
2—Détroit: Horeck (Kelly et McFadden) 7.10
3—Détroit: Horeck (Poile) . 11.34
4—Chicago: Mosienko (Bentley) 13.44
5—Chicago: Mosienko (Bentley) 15.18
Punitions: Howe (mauvaise conduite), Lumley (mauvaise conduite), Stewart, R. Conacher, Guidolin, Gadsby, J. Conacher.

Deuxième période

6—Chicago: Mosienko (Bentley) 1.55
Punitions: Abel, Horeck, J. Conacher, Nattrass et Goldham.

Troisième période

7—Chicago: R. Conacher (Mosienko) 8.21
8—Chicago: Mosienko 18.46
Aucune punition.

RANGERS — Buts: Rayner; défenses: Moe et Colville; centre: Laprade; ailes: Kullman et Leswick. Substituts: Shero, Morris, Stanowski, Raleigh, Lund, Mickoski, Fisher, Albright, Kaleta et Slowinski.

TORONTO — Buts: Broda; défenses: Boesch et Barilko; centre: Kennedy; ailes: Meeker et Lynn. Substituts: Thomson, Mortson, Juzda, Mathers, Gardner, Ezinicki, Watson, Bentley, Taylor, Klukay et Costello.

Arbitre: King Clancy; juges des lignes: Sam Babcock et Ernie Mundey.

1—Toronto: Ezinicki (Watson et Gardner) 15.07
2—Toronto: Bentley 16.29
Punition: Ezinicki.

Deuxième période

3—Toronto: Kennedy (Meeker) 17.38
Punition: Barilko.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Mortson, Boesch et Stanowski.

Royal se rallie pour battre Valleyfield et Shawinigan

(Par ROGER MELOCHE)

Le Royal Senior s'est avéré un grand opportuniste et il a profité de nombreuses punitions infligées aux Braves de Valleyfield, hier après-midi, au Forum, pour exécuter un ralliement de trois points à la dernière période et triompher par le score de 3 à 2. Ce triomphe, combiné avec la victoire de 3 à 1 contre les Cataractes à Shawinigan Falls, samedi soir, a permis au club de Frank Carlin de prendre une avance de sept points en première position dans la ligue Québec Senior.

Les buts comptés par Bob Pépin, Jim Haggerty et Cliff Malone ont réduit à néant une magnifique performance de Guy Leclerc, le géant gardien de buts des Braves, qui avaient affiché une tenue spectaculaire dans les deux premières périodes pour blanchir le Royal.

L'avance de 2 à 0 que les Braves avaient prise grâce aux buts de Larry Kwong et Jackie Schmidt semblait considérable. De plus, les visiteurs déclenchèrent des offensives répétées durant les cinq premières minutes de la troisième période, forçant Gerry McNeil à faire une quinzaine d'arrêts durant cet intervalle, quand les punitions vinrent ruiner les efforts du clan de Gerry Philbin.

Les arbitres Aurèle Turgeon et Bob Dodds ont imposé un total de 16 punitions, dont 10 aux Braves. Sur ce total, Bob Fryday du Royal, et Jackie Schmidt du Valleyfield, reçurent une majeure chacun pour s'être battus au début de la troisième période. Cette bataille, qui vint près de dégénérer en une bagarre générale, marqua le point tournant de la partie, car le Royal prit l'avantage du jeu dès ce moment et le conserva jusqu'à la fin.

Si malone s'avéra le héros de la partie en comptant le but victorieux, la véritable étoile des vainqueurs a été le gardien de buts Gerry McNeil, qui sauva le Royal d'une avalanche durant les premières minutes du troisième engagement.

LANCER DE PUNITION

Après une première période sans point, le Canadien-chinois Larry Kwong a donné l'avantage aux Braves en comptant sur un lancer de punition, après que Jimmy Orlando eut accroché André Corriveau, qui parvenait seul devant Gerry McNeil. Kwong s'avança bien lentement et calmement vers McNeil qui n'eut aucune chance de bloquer son lancer précis.

Jackie Schmidt porta le score à 2 à 0 dans la dernière minute de jeu après avoir combiné habilement avec Leduc.

Durant ces deux premières périodes, le Royal eut l'avantage du jeu, mais les joueurs manquèrent plusieurs belles chances de compter et à chaque fois qu'ils se montrèrent menaçants, ils trouvèrent en Leclerc un mur infranchissable.

Leclerc broqua 29 lancers contre 20 pour son rival McNeil durant la partie.

PUNITIONS COUTEUSES

Le jeu devint rude au début de la troisième période et l'inévitable se produisit quand Fryday et Schmidt en vinrent aux coups, recevant chacun une punition majeure et une de mauvaise conduite pour leurs efforts.

C'était l'ouverture que le Royal attendait et pendant que les deux belligérants purgeaient leurs sentences, Bob Pépin déjoua Leclerc sur un lancer foudroyant avec l'aide de Grant Morrison et Pete Morin. C'était le 20e but du franc-tireur du Royal en autant de parties cette saison.

Les joueurs du Valleyfield continuèrent à parader au banc du pénitencier et le Royal continua à poursuivre son avantage. Jimmy Haggerty, le fiable vétéran de Frank Carlin, compta le but égalisateur pendant que Roland Boyer purgeait une punition et moins de deux minutes plus tard, Cliff Malone donna la victoire au Royal en déjouant Leclerc, pendant qu'un autre Brave, André Corriveau, était au pénitencier. C'était une bien triste défaite pour les Braves, qui avait affiché une si belle tenue.

Après la partie, Gerry Philbin a déclaré qu'il protesterait auprès du président Slater contre la sévérité des arbitres Turgeon et Dodds, mais ses plaintes n'aboutirent à rien.

VICTOIRE A SHAWINIGAN

Le Royal a compté un but par période, samedi soir, à Shawinigan Falls, pour l'emporter sur les Cataractes 3 à 1, dans une excellente partie.

Deslongchamps a donné l'avance aux Cataractes au début de la partie, mais Bob Pépin, Fernand Gladu et Pete Morin ont compté tour à tour pour assurer la victoire au Royal.

Le Royal recevra la visite des Cataractes de Shawinigan Falls, jeudi soir, et il rencontrera ensuite le Saint-François de Sherbrooke, dimanche prochain, au Forum, dans ce que l'on se plait à surnommer la "partie de la saison".

HIER

SOMMAIRE

Première période

Aucun pointage.
Punitions: Schmidt, Brown et Bessette (mauvaise conduite).

Deuxième période

1—Valleyfield: Kwong (lancer de punition) 1.41
2—Valleyfield: Schmidt (Leduc) 19.59
Punition: Leduc.

Troisième période

3—Royal: Pépin (Morrison, Morin) 6.11
4—Royal: Haggerty (Malone, Pépin) 13.11
5—Royal: Malone (Haggerty) 15.02
Punitions: Orlando (2), Fryday, (mineure et majeure), Schmidt (mauvaise conduite et majeure), Boyer (2), Plamondon, Corriveau, D. McNeil, Bessette.

SAMEDI

Première période

1—Shawinigan: Deslongchamps (Webster, Lamoureux) .. 2.13
2—Royal: Pépin (Cox) 11.23
Punitions: Orlando, Limoges.

Deuxième période

3—Royal: Gladu (Plamondon, Malone) ... 3.32
Punition: Cox.

Troisième période

4—Royal: Morin (Morrison, Laforce) 11.44
Punitions: Orlando, Limoges.

Sherbrooke gagne et perd; Fraser brille pour Ottawa

SHERBROOKE, 29. — Le St-François de Sherbrooke a divisé en fin de semaine pour ainsi conserver la deuxième place de la ligue Québec Senior. Samedi soir, dans la Capitaine canadienne, le St-François a baissé pavillon, 3 à 1, devant les Sénateurs, mais ici hier soir, le club de Yvon Dugré a disposé des Olympiques de Boston, 9 à 2.

Kelly Burnett et Herbie Carnegie ont conduit l'attaque du Sherbrooke hier avec trois points chacun. Adjutor Côté en a pour sa part obtenu deux, tandis que l'autre a été réussi par Robidas. Kenny Biggs, l'an dernier des Maple Leafs de Verdun, et Eddie Barry ont été les compteurs des perdants.

LEGS FRASER EN VEDETTE

Samedi soir à Ottawa les Sénateurs ont battu Sherbrooke pour la deuxième fois cette saison en autant de parties. Le trio composé de Gilles Dubé, Tony Demers et Adjutor Côté a le plus brillé pour le St-François, mais la brillante tenue de Legs Fraser, a empêché cette ligne de compter plus d'une fois.

C'est Gilles Dubé qui a compté pour les perdants au milieu de la première période. Lude Check et Dagenais ont compté pour les Sénateurs dans la deuxième reprise et Dartnell dans le dernier engagement. Vinet, Robinson et Heindl ont obtenu les trois seules punitions de la partie.

Le gardien de buts Paul Leclerc a affiché une brillante tenue dans les filets des perdants et il a livré un beau duel à Fraser qui a été tout simplement merveilleux.

— SAMEDI —

SOMMAIRE

Première période

1—Sherbrooke: Dubé (Côté) 14.44
Punitions: Robinson et Heindl.

Deuxième période

2—Ottawa: Check (Emberg et Greene) 9.10
3—Ottawa: Dagenais (Tudin) 18.09
Aucune punition.

Troisième période

4—Ottawa: Dartnell (Robinson et Tremblay) 14.16
Punition: Vinet.

SOMMAIRE

Première période

1—Sherbrooke: Côté (Demers) 3.02
2—Sherbrooke: H. Carnegie (Goupille) 13.46
3—Sherbrooke: Burnett (Demers et Bourdon) 18.16
4—Sherbrooke: Burnett (Bourdon et H. Carnegie) 18.45
Punitions: McIntyre, Gareau et Thompson.

Deuxième période

5—Sherbrooke: Côté (Demers et Robidas) 3.13
6—Boston: E. Barry 17.31
Punitions: Heindl, McIntyre et Burnett.

Troisième période

7—Boston: Biggs (E. Barry et Denis) 1.33
8—Sherbrooke: H. Carnegie (Burnett) 4.31
9—Sherbrooke: H. Carnegie (Burnett) 9.21
10—Sherbrooke: Burnett (Bourdon et Gordon) 15.36
11—Sherbrooke: Robidas (Gordon). 16.41
Punitions: Biggs, Vinet, Barber, McIntyre, Thompson et Demers.

Les Carabins sont victorieux

Les Carabins de l'université de Montréal ont remporté leur 2e victoire consécutive dans la ligue interuniversitaire senior, en triomphant de l'université Queen's par 5 à 2, samedi soir, à l'Auditorium de Verdun.

André Charest et Pinard ont brillé pour les Carabins en comptant deux buts chacun, tandis que Lazure a réussi l'autre but. Les compteurs du club perdant furent H. Hamilton et Wagar. Rainville a joué une brillante partie dans la cage des vainqueurs. Laperrière et Gariépy ont également joué avec brio à la ligne bleue.

SOMMAIRE

Première période

1—Université de Montréal: Pinard (Emblem) 2.07
2—Un. de Montréal: Pinard (Giguère, Emblem) 15.10
3—Queen's: H. Hamilton 19.50
Punitions: Kennieyside, Hewa, Bandiera, Ménard.

Deuxième période

5—Queen's: Wagar 0.47
Punitions: Johnstone, Emblem, Bolton (2) Hewa, Bruneau.

Troisième période

6—Un. de Montréal: Charest (Bouchard) 8.51
7—Un. de Montréal: Lazure (Perreault) 11.13
Punitions: Bolton, Bouchard, Kennieyside, Ménard, Bandiera.

Les compteurs

	R.	A.	Pts
Warwick, Boston . . .	11	9	20
Kennedy, Toronto . . .	8	9	17
D. Bentley, Chicago . .	6	11	17
J. Conacher, Chicago .	8	8	16
Babando, Boston	8	7	15
Sandford, Boston . . .	7	8	15
R. Conacher, Chicago .	5	10	15

Dolbec permet au National de triompher du T.-Rivières; Québec et S.F. Xavier gagnent

(Par Jean-Paul SARAULT)

La "guigne" qui s'est attachée aux Reds de Trois-Rivières sur la glace du Forum depuis le début de la saison, a poursuivi cette équipe encore hier soir, alors que le club de Jack Toupin a perdu au compte de 9 à 7, après avoir livré une superbe lutte au National. C'était la troisième défaite du Trois-Rivières au Forum en autant de parties, mais à chaque occasion, les Reds sont venus à un cheveu de l'emporter, perdant dans les dernières minutes.

C'est Claude Dolbec qui a été le héros hier soir alors qu'il a compté sans aide après 4.58 minutes de jeu dans la période supplémentaire. Le point de Bernard Quesnel deux minutes plus tard n'a fait que rendre plus certaine la victoire du National.

Cette partie a été l'une des plus rapides disputées à Montréal dans la ligue Junior cette saison. Il n'y

CLAUDE DOLBEC

a eu que cinq punitions, la plupart coûteuses, et on a assisté à du jeu rapide et à de la mise en échec solide.

La première période s'est terminée au compte de 1 à 1, mais le National a déclenché une attaque qui lui a valu cinq points et il menait par 6 à 1 après huit minutes de jeu dans la deuxième période. Désaulniers et Bourgie ont compté deux fois chacun dans la deuxième reprise et Geoffrion une fois. Geoffrion avait également compté pour les vainqueurs dans la période initiale.

Généreux, qui incidemment formait le meilleur trio des Reds avec Frank Reid et Larivée, a porté le score 6 à 2 à la fin de la deuxième période et ce deuxième point des Reds a été le commencement d'un ralliement incroyable qui a permis aux visiteurs d'égaler le compte.

En effet, après cinq minutes de jeu dans le dernier engagement, le compte était égal, 6-6. Désaulniers a redonné l'avantage au National, mais Larivée a compté son troisième point de la partie quelques instants plus tard pour forcer les deux clubs à jouer en supplémentaire.

Désaulniers a été le meilleur des vainqueurs avec trois buts. Bourgie et Geoffrion ont compté deux fois chacun, tandis que Dolbec et Quesnel ont obtenu les autres points du National. Larivée et Généreux se sont distingués avec trois points chacun pour les Reds. Paquin a obtenu l'autre.

Miche Perreault a affiché une tenue spectaculaire dans les filets des perdants. Perreeault a écarté 33 lancers contre 21 pour Gaétan Desforges... Allard s'est aligné pour le club de Sylvio Mantha... Ce joueur a débuté la saison avec le Canadien Junior... Une rumeur a circulé à l'effet que le joueur de défense Dollard St-Laurent obtiendrait un essai avec les Bisons de Buffalo... La nouvelle n'a pas été confirmée... Il est aussi rumeur que St-Laurent passe au National dans une importante transaction... Il n'y a rien d'officiel à ce sujet... Deux parties seront disputées ce soir au Forum... National jouera contre Canadien et Québec contre le St-François-Xavier... On sait que St-François a tenu les Citadelles à une partie nulle 0-0 lors de leur dernière rencontre... Demain soir, au Forum également, les Citadelles rencontreront le Royal dans une joute qui suscite un vif intérêt... Samedi soir à St-Hyacinthe, les Flyers de Mickey Hennessy ont battu les Braves de Valleyfield, 3 à 2... Hier à Valleyfield, les Cyclones ont battu les Braves, 2 à 1 tandis qu'à Victoriaville les Tigres ont perdu au compte de 3 à 2 contre les Citadelles de Québec.

SAMEDI

Première période

1—St-Hyacinthe: Jaimes (Morrison, Parr) 7.01
2—Valleyfield: Campeau (Bisaillon, Russell) 8.15
Punitions: Chasle, St-Jean, Lapointe, Franklyn, Bisaillon, Cherrier et Morrison.

Deuxième période

3—Valleyfield: Joannette (Guerrier) 6.32
4—St-Hyacinthe: St-Jean (James) 16.58
Aucune punition.

Troisième période

5—St-Hyacinthe: Lapointe (Jacques, McCabe) 6.21
Punitions: Franklin, Chasle et Vidoux.

HIER

SOMMAIRE

Première période

1—Québec: Lagacé (Houle) 18.43
2—Victoriaville: Tremblay (Lévesque) 19.13
Punitions: Houle, Chainey, Béliveau (2), Pichette, Lendley et Diguer.

Deuxième période

3—Québec: Pichette (Fragiskos) 6.27
4—Québec: Dubeau (Diguer, Martin) 14.08
5—Victoriaville: Blais (Hayfield) 16.23
Punitions: Haworth, Olesiuk.

Troisième période

Aucun pointage.
Aucune punition.

SOMMAIRE

Première période

Cyclones: Renaud (Labossière, Murphy) .. 19.50
Punitions: Viau et Bradham.

Deuxième période

2—Valleyfield: Desrosiers (Bisaillon) ..... .15
Punitions: Desrosiers, Valois, Richard et Campeau.

Troisième période

3—Cyclones: Mudie (Bradham) 19.47
Punitions: Conway et Valois.

SOMMAIRE

Première période

1—Trois-Rivières: Larivée (Billodeau) 5.55
2—National: Geoffrion (Quesnel) 17.39
Punitions: J.-P. Jeanneau, Racette et MacDougall.

Deuxième période

3—National: Desaulniers (Racette): 1.12
4—National: Bourgie (Geoffrion) 2.12
5—National: Bourgie (Quesnel, Geoffrion) ... 3.41
6—National: Geoffrion (Bourgie, Gumbacco) ... 4.38
7—National: Desaulniers .. 8.55
8—Trois-Rivières: Généreux (Hayes) 12.55
Punition: Caduc.

Troisième période

9—Trois-Rivières: Généreux (Saindon) ..... .38
10—Trois-Rivières: Généreux (Saindon) 1.50
11—Trois-Rivières: Paquin (MacDougall) 3.35
12—Trois-Rivières: Larivée (Racette, Hébon) 4.18
13—National: Desaulniers . 5.05
14—Trois-Rivières: Larivée . 12.55
Punitions: Marchand, J.-P. Jeanneau et Bourassa.

Période supplémentaire

15—National: Dolbec 4.58
16—National: Quesnel 6.15
Punition: Jacques.

Première période

1—Ottawa: Irvine (Dartnell, Tremblay) ..... .50
Punitions: Dartnell, Palyga, Shahan, Lovelle.

Deuxième période

2—New-York: Flynn (Kavanaugh, Lovelle) 14.25
3—Ottawa: Tudin (Smith, Dagenais) 15.16
Punitions: Watson, Robinson.

Troisième période

4—Ottawa: Greene (Irvine, Check) 3.14
5—Ottawa: Robinson (Tremblay) ... 5.45
Punitions: Carroll, Irvine, Dartnell, Robinson, Lowe.

Calgary bat Ottawa grâce à un jeu truqué et une erreur

TORONTO, 29. — Les Stampeders de Calgary ont remporté le championnat de football du Canada et la coupe Grey, samedi après-midi, alors qu'ils ont défait les Rough Riders d'Ottawa, 12 à 7, devant une foule de 20,000 personnes. Ce triomphe des champions de l'ouest a causé une certaine surprise, car Ottawa était favori à 8 contre 5 pour l'emporter.

Les Stampeders ont profité d'une erreur de jugement des Riders pour compter le touché victorieux au début du 4e quart. Les Riders menaient par 7 à 6 à ce moment et semblaient sur le chemin de la victoire.

Bob Paffrath a fait une passe latérale à Pete Karpuk, qui croyant que Paffrath avait commis un hors-jeu, laissa tomber le ballon. Woody Strode s'en empara et le transporta jusqu'à la ligne de 10 verges du Ottawa. Pete Thodos a compté un touché sur le jeu suivant et Fred Wilnot a converti.

Ottawa avait pris l'avance 1 à 0 au premier quart sur un simple de Tony Golab, mais au deuxième quart, Keith Spaith a conduit une offensive aérienne qui s'est terminée par un touché de Norm Hill. Le converti de Wilmot a donné l'avance 6 à 1 au Calgary.

JEU-TRUQUE DES STAMPEDERS

Les Rough Riders se sont fait prendre par le vieux jeu-truqué pour ce touché, et Norm Hill a accepté une longue pase de Keith Spaith à la ligne d'une verge pour compter.

Hill s'était dissimulé, couché à plat-ventre près de la ligne "foul" à une quinzaine de verges, où il ne fut pas vu par les Riders.

Dès la mise au jeu, les Stampeders attirèrent les joueurs du Ottawa dans la direction contraire et Hill courut, sans obstacle jusqu'à la ligne d'une verge où il accepta la passe de Keith et croisa la ligne.

Au troisième quart, Bob Paffrath a réussi un touché pour Ottawa, après de longs gains par Turner et Golab et le converti de Chipper a donné l'avance aux Riders, 7 à 6.

Les Riders menaient encore par un point quand ils ont commis leur bêtise au dernier quart.

A Cobourg, le club de cet endroit a défait le Rockland de Montréal, 10 à 0, pour remporter le championnat intermédiaire de l'est.

Aux Etats-Unis, la Marine a causé une surprise en annulant avec l'armée, 21 à 21, devant 102,000 personnes à Philadelphie.

L'Université Notre-Dame a écrasé Washington, 46 à 0, pour son 21e gain consécutif et sa 27e joute de suite sans défaite.

Les détenteurs de la coupe Grey

1892—Osgood Hall, Toronto.
1893—Queen's Université.
1894—Ottawa Université.
1895—Université de Toronto.
1896—Ottawa Université.
1897—Ottawa Université.
1898—Ottawa.
1899—Pas de partie.
1900—Ottawa.
1901—Ottawa Université.
1902—Ottawa.
1903-04—Pas de partie.
1905—Université de Toronto.
1906—Hamilton.
1907—Montréal.
1908—Hamilton.
1909—Université de Toronto.
1910—Université de Toronto.
1911—Université de Toronto.
1912—Hamilton.
1913—Hamilton.
1914—Toronto Argonauts.
1915—Hamilton.
1916-19—Pas de partie.
1920—Université de Toronto.
1921—Toronto Argonauts.
1922—Queen's.
1293—Queen's.
1924—Queen's.
1925—Ottawa.
1926—Ottawa.
1927—Balmy Beach, Toronto.
1928—Hamilton.
1929—Hamilton.
1930—Baolmy Beach, Toronto.
1931—Montréal.
1932—Hamilton.
1933—Toronto Argonauts.
1934—Sarnia Imperials.
1935—Winnipeg.
1936—Sarnia Imperials.
1937—Toronto Argonauts.
1938—Toronto Argonauts.
1939—Winnipeg Blue Bombers.
1940—Ottawa Rough Riders.
1941—Winnipeg Blue Bombers.
1942—Toronto R.C.A.F. Hurricanes.
1943—Hamilton Wildcats.
1944—Montréal-St-Hyacinthe (marine).
1945—Toronto Argonauts.
1946—Toronto Argonauts.
1947—Toronto Argonauts.
1948—Calgary Stampeders.

McQuillen champion frappeur de l'Association Américaine

CHICAGO, 29. — Les statistiques officielles de l'Association Américaine révèlent aujourd'hui que Glenn McQuillen du club Toledo, a remporté le championnat des frappeurs de ce circuit ayant conservé une moyenne de .329 pour la saison qui vient de s'écouler. Al Rosem du Kansas City a fini en deuxième place avec un pourcentage de .327.

Ce fut toutefois la plus faible moyenne pour un champion frappeur depuis 1917 alors que Beals Becker, du Kansas City, l'emporta avec .323.

Les autres honneurs ont été partagés. Tommy Beard, d'Indianapolis, a remporté les honneurs dans trois départements: points, 131; trois-buts, 17; buts sur balles, 128.

Mike Natisin, du Columbus, a frappé le plus de coups de circuit, 30; pendant que Jerry Witte, du Louisville, a été le plus souvent retiré au bâton, 122 fois.

Les Fleming, des champions d'Indianapolis, a fait compter le plus de points, 143, pendant que Jack Cassini du même club a fini en tête pour les buts volés avec 33.

Dans la moyenne au bâton, Indianapolis a fini en première place avec .28 pendant que St-Paul et Columbus furent tous deux égaux pour la moyenne au champ avec .967.

Glenn Elliott, de Milwaukee, a eu la meilleure moyenne pour les points accordés pour les lanceurs avec 3.76. Bob Malloy, d'Indianapolis, a fini en première place pour les victoires avec 21 contre 7 défaites. Malloy a aussi lancé le plus grand nombre de manche, 242, fait face au plus grand nombre de frappeurs, 966, et a terminé 18 parties. Il fut le seul lanceur de la ligue à remporter plus de 20 victoires.

Bob PEPIN, l'excellent franc-tireur du Royal, a compté un but samedi contre Shawinigan et un autre hier contre Valleyfield pour maintenir sa moyenne d'un but par partie. Bob a en effet déjoué les gardiens de buts adversaires 20 fois en autant de joutes cette saison.

Les Rams sont encore défaits

Un but compté par Rooke au milieu de la troisième période a permis aux Aviateurs de battre les Rams de Verdun, 3 à 2 dans une joute régulière de la ligue de l'Est du Canada.

Molinski et Flichnitz ont obtenu les autres buts des vainqueurs tandis que Dimock et Bromloey ont enrefistré les buts des Rams.

SOMMAIRE

Premère période

1—R.C.A.F.: Molinsky (Rooke) 9.23
2—Verdun, Bromley (Dimock) 19.19
Pun.: Hibard, Voss.

Deuxième période

3—Verdun: Dimock (Bromley, Voss) 1.13
4—R.C.A.F.: Leichnitz (Zanick) 10.48
Pun.: Duranceau, Hibbard, Dunster (maj.), Dimock (maj.).

Troisième période

5—R.C.A.F.: Rooke (Dunster) 10.50
Pun.: Gravelle, Bromley, Schroeter, Molinsky.

Massaro opposé à Tony Junior demain

Deux des boxeurs qui ont représenté le Canada aux jeux Olympiques, à Londres, cet été, seront à l'oeuvre lors du programme pugilistique du Coliseum, demain soir.

Il s'agit de Jackie Keenan et d'Armand Savoie. Le premier, un poids moyen s'attaquera au robuste Guy DeRoy dans un engagement de 6 rondes; le second, un poids plume, en viendra aux prises avec Paul Martin, de Lewiston, Maine, dasn un match de 4 rondes. Savoie tentera de continuer sa marche triomphale chez les professionnels. Il a été victorieux dans ses deux premier combats.

Un autre boxeur local prometteur, Mario Massaro, l'idole des Fils d'Italie, s'attaquera à Tony Junior, un dur-à-cuire de Lewiston, Maine, dans un duel de 4 rondes.

La finale opposera Joe "Beef" Leboeuf à Johnny Dinardo, de Boston. Un autre triomphe pour Leboeuf et il deviendra une de nos principales attractions. Il réussira avant longtemps à se mériter d'importants engagements locaux. Sa rencontre sera de 8 rondes. Dans un autre match de 6 rondes, Herman Cosgrove évoluera contre Lévis Côté.

Boston et Ottawa gagnent contre les Rovers de N.-Y.

LAKE PLACID, N.Y., 29. — Les Rovers de New York ont subi deux défaites en fin de semaine dans la ligue Québec Senior. Hier soir ici, à l'aréna Olympique, les Rovers ont perdu 4 à 1 contre les Sénateurs d'Ottawa, tandis qu'au Madison Square Garden de New York, samedi soir, le club de Phil Watson s'est avoué vaincu au compte de 6 à 4 contre les faibles Olympiques de Boston.

Jack Irvine, Connie Tudin, Bill Robinson et Frank Dartnell ont permi aux Sénateurs de triompher hier, alors qu'ils ont pris Hal Gordon en défaut. Flynn a évité le blanchissage à son club en comptant au début de la deuxième période. Cette victoire a permise aux Sénateurs de se rapprochés à seulement un point de la troisième position détenue par les Braves de Valleyfield et les As de Québec.

Samedi soir à New-York, Boston a remporté sa quatrième victoire de la saison aux dépens des Rovers. Jacques Richard, Johnny Chénier, les frères Barry, Manson et Thompson ont compté pour Boston. Delori a obtenu deux des quatre buts des Rovers. Lowe et Campbell ont réussi les autres.

Kenny Biggs a formé une ligne avec Lulu Denis et E. Barry pour les Olympiques. Denis a été prêté aux Olympiques par le Royal. Guy Gareau, l'an dernier du National, a affiché une belle tenue à la ligne bleue pour Boston. Gareau a commencé la présente saison avec les Braves de Valleyfield, mais il a été prêté au club Boston pour la saison.

SOMMAIRE

Première période

1—New-York: Delory (Campbell, Lowe) 4.18
2—Boston: Chénier (Thompson, Barber) 12.59
Punitions: Holmes (2 majeur), Watson (10 min., mauvaise conduite), Service (2), (10 min., mauvaise conduite).

Deuxième période

3—Boston: E. Barry (R. Barry) 1.21
4—Boston: Richard (Gareau) 4.21
Punitions: Richard, Lowe, Delory et Thompson.

Troisième période

5—Boston: Chénier (Mather, Barber) 6.17
6—Boston: Delory (Lowe) 8.40
7—Boston: Mather (E. Barry, Thompson) 9.52
8—New-York: Campbell 10.20
9—New-York: Préfontaine (Watson) 13.09
10—Boston: Thompson 18.24
Punitions: Geogan (2), Service, Lavell, Préfontaine, Kavanaugh.

Marois et Frezell conduisent les As de Québec à la victoire

QUEBEC, 29. — Les As de Québec ont profité de la défaite des Braves de Valleyfield pour triompher des Cataractes de Shawinigan Falls par le score de 6 à 0 au Colisée hier, pour ainsi rejoindre le club de Gerry Philbin en troisième place de la ligue Québec Senior. C'était la deuxième défaite des Cataractes qui ont perdu au score de 3 à 1 samedi soir à Shawinigan contre le Royal.

Jean Marois a affiché une tenue sensationnelle et spectaculaire pour tenir les joueurs de Léo Lamoureux en échec et ainsi remporter son premier blanchissage de la saison. Les As se sont lancés à l'attaque dès le début de la rencontre et ils ont pris une forte avance de 4 à 0 dès la première période pour s'assurer le gain.

FREZELL EN EVIDENCE

Skip Frezell, l'an dernier des Windsor Spirtifres de l'O.H.A., s'est grandement mis en vedette hier alors qu'il a réussi son premier "tour du chapeau" de la saison

Jean MAROIS

dans les rangs seniors. Blute, Ragglan et Jimmy Planche ont été les autres compteurs des vainqueurs.

Les As ont mérité six des huit punitions décernées durant cette joute et il a fallu que Jean Marois se distingue grandement, pour remporter, malgré ce handicap, un blanchissage bien mérité.

1—Québec: Blute (Wylie et Renaud) 4.40
2—Québec: Frazell (Planche et Marshall) 5.40
3—Québec: Raglan (Trembiay) 7.30
4—Québec: Frazell (Marshall et Planche) 14.36
Punitions: McIntosh et Blute.

Deuxième période

5—Québec: Planche (Marshall et Frazel) 5.10
Punitions: Trembiay (2), et Raglan.

Troisième période

6—Québec: Frazel (Planche et Marshall) 9.54
Punitions: Zeidel et Trembiag.

Lachine perd 9-8 contre Valleyfield

Lors de l'ouverture de la ligue Intermédiaire Provinciale, les Braves de Valleyfield ont défait le Lachine, 9 à 8. Raymond Plante a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois buts tandis que René Tessier et Jean-Paul Amyot en ont réussi chacun depx. Léo Tessier et Roland Daoust ont été les autres compteurs.

André Guimont a le plus brillé pour le Lachine en comptant trois buts et en fournissant quatre assistances. Fernand Gagné a obtenu deux buts et trois assistances et Hector David un but et trois assistances. Marcel Thuot et Gérard Dorais ont été les autres compteurs.

SOMMAIRE

Première période

1—Lachine: Gagné (Guimond, Roche) 1.20
2—Lachine: Guimond (David) 5.02
3—Valleyfield: L. Tessier (Stewart) 8.02
4—Valleyfield: Plante (Leboeuf, Dion) 12.50
5—Lachine: Gagné (David, Guimond) 16.50
6—Valleyfield: R. Tessier (Godbout) 17.05
7—Valleyfield: Amyotte (R. Tessier, L. Tessier) 17.38
Punitions: Dorais, Durocher, Birmon.

Deuxième période

8—Valleyfield: Plante (Leboeuf, Durocher) ... .36
9—Lachine: Thuot (Gagné, Guimond) 1.17
10—Lachine: Guimond (Roche) 1.50
11—Lachine: Guimond (Gagné, David) 6.46
12—Valleyfield: Plante (Dion) 9.03
13—Valleyfield: Daoust (St-Aubin) 1.10
14—Lachine: David (Guimond, Gagné) 15.13
Punitions: Plante, Roma, Bougie.

Troisième période

15—Valleyfield: Amyotte (Stewart, Durocher) .... .19
16—Valleyfield :R. Tessier (Amyotte, Stewart) 1.02
17—Lachine: Dorais (Roche, Simons) 9.16
Punitions: Thuot, Roma, Bougie, Dorais.

Sixième victoire consécutive de St-Louis dans l'Américaine

Les clubs locaux ont connu une bonne soirée dans la ligue Américaine hier, alors que les Flyers de St-Louis, les Bisons de Buffalo, les Ramblers de New Haven et les Reds de Providence ont tous triomphé sur leurs patinoires.

Les Flyers, qui détiennent maintenant une avance de cinq points en tête de la section ouest, ont remporté leur 6ème victoire consécutive, 5-3, aux dépens des Indiens de Springfield.

Tous les buts ont été comptés dans les deux premières périodes. Harry Sulivan, Paul Gladu, Ernie Trigg, Kenny McComb et Tony Licari ont obtenu les buts des Flyers, et Bill Summerhill, Hub Macey et Doug McMurdy ont réussi les points des Indiens.

Les Hornets de Pittsburgh ont perdu 5-3 contre Buffalo, qui n'a pas encore perdu une partie chez lui cette saison. Tommy Cooper, Ken McKenzie, Lloyd Finkbiner, George Pargeter et Floyd Currry ont atteint la cible pour les Bisons, et les compteurs des Hornets ont été Fleming, Mackell, Bob Dawes et Sid Smith.

Les Reds de Providence, qui détiennent une forte avance dans la section est, ont remporté leur sixième viitoire consécutive, 8-3, aux dépens des Bears de Hershey.

Pete Kapusta a conduit l'attaque des Reds avec deux buts, et Phil Maloney a pris part aux trois points des Bears.

Les Ramblers de New Haven l'ont emporté 4-3 sur les Capitals d'Indianapolis. Jean-Paul Denis a compté un but dans chaque période pour les vainqueurs, et Geo. Johnston a réussi l'autre point des Ramblers. Les buts des Caps ont été comptés par Gery Reid, Fred Glover et Pat Lundy.

Picou conduit trois vainqueurs

BOWIE, 29. (P.A.) — L'apprenti Clarence Picou a conduit trois autres vainqueurs à la piste de Bowie samedi après-midi, réussissant cet exploit pour la cinquième fois depuis le début du meeting. Picou était aussi en selle sur trois pursang qui ont pris la deuxième place.

Pilaster a gagné le Handicap O'Har, d'une valeur de $15,250, battant Big Dial par deux longueurs. Picou est arrivé septième avec Chains dans cette course.

Picou a terminé le meeting de 13 jours avec 29 vainqueurs, il est parti hier soir pour la Nouvelle-Orléans.

Pyle rencontrerait Greco s'il triomphe de Ferland

Joe (Knockout) Pyle réalisera une ambition qu'il chérit depuis longtemps — un match de championnat contre Johnny Greco — s'il triomphe de Gaby Ferland, lundi le 6 décembre prochain, au Forum. Pyle a fait sa marque un peu partout au pays, triomphant des meilleurs mi-moyens dans les Provinces Maritimes et sur la Côte du Pacifique, mais les meilleurs aspirants de Montréal l'ont toujours évité à cause de son coup de poing terrible.

Ce match servira de deuxième finale de 10 rondes. L'autre combat servira de deuxième finale de 10 rondes. L'autre combat important à l'affiche opposera le Français Laurent Dauthuile à Pete Baduk.

Zaduk, âgé de 21 ans, vient de remporter une brillante victoire sur Harry Hurst de Montréal, mais il ne s'est jamais battu à Montréal. Avant son combat avec Hurst, il avait annulé avec Rockabye Rose, champion poids-moyen du Canada. Lors de ce match, on avait tout d'abord accordé la décision à Zaduk, mais on a ensuite donné un match nul, parce qu'une erreur avait été commise dans l'addition des points.

Zaduk, un dur cogneur, se bat particulièrement à Buffalo, où il est une grande attraction, Rochester, Détroit et Toronto.

Laurent Dauthuile, surnommé le "Tarzan" continue d'impressionner à la Palestre Nationale où il s'entraine en compagnie de K.O. Pyle, Mario Massaro et Ian McNeill.

Robert et Valois s'entraînent en vue de leur match par équipes

Un match par équipes a été bâclé pour mercredi prochain au Forum. En effet on a appris en fin de semaine que le populaire duo composé de Larry Moquin et Yvon Robert ferait face à Sky Hi Lee et Strangler Bob Wagner dans le combat principal de la prochaine séance de lutte présentée à l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine, mercredi soir.

Yvon Robert et Frank Valois développent une nouvelle technique pour leur match de mercredi soir prochain au Forum contre les bouillants Bob Wegner et Sky Hi Lee, le géant des Monts Ozarks.

Robert avait la plupart du temps Laurent Moquin comme compagnon dans les matches par équipes. Moquin est un lutteur très rapide tandis que Valois est plus puissant et devrait former avec Robert une équipe plus dangereuse. Robert et Valois sont bien décidés à tenir tête à leurs adversaires. L'équipe canadienne-française étant en parfaite condition est légèrement favorite pouor triompher.

Robert et Valois se sont entraînés très sérieusement en fin de semaine avec Pete Petersen et Billy Hanson et ont impressionné les observateurs.

Les deux frères Sharpe ont été mis sous contrat et en seront à leurs débuts ici. C'est la seule équipe formée de deux frères au Canada, chez les poids-lourds. Ils demeurent à Hamilton et ont remporté d'éclatants succès à New-York et Toronto.

Mike, un colosse de 265 livres, fera face à Manuel Cortez dans l'un des matches préliminaires. Ben, qui pèse 230 livres, fera face à Bunny Dunlop, un ancien arbitre qui est devenu lutteur. Dunlop est un excellent gladiateur et s'y connait dans les tactiques déloyales.

C'est donc un autre programme de tout premier choix que le promoteur Quinn a préparé. On peut s'attendre à beaucoup d'action dans la finale et dans les autres matches.

Au cours d'un voyage en Hollande, un groupe d'ingénieurs agronomes français a visité l'Ecole d'agriculture de Dordecht, les centres d'horticulture du Westland, les coopératives de producteurs de fleurs d'Aalsmeer et les élevages de bétail de Frise.

Mort de l'ex-champion mi-lourd Jack Delaney

BRIDGEPORT, Connecticut, 29. — Jack Delaney, ancien champion boxeur mi-lourd du monde, est mort samedi après une longue maladie de deux ans. Jack Delaney, de son vrai nom Ovila Chapdelaine, n'était âgé que de 48 ans. Il était né à St-François, comté de Yamaska, et il avait été élevé dans la province de Québec. Il changea son nom à son premier combat en 1918 quand l'annonceur prononça son nom de Chapdelaine comme "Jack Delaney".

Chapdelaine a succombé à un cancer au cerveau. Il était gravement malade depuis plusieurs mois et il avait subi une opération à New-York le printemps dernier.

Delaney remporta le championnat mi-lourd mondial en triomphant de Paul "l'Assassin" Berlenbach par décision le 17 juillet 1926. Il abdiqua l'année suivante parce qu'il ne pouvait plus réduire sa pesanteur à la limite de 175 livres. Il continua à se battre cependant comme poids-lourd.

Durant sa belle carrière, Ovila Chapdelaine livra quatre combats sensationnels à Paul Berlenbach. Ces deux boxeurs furent les attractions principales lors de l'ouverture du nouveau Madison Square Garden en 1925 et Delaney perdit par décision en 15 rondes. L'année suivante, il battait Berlenbach pour lui enlever le titre devant une foule qui avait payé la somme de $461,789, ce qui est encore un record pour les mi-lourds.

Delaney knockouta Berlenbach dans les deux autres combats, en quatre et six rondes.

En 1927, Delaney livra un combat de dix rondes à Jimmy Maloney au Garden et la recette de $201,613 établit un record qui ne fut surpassé que lors du combat entre Joe Louis et Jersey Joe Walcott au mois de décembre dernier.

Ovila livra aussi deux combats sensationnels contre Jimmy Slatery, les perdant tous deux par décision. Il livra aussi un combat nul à Tommy Loughran en 1925 et il knockouta Tiger Flowers deux fois. Delaney fut à son apogée en 1926 quand il remporta 14 victoires consécutives. Parmi ses victimes, on remarquait Johnny Risco, Mike McTigue, Maxie Rosenbloom et Quintin Rojas.

Jack Delaney était grand et bel homme et une combinaison parfaite de boxeur scientifique et dur cogneur. Il était un grand favori des foules.

Quand il devint poids-lourd, il commença à décliner, perdant contre Risko et Tom Heeney. Jack Sharkey le knockouta en une ronde et il accrocha ses gants après avoir knockouté Nando Tassi à Brooklyn en 1928.

Après sa carrière comme boxeur, Ovila Capdelaine devint vendeur d'automobiles, gérant de taverne et finalement employé dans une usine d'avions.

OVILA CHAPDELAINE

Le musée du McGill fermé

Le musée d'ethnologie du McGill déménage. En conséquence, il sera fermé au public, durant les semaines qu'il faudra pour emballer les milliers de specimens de ses nompreux exhibits, les transporter, les déballer, les rafraichir et les remonter dans les vitrines du nouveau local, encore à trouver.

Des collections particulières seront installées provisoirement dans trois édifices voisins, mais le gros de la collection doit être entreposé pour manque d'espace.

Certaines collections sont particulièrement précieuses; en particulier les armes et outils des indigènes de la Reine-Charlotte; les collections indiennes Todd, Hayter Reed et Molson; la collection africaine Todd et plusieurs autres.

Le musée d'ethnologie de McGill est l'ancien musée d'histoire naturelle, acquis en 1920. Il fut fermé durant la guerre, et servit depuis aux études de l'Institut arctique.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de MONTREAL

Le marché de Montréal est loin de présenter un front uniforme aujourd'hui. — Allure mixte partout.

(Presse Canadienne). — Les titres industriels sont sans allure définie sur la Bourse et le Curb de Montréal, et les mines sont aussi irrégulières.

Les titres en hausse comprennent Asbestos, Canada Cement, Montreal Locomotive et Consolidated Paper. Les perdants sont Brazilian, Canadian Breweries et Canadian West Lumber.

Pour les mines, Quebec Labrador s'améliore légèrement et United Asbestos fléchit.

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Asbestos Corp.	26⅝	26⅝	26⅝	26⅝
Bell Telephone	43½	43½	43½	43½
Brazilian T.L.P.	18⅝	18⅝	18⅝	18⅝
Can. Cement	23	23	23	23
Can. Breweries	20	20	20	20
Can. Pac. Rail.	16	16	16	16
Con. M. Smelting	126	126	126	126
Int. Nickel	35½	35½	35½	35½
Int. Petroleum	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
Massey Harris	22	22	22	22
Molson's Brew.	33	33	33	33
Mtl Locomotive	20⅜	20⅜	20⅜	20⅜

Bourse de Toronto

TORONTO, 29. (P. C.) — Le ton est mixte aujourd'hui à la Bourse de Toronto. Les pétroles de l'ouest ont ouvert dans l'activité, avec des gains et des pertes en nombre à peu près égal. Les mines d'or et les industriels sont calmes et les métaux usuels sont légèrement plus fermes.

Home Oil, Atlantic Oil, Pacific Pete et Calgary-Edmonton cèdent du terrain pour les pétroles de l'ouest, tandis que Central Leduc se hausse de 10 cents pour toucher un sommet de $1.82.

Marché des changes

NEW-YORK, 29. (P. C.) — A l'ouverture du marché des changes étrangers, aujourd'hui, le dollar canadien se haussait de 1-16 de point à escompte de 7 1-2 pour cent par rapport à la devise des Etats-Unis. La livre sterling au cours de $4.03 1-4 demeure inchangée.

Pan Western Oils

On a approuvé pour être inscrites au Curb de Montréal, les actions de Pan Western Oils Limited; l'on pourra traiter ces valeurs à l'ouverture des affaires, lundi le 29 novembre, 1948. L'inscription couvre une émission autorisée de 3,500,000 actions sans valeur nominale. Le symbole du "ticker" sera: PNW.

M. RAY BARFORD qui rentre dans le domaine de la publicité à titre de gérant des opérations dans l'est du Canada, pour la compagnie James Lovick & Company Ltd. Depuis quatre ans M. Barford était gérant général pour Thomson Dailies, une chaine de huit journaux ontariens. Avant d'entrer dans le domaine journalistique, M. Barford avait servi pendant vingt ans l'Agence de Publicité J.-J. Gibbons Limited, pour en devenir directeur.

M. FREDERIC HOUDE, secrétaire-trésorier de Edouard Gohier Ltée, de Montréal, et président de la Commission scolaire de St-Laurent, qui vient d'être élu vice-président de l'Association des Manufacturiers et des Marchands de Bois de Québec. (International Newspaper Service Reg'd.)

Marché des oeufs et des volailles

Le marché des oeufs est demeuré soutenu au cours de la semaine. Les commerçants se montrent peu empressés à s'approvisionner d'oeufs A gros à l'avance bien que cette catégorie cote encore au-dessus du prix d'exportation, car ils s'attendent à une baisse semblable à celle qu'ont subie les A moyens par suite de l'augmentation des arrivages. Deux camions chargés d'oeufs A poulettes ont été dirigés sur les Etats-Unis, ce qui a contribué à stabiliser les prix de façon générale. On est actuellement à préparer pour l'exportation sur l'Angleterre le surplus d'oeufs A moyens.

On cote les expéditions triées sur place aux cours suivants, caisses gratuites: Catégorie A Gros 52-54, Moyens 47-49, Poulettes 43-45, Catégorie B 43-45, Catégorie C 35-38.

Les prix de gros aux détaillants pour les oeufs en vrac sont les suivants: Catégorie A Gros 56-60, Moyens 52-54, Poulettes 46-50, Catégorie B 44-50, Catégorie C 40-45.

Voici les prix de détail aux consommateurs: Catégorie A Gros 63-70, Moyens 57-62, Poulettes 53-58, Catégorie B 50-58, Catégorie C 46-53.

Les envois de volailles abattues ont encore diminué, aussi le ton du marché est ferme et le prix des poulets a enregistré une hausse de quelques cents. Les ventes aux détaillants sont passablement actives et ce sont les arrivages provenant de points d'expédition avoisinants que l'on utilise pour y faire face.

Les commerçants paient les prix suivants aux expéditeurs pour les volailles en boîtes, livrées: poulets de 4 livres et au-dessus, Catégorie Spéciale de lait 45-52, A de lait 43-51, B 41-46, C 28-35; au-dessous de 4 livres: Catégorie Spéciale de lait 43, A de lait 42, B 36, C 25; poules, plus de 4 livres: Catégorie A 36-39, B 34-37, C 20-26; moins de 4 livres: Catégorie A 32-34, B 29-32, C 12-18; poulets à griller: Catégorie Spéciale de lait 41-48, A de lait 40-47, B 34-41, C 15-30.

Les livraisons de volailles vivantes ont été un peu moins nombreuses que la semaine précédente, tandis que les prix ont affiché une tendance à la hausse en ce qui concerne les oiseaux de bonne qualité bien finis. La demande, bonne, dépasse les disponibilités. Quelques lots de dindons ont été expédiés outre-frontière cette semaine.

Des courtiers aux grossistes les volailles vivantes font les prix suivants: poulets de 6 livres et plus 40-43, 5 à 6 livres 38-41, 4 à 5 livres 36-38; poulets de gril 36-37; poules, plus de 5 livres 34-39, 4 à 5 livres 30-33, moins de 4 livres 25-28; dindons 46-50. Les prix payés aux expéditeurs sont de 2 cents de moins la livre environ.

Bourse de NEW-YORK

A Wall Street, aujourd'hui, le marché est calme et les cours mixtes dans tous les domaines.

NEW-YORK, 29. (P. A.)—Les cours sont mixtes, aujourd'hui, à la Bourse de New-York. Les fluctuations sont étroites, presque toutes fractionnaires et un certain nombre de leaders sont inchangés.

Le marché est calme depuis l'écoulement des commandes de fin de semaine.

Aucun groupe particulier ne domine, car les cours sont mixtes dans toutes les divisions de la liste.

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Bethlehem Steel	32⅞	33⅛	32⅞	33⅛
Chrysler	51	51½	51	51½
General Motors	57⅝	58	57⅝	58
Int. Paper	51⅞	51⅞	51⅞	51⅞
Radio Corp.	11⅞	11⅞	11⅞	11⅞
Stand. Oil of N.J.	72¼	72¼	72¼	72¼
U.S. Steel	70¼	70½	70¼	70½

BOURSE DES MINES

Cours fournis par G.E. Leslie & Co.

	Offre	Dem.
Anglo Can. Oil	4.35	4.35
Aunor	2.91	2.95
Anglo Huronian	8.50	8.90
Buffalo Ankerite	1.57	1.64
Base Metals	.54	.57
Bradorne	6.75	7.00
B. C. Pioneer	2.55	2.55
Calgary & Edmonton	6.25	6.50
Cent. Patricia	1.10	1.15
Can. Malartic	.65	.70
Chesterville	2.50	2.55
Coniarum Mines	.72	1.00
Cochenour Willans	1.90	2.00
Dome Mines	13⅝	14⅛
East Malartic	1.68	1.73
Falconbridge	4.15	4.40
Home Oil	13½	13⅝
Hudson Bay	56¼	57
Hollinger	11⅜	11½
Int. Nickel	35⅛	35⅝
Kerr Addison	11⅝	12
Kirkland Lake	1.16	1.20
Lake Shore	10	10¼
Lamaque	5.50	5.75
Leitch	1.09	1.10
MacLeod Cockshutt	.75	.78
Mining Corp.	10⅝	11
McIntyre	49½	50⅛
Macassa	1.86	1.92
Madsen Red Lake	2.18	2.20
Malartic Goldfields	1.71	1.74
Noranda	54½	56
O'Brien Cad.	1.50	1.50
Okalta Oil	1.68	1.68
Pend Oreille	5.90	5.95
Preston East Dome	1.28	1.32
Pickle Crow	1.95	1.95
Pamour	.85	.96
Royalite	24¼	24½
Sullivan Gold	1.25	1.30
Senator	.40½	.44
Siscoe	.38	.45
Sherritt Gordon	2.13	2.15
San Antonio	3.45	4.70
Steep Rock	1.69	1.70
Sylvanite	1.12	1.15
Teck Hughes	2.51	2.55
Upper Canada	1.35	1.40
Ventures	5.65	5.95
Wright Harg.	2.02	2.10
Waite Amulet	8.75	8.75

Dette réduite d'Amqui village

La dette réorganisée du village d'Amqui, comté de Matapédia, sera réduite d'un montant de $2,400 le 1er janvier prochain. Un tirage au sort vient d'être effectué, à cette fin, aux bureaux de la Commission municipale de Québec.

Quand les finances de la corporation furent réorganisées, en 1938, la dette obligatoire d'Amqui s'élevait à $89,000. Après le remoursement du 1er janvier, cette dette réorganisée se trouvera diminuée à $66,400.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er janvier 1949, portent les numéros suivants: 4 x $100 Nos C-46, 66, 74 et 103; 2 x $500 Nos D-40 et 106; 1 x $1000 No M-5.

Tirage au sort à Canton Chicoutimi

Le Canton Chicoutimi, dans le comté de Chicoutimi, diminuera sa dette réorganisée de $400, le 1er janvier prochain. A cet effet, un tirage au sort vient d'être effectué aux bureaux de la Commission municipale de Québec.

Les titres de la série "C" que le sort a désignés pour remboursement au pair le 1er janvier 1949, sont les suivants: 4 x $100 Nos C-105, 171, 249 et 284.

Nouveaux records établis par la Banque de Montréal

L'actif touche un nouveau sommet. — Les dépôts se sont sensiblement accrus, de même que l'encaisse et le portefeuille.

Poursuivant sa politique unique de présenter, pour la quatrième année consécutive, un rapport financier dégagé de tout formalisme bancaire, la Banque de Montréal rend public aujourd'hui un rapport illustrant fort bien ses activités au cours de 1948. Ce fut en 1945 que la Banque de Montréal innova dans ce domaine, en présentant au public son rapport sous une forme très facile à comprendre. Le "message spécial aux clients de la Banque de Montréal", transmis cette année, est des plus conformes à cette nouvelle politique, fort heureuse parce que plus humaine. Sous le titre "Vous et 1,700,000 de vos concitoyens avez écrit cette histoire d'un milliard de dollars", le rapport de la Banque de Montréal démontre comment chaque dollar déposé dans cette institution contribue à accélérer la marche des affaires à travers le pays. Un graphique atteste, en outre, que c'est grâce au concours d'un grand nombre de Canadiens qui ont eu recours à ses bons offices, qu'elle est devenue une banque importante.

Item par item, l'histoire susdite est le reflet d'activités "sans précédent" dans presque tous les départements de la banque. Elle réfléchit aussi, en quelque sorte, l'état des affaires au pays. Ses dépôts, ainsi que ses ressources globales, ont brisé tous les anciens records. Ses recettes nettes se sont bien maintenues, bien que des frais d'exploitation plus considérables et des paiements d'intérêt plus élevés sur d'importants comptes de dépôt aient eu pour effet de réduire quelque peu ses profits, avant le paiement des taxes.

RECORD DES DEPOTS

Se chiffrant par $1,877,000,000, les dépôts de la Banque de Montréal indiquent une plus-value de près de cent millions de dollars en un an — le gros de cette augmentation étant imputable aux dépôts d'épargne.

Les ressources globales de la Banque de Montréal figurant sous l'en-tête "Ce dont la Banque de Montréal dispose pour honorer ses obligations", s'élèvent à $1,991,000,000. Les item compris dans ce chiffre démontrent que la banque détient beaucoup plus de valeurs gouvernementales et autres en portefeuille, cette année, qu'elle n'en détenait l'an dernier. Ses placements en obligations du gouvernement et autres corps publics excèdent un milliard de dollars et elle détient, en outre, pour $129,000,000 d'autres valeurs obligataires de nature non publique. Ses prêts, à $456,000,000 accusent une augmentation de huit pour cent en regard du total précédent.

L'actif réalisable de la banque, consistant dans son encaisse, ses prêts à vue et ses valeurs rapidement négociables, s'élève à $1,490,000,000. Ce montant considérable, caractéristique de la solidité traditionnelle de la Banque de Montréal, représente 78.0 pour cent de ses engagements monétaires envers le public.

MAINTIEN DES RECETTES NETTES

L'état simplifié de ses recettes révèle que la Banque de Montréal a encaissé des recettes brutes un peu moindres cette année qu'en 1947, bien que ses activités aient été plus considérables. Déduction faite des frais généraux, tels que salaires, bonis, contributions aux fonds de pension et après provisions pour les contingences ainsi que pour la dépréciation des propriétés physiques, les recettes brutes de la Banque de Montréal se sont établies à $8,439,000.

Après l'affectation de $2,980,000 pour le paiement de taxes moins considérables, les recettes nettes figurent à $5,459,000, contre $5,423,000 en 1947. De cette somme, $3,600,000 furent distribués aux actionnaires et le solde, soit $1,859,000, fut reporté au compte de surplus et pertes.

Ce qui a contribué à rendre fort populaire le rapport de la Banque de Montréal, c'est qu'il est le seul à mettre en évidence la distribution des recettes réalisées, en regard des dollars investis par les actionnaires. Cette année, la banque a gagné 10.17 cents sur chaque dollar engagé par les actionnaires et, sur ce montant, 3.59 cents ont servi au paiement des impôts, 4.34 cents ont été distribués aux actionnaires et 2.24 cents reportés au compte de surplus.

SUR LE Curb

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 16
Acme Glove	11⅛	11⅛	11⅛	11⅛
Atlas Steel	12½	12½	12½	12½
Bathurst P. B	5½	5½	5½	5¼
B.C. Pulp Pp.	112	112	112	112
Brown Co.	4¼	4¼	4¼	4¼
C. D. Sugar	21¾	21¾	21¾	21¾
Can. Malting	49	49	49	49
Can. Ind.	23	23	23	23
Can. Lt. Power	30	30	30	30
Can. Marconi	1.75	1.75	1.75	1.75
Can. Vickers	52	52	52	52
Can. W. Lum.	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Cassidy's Ltd.	13	13	13	13
Catelli Food	37	37	37	37
Com. Alcohols	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Cons. Paper	19⅜	19⅜	19⅜	19⅜
D. Oil. Linol.	38	38	38	38
D. Woollens	14	14	14	14
Don. Paper A	20	20	20	20
East Steel	7⅜	7⅜	7⅜	7⅜
Fleet Mfg Air	2	2	2	2
Ford Motor A	25½	25½	25½	25½
Fraser Co.	57	57	57	57
Gr. Lakes Pp.	17	17	17	17
Int. Paints A	10	10	10	10
Lambert A	9	9	9	9
Lowney, Walt.	17	17	17	17
MacLaren P.P.	40	40	40	40
Meichers Dist.	5	5	5	5
Min. Ont. Pp.	22¼	22¼	22¼	22¼
Moore Corp.	73	73	73	73
Nuclear Ent.	13¼	13¼	13¼	13¼
Southmount	.41	.41	.41	.41
Stand. Pav. M	5¼	5¼	5¼	5¼
MINES				
Centremaque	.07	.07	.07	.07
Cheskirk	.11	.11	.11	.11
Cournor	.11	.11	.11	.11
Eldona Gold	.90	.90	.90	.90
Louvicourt	.35	.35	.35	.35
MacDonald	.80	.80	.80	.80
Nechi Cons.	.75	.75	.75	.75
O'Brien Gold.	1.50	1.50	1.50	1.50
Quebec Yellow.	.08	.08	.08	.08
Rochette Gold.	.11	.11	.11	.11
Stadacona	.52	.52	.52	.52
Sullivan Cons.	1.30	1.30	1.30	1.30
Un. Asbestos	1.20	1.20	1.17	1.17
HUILES				
Gaspe Oil V.	1.65	1.65	1.65	1.65
Home Oil	13¾	13¾	13¾	13¾
Homestead Oil.	.16	.16	.16	.16

PRIX DES GRAINS

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, LTD. Chambre 411, Immeuble du Montreal Board of Trade

	Ferm.	Ouv.	Haut	Bas	11.30
WINNIPEG					
Avoine					
Mai	..	77⅛	..	..	77⅛
Décembre	..	79⅛	79⅛	79⅛	79⅛
Orge					
Mai	..	108⅞	..	..	108⅞
Décembre	..	111⅞	111⅞	111⅞	111⅞
Seigle					
Mai	..	162¼	..	..	162¼
Juillet	..	..	..	..	159
Décembre	..	..	..	..	169
CHICAGO					
Blé					
Mai	..	230	230¼	228⅞	230
Juillet	..	213⅜	..	..	213⅜
Septembre	..	211⅞	212	211⅞	211⅞
Décembre	..	240	240	239¾	240
Maïs					
Mai	..	150¼	150⅜	150¼	150¼
Juillet	..	149¼	150	149¼	149¾
Septembre	..	..	..	..	145
Décembre	..	145¼	144¼	145	145¼
Avoine					
Mai	..	80¼	80¼	79⅞	79⅞
Juillet	..	73⅞	73⅞	73⅞	73⅞
Décembre	..	85	85	84½	84⅞

ALUMINIUM LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Le 23 novembre 1948, le Conseil d'Administration a déclaré, sur les actions sans valeur nominale de la Compagnie, un dividende spécial de Soixante-quinze Cents par action, en monnaie canadienne, payable le 27 décembre 1948, aux actionnaires inscrits le 3 décembre 1948, à la fermeture des bureaux.

Montréal, le 23 novembre 1948 — *Le secrétaire, J. A. DULLEA*

AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S.R.Q., 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a l'intention de proposer l'approbation des amendements suivants au décret relatif à l'industrie de la boite de carton dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

L'avis de requête de modification a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 13 novembre 1948 de la façon suivante:

Conformément à la procédure prévue à l'article 8 de la Loi de la convention collective (Statuts refondus de Québec 1941, chapitre 163 et amendements), l'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, donne avis par les présentes qu'il a l'intention de proposer l'approbation des modifications suivantes au décret numéro 1884 du 12 novembre 1947, et amendements relatif à l'industrie de la boite de carton dans la province de Québec:

Les articles I à XIX inclusivement seront radiés et remplacés par les suivants:

I. **Juridiction: a) Juridiction territoriale.** La juridiction territoriale du décret comprend toute la Province de Québec à l'exception des districts judiciaires de Kamouraska, Montmagny, Beauce, Arthabaska, St-François, Nicolet, Québec, Trois-Rivières, Roberval, Chicoutimi et Saguenay.

b) Juridiction industrielle; La juridiction industrielle du décret comprend la fabrication des boites de carton, des boites faites d'imitation de bois, faites en partie ou finies avec papier, fibre, bois ou carton et de toutes autres boites à base de pulpe ou papier non gaufré. Toutefois, le présent décret ne régit pas la fabrication des boites de carton gaufré.

II. **Définitions:** Pour fins d'application du décret, les mots suivants ont la signification qui leur est ci-après donnée:

a) Le mot "contremaître" ou "contremaîtresse" désigne toute personne qui généralement transmet les ordres de l'employeur, distribue l'ouvrage, surveille les travaux et, en certaines occasions, travaille elle-même le métier.

b) Le mot "apprenti" désigne tout salarié qui apprend l'une ou l'autre des opérations régies par le décret.

c) Les mots "rabatteuse et plieuse" désignent toute personne rabattant ou pliant du papier carton généralement tracé (creased). Ils ne s'appliquent point au papier carton qui a été entaillé (scored).

d) Les mots "préposé à l'emballage" et "attacheuse" désignent toute salariée qui fait l'attachage ou l'emballage.

III. **Taux de salaire et conditions de travail--Salaires minima.** Le salaire minimum des salariés affectés à la fabrication des boites, des chauffeurs de bouilloire, des mécaniciens de machines fixes, des gardiens, et des salariés préposés à l'expédition, à la livraison, à l'entretien ou à la réparation des immeubles et machines est le suivant pour les catégories respectives de salariés mentionnées ci-après:

a) Salariées	Taux horaires minima
Contremaitresse	.57
Travailleuse à la main, 1ère classe	.53
Travailleuse à la main, 2e classe	.47
Mécanicienne de machine à couvrir	.47
Mécanicienne de machine à renforts	.47
Mécanicienne de machine à piquer	.47
Mécanicienne de machine Stoke & Smith	.47
Mécanicienne de machine à poser les dessus	.47
Attacheuse	.47
Mécanicienne sur toute machine non mentionnée plus haut	.45
Mécanicienne de gommeuse filée à la main	.45
Fileuse de machine automatique à coller	.45
Fileuse de machine "Brightwood"	.45
Fileuse de machine à quatre coins	.45
Préposée à l'assemblage des divisions	.45
Eplucheuse	.45
Préposée à l'emballage	.45
Rabatteuse et plieuse	.45

b) Echelle de base—Employés féminins:

L'échelle de base des employés féminins sera la suivante:

Premier trois mois	.36
Deuxième trois mois	.38
Troisième trois mois	.40
Deux ans et plus	.45

Le temps de service acquis par chacune des employées au moment de l'entrée en vigueur du présent décret sera pris en considération pour déterminer son salaire en regard de l'échelle de base ci-haut mentionnée.

c) Apprentissage — Employés féminins:

1er semestre: 20% de moins que le minimum.

2ème semestre: 10% de moins que le minimum.

Le nombre des apprenties ne doit pas dépasser 20% du nombre total des salariées au travail sur les opérations classifiées ci-haut mentionnées. Nonobstant les dispositions de cet article, aucune apprentie ne recevra une rémunération inférieure au taux établi par l'échelle de base auquel elle aurait normalement droit. Le taux établi par l'échelle de base aura préséance en tout temps.

d) Salariés	Taux horaires minima
Contremaitre	1.01
Assistant-contremaître	.90
Mécanicien de machine automatique à coller	.85
Presseur de rebuts	.64
Mécanicien de machine "Brightwood"	.78
Préposé à la scie circulaire	.66
Mécanicien de guillotine — 1ère classe	.78
Mécanicien de guillotine — 2ème classe	.68
Pressier — presse Colt	.75
Pressier — presse cylindre à découper	.80
Mécanicien de monteuse simple et double	.71
Mécaniciens de machine à renforts à 4 coins	.78
Mécanicien de machine emporte-pièce	.65
Mécanicien de marqueuse-mitrailleuse	.82
Bobineur	.66
Faiseur de matrice	.92
Assistant-faiseur de matrice	.66
Fileur, machine "Brightwood"	.65
Fileur, presse "Colt"	.65
Fileur, presse cylindre à découper	.65
Fileur, machine à renforts à 4 coins	.65
Machiniste (contremaître)	1.00
Machiniste	.82
Préposé à l'entretien et à la réparation	.70
Expéditeur	.77
Eplucheur	.64
Chauffeur de camion	.69
Chauffeur de bouilloires	.63
	par sem.
Chef-mécanicien—2ième classe.	42.95
Chef-mécanicien—3ième classe.	36.95
Mécanicien de machines fixes	.78

e) Echelle de base employés masculins:

Premier trois mois	.45
Deuxième trois mois	.50
Troisième trois mois	.55
Quatrième trois mois	.60

Le temps de service acquis par chacun des employés au moment de l'entrée en vigueur du présent décret sera pris en considération pour déterminer son salaire en regard de l'échelle de base ci-haut mentionnée.

f) Apprentissage — Employés masculins:

1er semestre: 20% de moins que le minimum

2e semestre: 10% de moins que le minimum

Le nombre des apprentis ne doit pas dépasser 20% du nombre total des salariés au travail sur les opérations classifiés ci-haut mentionnées excepté pour les chauffeurs de bouilloires et les mécaniciens de machines fixes.

Nonobstant les dispositions de cet article, aucun apprenti ne recevra une rémunération inférieure au taux établi par l'échelle de base auquel il aurait normalement droit. Le taux établi par l'échelle de base aura préséance en tout temps.

g) Opérations différentes: Un salarié occupé au cours de la semaine, mais de façon régulière, à divers travaux pour lesquels des taux horaires différents sont spécifiés dans le décret, est considéré comme appartenant à la catégorie des salariés les mieux rémunérés et doit être payé au tarif de cette catégorie. Cependant, lorsque par exception un salarié, au cours d'une semaine, est appelé à faire un travail autre que son emploi régulier, et classifié dans une catégorie différente à un taux supérieur à la sienne, il doit être payé à ce taux supérieur pour le temps seulement qu'il a fait dans cette occupation occasionnelle.

IV. **Heures de travail: a)** La durée régulière de travail est de 45 heures par semaine, soit du lundi au vendredi inclusivement. Tout travail exécuté en sus des (9) heures régulières de chaque jour sera rémunéré au taux de salaire et demi.

b) Les limites d'heures spécifiées au paragraphe "a" du présent article ne s'appliquent pas aux expéditeurs, aux préposés à l'entretien et à la réparation, aux chauffeurs de bouilloires (stokers) ou mécaniciens de machines fixes, aux gardiens, aux chauffeurs de camions, ainsi qu'aux aides de ces derniers.

1. Nonobstant les autres dispositions du présent décret, la durée hebdomadaire du travail des préposés à l'entretien et à la réparation, des chauffeurs de bouilloires (stokers), des mécaniciens de machines fixes ainsi que des gardiens, est de cinquante-six (56) heures. Tout travail exécuté en sus des heures régulières de la semaine normale de travail sera rémunérée au taux de salaire et demi.

2. Nonobstant les dispositions des alinéas précédents, la semaine régulière de travail des expéditeurs, des chauffeurs de camions ainsi que de leurs aides sera de cinquante (50) heures. Tout travail exécuté en sus des heures régulières de la semaine normale de travail sera rémunéré au taux de salaire et demi.

c) Les heures de travail des équipes de nuit sont réparties entre les heures de la fin et du commencement de travail de l'équipe de jour, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

d) Les salariés d'une équipe de nuit doivent être rémunérés sur la base de vingt pour cent (20%) de plus que les taux de l'équipe de jour, et toute rémunération pour travail supplémentaire doit comprendre ce vingt pour cent (20%).

e) Nonobstant les stipulations ci-haut, dans toute semaine contenant une des fêtes statutaires mentionnées à l'article V de ce décret, tout travail exécuté en sus des heures régulières de la journée normale de travail, sera rémunéré au taux régulier et non aux taux du surtemps, pourvu que pas plus de quarante-cinq (45) heures de travail ne soient effectuées durant cette même semaine. Cette clause ne s'applique pas dans le cas d'une fête chômée tombant un samedi ou un dimanche.

f) Tous les employeurs couverts par le présent décret doivent accorder chaque jour à leurs employés pendant les heures normales de travail deux périodes de repos de dix minutes chacune et rémunérées à leur taux régulier.

V. **Jours de fêtes chômés:** Tout travail exécuté durant les jours de fêtes ci-après mentionnés doit être rémunéré au taux de salaire double:

a) Dans les ateliers français: Le Premier de l'An, l'Epiphanie, l'Ascension, la St-Jean-Baptiste, la fête du Travail, la Toussaint, l'Immaculée-Conception et la Noël.

b) Dans les ateliers anglais: Le Premier de l'An, le Vendredi-Saint, le 24 mai, la Confédération, la fête du Travail, le jour d'Actions de Grâces et la Noël.

c) Le Premier de l'An sera payé en plus d'être chômé. Chaque employé sera rémunéré pour ce jour au taux des heures régulières de travail.

d) Les employeurs doivent choisir un des deux groupes de jours fériés ci-haut mentionnés pour être chômés dans leurs ateliers et faire connaitre leur choix par écrit, au Comité Paritaire dans les soixante (60) jours qui suivent la date de l'entrée en vigueur du décret ainsi que chaque année à cette même date.

e) L'obligation de payer salaire double pour tout travail exécuté durant les jours de fêtes ci-haut mentionnés ne s'applique pas aux gardiens, chauffeurs de bouilloires (stokers) et mécaniciens de machines fixes, ainsi qu'aux employés préposés à la réparation des machines et des immeubles.

VI **Salaires des métiers de l'Imprimerie:** Les conditions de salaires, de travail et d'apprentissage des salariés des métiers de l'imprimerie travaillant dans les établissements régis par le décret sont les mêmes que celles déterminées dans le décret numéro 3088, du 7 août 1946, et amendements, relatif aux métiers de l'imprimerie dans la région de Montréal, ou dans tout autre décret qui pourrait le remplacer à l'exception toutefois de la durée des heures de travail qui doit être de quarante-cinq heures (45) par semaine.

VII. **Clauses générales: a)** Tout salarié qui, au 1er mai de chaque année a été six mois ou plus au service du même employeur a droit, dans la période annuelle s'étendant du 1er mai au 1er octobre, à des vacances payées continues d'une durée égale à autant de demi-journées qu'il a de mois de service avec le dit employeur, et ce, jusqu'à concurrence d'une semaine complète. Il recevra pour sa période de vacances un montant d'argent égal à celui qu'il aurait reçu s'il avait travaillé.

Un employé qui a droit à des vacances selon les conditions susmentionnées, mais qui cesse de travailler pour le dit employeur avant de prendre sa vacance recevra, pour ses vacances, le salaire auquel il a droit mais qu'il n'a pas reçu.

b) Les salaires plus élevés actuellement payés aux salariés ne doivent pas être réduits au cours de l'existence du présent décret.

c) Aucun employeur ne pourra congédier un employé afin de pouvoir le ré-engager ou en embaucher un autre, pour la même tâche, à un salaire inférieur.

d) On doit faciliter aux salariés l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

e) Paiement du salaire: Le salaire doit être payé au salarié soit par chèque ou en deniers ayant cours légal dans cette province, au choix de l'employeur. Les nom et prénom, la date de la semaine ou de la période de travail, le nombre d'heures rémunérées, le taux du salaire horaire, les déductions ainsi que le montant brut et net devant être clairement indiqués dans chaque cas.

f) Les parties aux présentes n'abandonnent aucun droit qu'elle pourraient avoir sous la Loi des Relations Ouvrières de la Province de Québec.

g) Les employeurs qui fabriquent des boites exclusivement pour leur propre consommation tombent sous la juridiction du présent décret conformément aux paragraphes (a) et (b) de l'article I mais ne seront pas tenus d'en observer rigoureusement les dispositions si, dans l'opinion du Comité Paritaire chargé d'appliquer le dit décret, l'ensemble des conditions (salaires heures de travail, vacances, etc) qu'ils accordent à leurs employés sont égales ou supérieures à celles prévues au présent décret.

VIII. **Durée du décret:** Le présent décret aura force et effet à compter de la date de sa publication dans la **Gazette Officielle de Québec** et demeurera en vigueur jusqu'au 1er octobre 1949. Il se renouvelle automatiquement d'année en année, par la suite, à moins que l'une des parties contractantes ne donne à l'autre partie un avis écrit à ce contraire, dans un délai qui ne doit pas être de plus de soixante (60) ni de moins de trente (30) jours avant l'expiration du terme original ou avant l'expiration de toute année subséquente. Un tel avis doit être également adressé au Ministre du Travail.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la **Gazette Officielle de Québec**, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY,

Ministère du Travail,
Québec, le 12 novembre 1948.

"ARSÈNE LUPIN" contre Herlock Sholmès

D'APRÈS LE CÉLÈBRE ROMAN DE MAURICE LEBLANC

Illustrations de GEORGES BOURDIN

M. Bleichen accusa le comte de Crozon d'avoir glissé la bague dans son sac par vengeance; il avait en effet, conseillé à la comtesse de demander le divorce.

Un mois se passa, l'enquête piétine. Très ennuyés, M. et Mme de Crozon demandèrent à la Sûreté de Paris de leur envoyer un inspecteur.

M. Dudouis leur adressa Ganimard. Durant quatre jours, l'inspecteur fureta, potina, se promena dans le parc, visita les différents appartements du château.

Il eut de longues conférences avec la bonne, le chauffeur, les jardiniers, les employés de poste voisins. Un matin, il disparut sans prendre congé de ses hôtes.

Une semaine plus tard, ils recevaient un télégramme de l'inspecteur: "Venez au Thé Japonais, demain vendredi, 5 heures soir, rue Boissy-d'Anglas."

Le lendemain, à l'heure exacte, leur automobile s'arrêtait devant le Thé Japonais. Ce[illegible] un [illegible]gion, les conduisit au premier étage.

+ DÉCÈS +

THOMAS—A Montréal, le 29 novembre 1948, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Fanny Barrett, veuve de Josiah Thomas, demeurant à 4335a Des Erables. La défunte laisse dans le deuil, ses fils, MM. Harry, Bill, Charlie et Norman Thomas et ses filles Lillian et Dorothy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er décembre, à deux heures de l'après-midi, aux salons mortuaires William Wray, 2975 University et inhumation au cimetière Mont-Royal.

Feu M. P. Jones

M. Paul-C. Jones, président de la firme Dominion Rubber, de 1939 à 1945, est décédé à Richmond, dans l'Etat de Virginie. Il était allé s'établir à cet endroit, lorsqu'il a pris sa retraite, mais il est toutefois resté directeur de la compagnie.

M. Jones naquit à Franklin City,

M. PAUL JONES

dans la Virginie, en 1896. Il vint au Canada, en 1936, après avoir servi diverses firmes à Cuba et au Chili, lorsqu'il fut nommé président de Terminal Warehouses Ltd, à Toronto. Il quitta cette fonction pour la présidence de la Dominion Rubber, mais maintint son directorat à la Terminal Warehouses.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Mary Hall, de Charlotte, en Caroline du Nord, qu'il avait épousée en 1933; et deux fils, qui résident actuellement à Richmond. Ses funérailles ont eu lieu aujourd'hui, à Montréal. Il était membre de l'Eglise-Unie du Canada.

Parti d'huîtres de l'Union Nationale dans Mercier

LA PATRIE

M. Gérard Thibeault, député de l'Union nationale dans Mercier, présidait, samedi soir, un parti d'huitres qui obtint le plus complet succès. Plusieurs centaines de personnes assistaient à cette fête. On remarque sur cette photo quelques-unes des personnalités. Première rangée: MM. Jean-Marie Savignac conseiller municipal; Henri Martin, Aimé Gendron, député de Ste-Marie; J.-H. Delisle, député de St-Henri et ministre d'Etat; Gérard Thibeault, Omer Côté, député de St-Jacques et secrétaire de la Province; Omer Barrière, député de Laval; Gédéon Gravel et Arthur de Carufel. A l'arrière, on remarque: MM. Médéric Gervais, président de la Jeunesse d'Union nationale de Mercier; Lévis Lorrain, publiciste de l'Union nationale; Maurice Bolduc, Gaston Parent, Léon Moranville, Bernard Loranger, Roland Lauzon, etc.

"Le marché noir des logis, exploitation de la famille"

JOLIETTE, 29 — Son Hon. le maire de Montréal, M. Camillien Houde, a violemment dénoncé ce qu'il qualifie d'"exploitation de la famille à la faveur de la crise du logement", dans une causerie qu'il prononçait devant les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Joliette. Ces derniers étaient réunis en l'hôtel Château, à l'occasion de leur dîner annuel.

C'est une chose indéniable que nous avons une crise du logement à Montréal, a déclaré le maire Houde. "Et je me demande pourquoi, certains de nos représentants n'ont pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les trafiquants des logis. "D'autres exploiteurs pourtant moins criminels sont passibles de la peine du fouet", a affirmé le maire.

Ce dernier a aussi touché brièvement à la question du tourisme, de la circulation et au problème de l'hospitalisation.

Le maire Houde a rendu visite dans l'après-midi à Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, ainsi qu'à son Auxiliaire, Mgr J.-E. Jetté. Il a ensuite visité le séminaire et est allé signer le Livre d'Or de la ville de Joliette.

A la table d'honneur au banquet du soir, on remarquait le ministre provincial du Travail, l'hon. Antonio Barrette, Sir Mathias Tellier, ex-juge en chef de la Cour supérieure, et M. et Mme J.-M. Savignac, ainsi que tous les membres du conseil municipal de Joliette. M. Pierre Carrier, président de la Chambre, a souhaité la bienvenue au maire.

Chef chirurgien

Le Dr Charles HEBERT dont les autorités de l'hôpital Notre-Dame nous annoncent la nomination comme chef du service de chirurgie de cette institution, en remplacement du Dr A. Bellerose, décédé.

Evasion du bagne tchécoslovaque

PRAGUES 29. (P.A.) — Le Dr Armost Heidrich, secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères de la Tchécoslovaquie, a réussi à quitter son pays, la semaine dernière, à l'insu des autorités, en compagnie de son épouse et de son jeune fils de 7 ans.

C'est le Dr Evzen Klinger, le directeur de la division de la presse du ministère des Affaires Etrangères, qui a rendu publique la nouvelle aujourd'hui. Il a ajouté qu'il ignore comment Heidrich a effectué son évasion et où il s'est réfugié.

Heidrich, qui est un diplomate d'expérience, avait été le représentant de la Tchécoslovaquie auprès de la Ligue des Nations à Genève. Il avait, ensuite, sous Jean Masaryk, rempli les fonctions de secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères, et il avait conservé son poste après le coup d'état communiste.

Blessé pendant une partie de chasse

OTTAWA, 29, (P. C.) — Roger Laberge fut accidentellement blessé aux jambes par son frère Rolland, au cours d'une partie de chasse. Il est actuellement à l'hôpital et sa blessure est grave. Le père du blessé, M. Lorenzo Laberge a déclaré qu'il était parti à la chasse avec ses quatre fils et un ami.

Alors que Roger se tenait devant Rolland, le fusil de ce dernier partit accidentellement et blessa l'autre à la jambe.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display: sur semaine 8c la ligne; le dimanche 18 c la ligne, et samedi et dimanche 25 la ligne

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles messe de requiem services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme, sur semaine 75c; le dimanche $1.00.

Entête en noir 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 14 points.

Les annonces classifiées sont acceptées de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites annonces

MEDECINS

A. ERISEBOIS, M., Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies de coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816 Sherbrooke est, près Saint-Hubert. FR. 5252

EDUCATION

ANGLAIS par correspondance circulaire, dictionnaire gratuit. Académie Rhéaume. 3931. St-Denis. LA. 5318

Centre civique à Ville Mont-Royal

Plusieurs centaines de personnes ont assisté, samedi soir, à l'ouverture officielle de la nouvelle salle paroissiale de Ville Mt-Royal.

L'hon. Jean-Paul Sauvé, ministre provincial de la jeunesse, qui représentait le premier ministre Duplessis, à la cérémonie, s'est dit heureux d'être dans un tel milieu. Il a dit que l'harmonie qui existe entre les divers groupes ethniques, peut être citée en exemple à bien d'autres endroits où les choses ne vont pas aussi bien.

Assistaient aussi à la cérémonie: Me Elphège Marier, député de Jacques-Cartier aux Communes; S. H. le maire Camillien Houde, les maires Percy Adams, de Westmount; Edward Wilson, de Verdun, et l'échevin Romuald Bourque, d'Outremont.

La cérémonie était sous la présidence de S. H. R.-E. Schofield, maire de Ville Mt-Royal.

Feu M. E. Larivière

NORTH BAY, Ontario, 29, (PC) —M. Eugène Larivière, un oncle des quintuplettes Dionne, de Corbeil, Ontario, est décédé samedi soir. M. Larivière est mort à 54 ans, d'une crise cardiaque, dans un hôtel de Callander, un village voisin de Corbeil, où il travaillait comme commis de bar.

Feuilleton de la "Patrie"

LES DEUX MARQUISES

Par Paul d'Aigremont

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

45 (suite)

Ce fut Germaine qui fit cette remarque et la communiqua à sa soeur.

Etait-elle juste? Renée haussa les épaules. Que lui importait! d'ores et déjà sa résolution était prise, et inébranlable.

M. et Mme de Hautecoeur, comme nous l'avons dit, se réfugièrent à Pau et tout aussitôt après leur arrivée, ouvrirent leur maison à tout ce qui avait un nom dans la ville ou dans la colonie étrangère.

Il s'était organisé un comité de secours aux blessés dont Julia fut nommée vice-présidente, ce qui la mit en relief et lui imposa, affirmait-elle, des obligations.

Elle resta donc chez elle certains jours, se mettant à la disposition des personnes qui faisaient des offres ou des demandes.

Son grand nom, sa douceur, son charme attirèrent, et le salon de Hautecoeur ne tarda pas à devenir un centre à Pau, comme il l'était à Paris.

Des jeunes femmes aux élégantes façons s'y donnèrent rendez-vous; tout ce que la guerre avait laissé dans l'administration et le pays y vint également.

Un jeune homme, ou plutôt un homme fait, à la figure grave et sérieuse, à la personnalité déjà remarquable, s'y montrait fort assidu.

C'était M. Chesneau, juge au tribunal de Pau. On l'avait envoyé dans cette résidence qu'il avait demandée lui-même, afin de rétablir sa santé, fortement ébranlée par une maladie de poitrine qui l'avait mis à deux doigts de la mort.

Georges Chesneau était un esprit d'élite, d'une exceptionnelle noblesse de sentiments, d'une sûreté de relations à toute épreuve, d'une délicatesse de tact presque féminine.

Mais il n'avait avec tout cela aucune des qualités brillantes qui attirent et posent un homme dans les salons.

Timide à l'excès; plus que réservé, froid, il se repliait sur lui-même, et, comme toutes les personnes qui sentent profondément ne parlait jamais de ses impressions ou de ses sentiments. Observateur, attentif et perspicace, il n'avait l'esprit ni brillant ni léger, et, dans les conversations étincelantes, manquait presque toujours d'à-propos et n'avait pas la repartie facile.

Parisien, et du même monde que le marquis de Hautecoeur, il fut un des premiers à accepter les invitations de Julia.

Mais, tout à coup, celle-ci, sous prétexte de se mettre en relation avec le comité central alors à Bordeaux, fit de préquents voyages dans cette ville et délaissa forcément son salon.

Renée en ferma les portes durant l'absence de sa belle-mère, disant hautement, que recevoir et se soustraire sous un prétexte quelconque, lorsque la France perdait tous ses enfants et était menacée jusque dans son existence, était une profanation.

Cependant M. Chesneau continuait presque seul ses visites, ayant eu l'art de plaire à Gaston qui ne voulait plus se séparer de lui.

Les jours où la marquise partait pour Bordeaux étaient ceux où le juge se faisait plus exact et plus assidu.

Renée s'était habituée à lui; il apportait des nouvelles du dehors, il savait tout ce qui se passait sur les divers théâtres de la guerre, étant officiellement mieux renseigné que n'importe qui; elle le trouvait grave, bien élevé, avec un parfum de mélancolie qui lui plaisait. Elle lui savait gré de la façon dont il subissait les accès de mauvaise humeur du marquis, ses boutades, ses colères mêmes, de la manière dont il écoutait les interminables récits des voyages de Dominique, les attentions charmantes qu'il prodiguait à Germaine.

Lui parlait à peine à Renée et dans tout l'hiver ne lui adressa peut-être pas vingt fois la parole; encore reste-t-il court au milieu de ses phrases.

Mais sous ses paupières mi-closes, il la dévorait de ses yeux; il l'admirait, il la trouvait plus belle et plus adorable que tout ce qu'il avait rencontré, rêvé ou désiré jusqu'à ce jour.

Sa voix était pour lui, une musique qui le faisait tomber en extase; cette nature créole, ardente, passionnée, jalouse, injuste même, qui dévorait Germaine de caresse, qui la couvrait de regards si étrangement doux et lumineux pour foudroyer un instant après Mme de Hautecoeur de sa haine et de son mépris, lui semblait être celle d'une créature privilégiée capable de choses exceptionnellement grandes, bonnes ou mauvaises.

—Celle-là n'est pas banale, se disait-il; comme elle saura aimer et haïr!

Et, peu à peu, cette passion poussait en lui de profondes racines, l'envahissait, le prenait tout entier.

Un soir, il demeura immobile dans l'angle d'une porte plusieurs heures à regarder la nuque découverte de Renée, qui, inclinée sur un livre, lisait.

Elle était seule, le domestique n'avait pas annoncé le juge; il était si heureux qu'il resta là en extase sans bouger jusqu'à l'arrivée de Julia, qui le surprit dans sa contemplation.

Elle lui jeta un regard étrange et, sans s'expliquer, sourit.

Il était, en effet, fort riche et passait pour avoir un avenir superbe.

Sa santé, jusque là, l'avait enrayé, c'était de notoriété publique.

Un mariage entre Renée et lui n'aurait rien d'extraordinaire, bien loin de là, et quelle épine M. Chesneau enlèverait ainsi du pied de la marquise, en la débarrassant de cette révoltée que ni dévouement, ni affection, ni soins ne touchaient.

Mais le juge ne s'expliquait pas, une invincible timidité le paralysait.

"Si elle refuse, se disait-il, je ne pourrai plus la voir".

Il attendait, trouvant une foule de prétextes pour gagner du temps.

(A SUIVRE)

Gai lon la...

Soyons joyeux

La Vie Humoristique

Restons français

HISTOIRE CRUELLE

L'histoire se passe à New-York...

Un gratte-ciel de 75 étages est en feu...

Au 55ème étage, un homme est bloqué. Les pompiers tendent une toile. L'homme se jette dans le vide. Il tombe dans la toile, mais avec une telle force qu'il rebondit.

Il retombe... Il rebondit... Il re-re-tombe... Il re-re-rebondit...

Et cela pendant six heures... Après quoi on a dû l'abattre à coups de fusil...

DEVINETTE

Simple question...

—Qui a inventé les talons hauts pour les femmes?

—Une jeune femme que l'on embrassait continuellement sur le front...

LA FORCE DE L'HABITUDE

Minuit... Deux chevaliers du marché noir se rencontrent après quelques mois. Le premier semble soucieux.

L'autre lui demande le sujet de son inquiétude.

—Hé bien, mon vieux dit le premier... Je suis embêté... J'ai de l'albumine...

—Ah? demande l'autre... Et combien la vends-tu?

Dans ce grand hôtel du centre une dame qui occupe une chambre sonne vivement et à la femme de chambre qui accourt, elle dit:

—Voulez-vous me faire mettre une autre porte à la salle de bain.

—Pourquoi madame?

—Parce qu'il y a un trou dans celle-ci...

—Oh madame, fait la femme de chambre, le trou est si petit...

—Il est suffisant! coupe la dame. En y collant l'oeil, j'ai très bien vu un monsieur qui se rasait.

UN BEL ENTERREMENT

Cette veille de fête, dans la grande ville de province, on remarque une affluence inaccoutumée de touristes... Si bien qu'un de nos amis de Montréal, arrivé tard dans la soirée, après avoir frappé en vain à la porte de différentes auberges, finit par trouver un petit cabinet avec un petit lit, dans un petit hôtel borgne, dont le propriétaire soucieux de montrer la propreté du lit, soulève le drap et les couvertures...

En effet, les draps sont propres... Mais une petite tache noire apparaît au milieu.

—Qu'est-ce que c'est? Il me semble qu'il y a des punaises!...

Le propriétaire prend délicatement "la chose" entre ses doigts, et la tendant vers notre ami il lui fait remarquer :

—En effet... C'est une punaise... Mais elle est morte, et de ce fait elle est inoffensive!... Je suis certain que vous passerez une bonne nuit...

Le lendemain matin il rencontre son locataire et, aimablement, il s'enquiert de son sommeil.

—Alors, avez-vous bien dormi?

—Ah oui... fait le montréalais. Votre punaise était bien morte!... Mais c'est fou, toutes celles qui étaient à son enterrement!...

SAVOIR DIVISER LE TRAVAIL

Jos, après le souper, s'attable pour faire ses devoirs. Puis, il se lève et va jouer avec ses frères et ses soeurs.

—As-tu déjà fini ton problème?

—Non, j'en ai fait seulement la première partie. Je finirai l'autre moitié demain matin.

—Qu'est-ce que c'est, ton problème?

—Combien font deux et deux!...

Jean RIGOLE

Gentillesse conjugale

ELLE — Je te promets, en rentrant, de te réveiller pour te raconter le film!

Organisation qui veut la neutralité

A la réunion tenue hier au café Saint-Jacques, au salon Latin, M. R. Mondor a fondé les bases d'une organisation qui se nomme "Ligue du Québec pour la paix". Une résolution fut adoptée demandant au premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis et à son gouvernement de se prononcer contre la guerre ainsi qu'une demande au gouvernement fédéral d'observer la neutralité en cas de guerre.

M. Mondor, organisateur régional des "collets blancs" s'en prit à la finance internationale dont les pouvoirs, dit-il, dépassent ceux des Etats et des gouvernements. Les postes clefs du gouvernement sont détenus par des instruments des cartels internationaux, entre autres les postes du Secrétaire d'Etat et de la Défense nationale.

A la fin de sa virulente causerie, M. Mondor procéda à l'élection d'un comité exécutif de l'organisation de la "Ligue du Québec pour la paix".

M. Raymond Mondor, président; M. Edmond Major, vice-président; M. René Montreuil, second vice-président; M. Marcel Gagné, secrétaire; M. Jean Grenier, trésorier; MM. René Gagné, Raoul Corbeil, Raoul Roy, Léopold Roux, Dr Jacques Ferron et Louis Chouinard, directeurs.

La ville de Hull a choisi M. Y. Bernier

La nomination de M. J.-Yves Bernier, B.A., B.Sc.A. et ingénieur professionnel, au poste de représentant de la ville de Hull auprès du Co-

M. BERNIER

mité d'aménagement de la capitale nationale vient d'être annoncée par le maire Raymond Brunet, de Hull. M. Bernier succède au Colonel J.-P. Carrière, ancien ingénieur en chef de la ville.

Né à Québec en 1918, il obtenait en 1941, son baccalauréat en sciences appliquées de l'université Laval. Après un stage de dix mois à titre ingénieur minier à Stadacona Mines Ltd., près de Rouyn, il s'enrôlait dans le Corps royal du génie canadien au mois de mai 1942. Il servit en qualité de lieutenant avec le 3e bataillon du Génie royal canadien au Canada, aux Etats-Unis, en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. Libéré de l'armée en novembre 1945, il retournait à Stadacona Mines Ltd., en qualité d'ingénieur en chef.

En août 1946, il devenait l'adjoint du colonel Carrière au bureau de l'ingénieur de la ville de Hull et, le 1er août 1946, il remplaçait ce dernier au poste d'ingénieur en chef de la ville. Le conseil municipal vient de le nommer représentant de la ville de Hull auprès du Comité d'aménagement de la capitale nationale.

MANOEUVRES MILITAIRES

OTTAWA, 29. (D.N.C.) — Les préparatifs de défense active se multiplient. On apprend ainsi que l'absence de neige, fait rare en la saison tardive, oblige à ajourner le début des manoeuvres militaires d'hiver, montées pour entraîner nos troupes à la guerre dans la neige, qui devient progressivement une possibilité avec le progrès de la technique.

A VALCARTIER

L'école d'hiver sera au camp de Valcartier, le plus ancien et le plus grand camp de la province, et l'un des plus vastes en Amérique. Quelques équipes des manoeuvrants de Valcartier seront ensuite envoyées à Churchill, Manitoba, pour s'y endurcir au climat arctique. D'autres écoles d'hiver auront lieu à Petawawa, Ontario; à Shilo (Manitoba) et à Wainwright (Alberta). Shilo sert aussi à l'entraînement d'hiver des troupes américaines.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

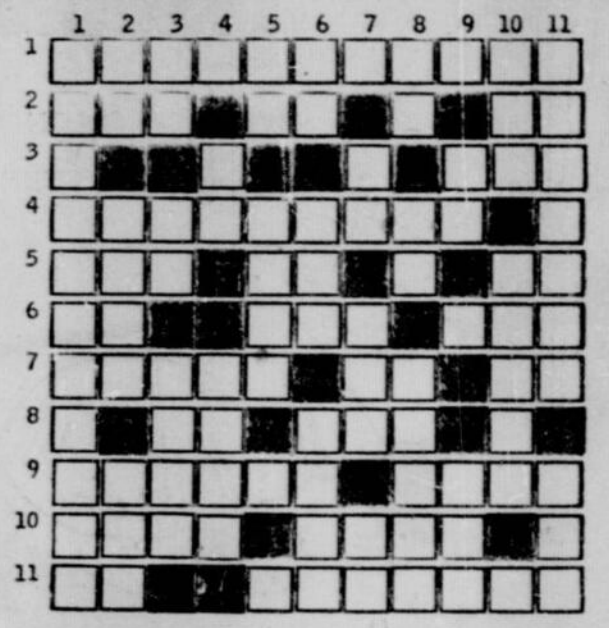

HORIZONTALEMENT

1—Rend singulier.
2—Colère — Conjonction négative — Consonnes jumelles.
3—Voyelles jumelles.
4—Personne changeante.
5—Canton suisse — Consonnes jumelles — Négation.
6—Mesure itinéraire chinoise — Propre — Particule négative.
7—Corps céleste — Métal jaune — Consonnes jumelles.
8—Onze — Fille de Cadmus.
9—Qui n'existe pas réellement — Enlever la vie.
10—Qui est à toi — Du verbe être.
11—Conjonction — Tentèrent avec hardiesse.

VERTICALEMENT

1—Manière extraordinaire d'agir, de parler.
2—Terminaison — Nom poétique de l'arc-en-ciel — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise.
3—Négation — Du verbe rire — Amène à soi.
4—Particule négative — Peu de chose.
5—Adjectif numéral — Vase dans lequel on dépose les bulletins de vote.
6—Mesure itinéraire chinoise — Epoque — Terres entourées d'eau.
7—Ancienne note — Possessif — Equerre.
8—Petit ruisseau — Pronom personnel — Faire des rots.
9—Voyelles jumelles — Emploie.
10—Abréviation de sainte — Remarquée.
11—Taillent la tête des arbres — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise.

Solution du problème de samedi dernier

E	R	A	D	I	C	A	T	I	O	N		
P	O	U	R	■	R	I	A	N	T	E		
O	U	■	O	R	I	N	■	N	E	T		
U	T	I	L	E	■	E	R	E	■	■		
V	E	L	A	N	I	■	■	S	E	P		
■	■	E	T	E	■	E	■	■	T	U		
■	■	■	I	■	T	N	T	■	O	I		
T	R	I	Q	U	E	T	R	A	C	S		
A	A	■	U	S	■	E	A	U	■	A		
I	T	■	E	E	S	T	I	■	I	R		
L	E	U	S	■	T	E	T	A	R	D		

Trophée du Maire aux automobilistes

Dans le but de créer de l'émulation et d'aider à la diminution des accidents dans la cité de Montréal, Son Honneur le maire Houde offre à la maison dont les conducteurs de camions auront enregistré le moins d'accidents au cours de l'année une coupe qui sera désormais connue sous le nom de "Trophée du maire".

C'est ce qu'a annoncé, en fin de semaine, le col. Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.

M. Gaboury a dit qu'une nouvelle campagne commence dans le but de diminuer les accidents de la rue dans Montréal. Pour les fins de cette campagne, les conducteurs de véhicules-moteurs seront divisés en quatre catégories: véhicules lourds, véhicules de livraison légers, taxis et autres véhicules.

AUTRES TROPHEES

Le Trophée du maire est pour la catégorie des véhicules lourds. Cependant, M. Gaboury dit que trois autres trophées seront également offerts en récompense pour les trois autres catégories de conducteurs d'autos.

Le but de cette campagne est de rafraîchir la mémoire des conducteurs de véhicules qui, malgré les avertissements provenant de toutes sources, semblent oublier qu'il existe des règlements de la circulation et qu'enfreindre ces règlements, c'est souvent attenter involontairement à la vie des gens.

Des concours seront par conséquent organisés par les conducteurs de véhicules-moteurs de Montréal en même temps qu'une nouvelle campagne de sécurité de la rue sera lancée pour le profit des automobilistes eux-mêmes, des piétons et du public en général.

MARGOT TRAVAILLE TROP

Il n'est pas de ce monde

Doute

RIONS UN PEU

—*Psitt! Chéri, fiston vient de prononcer un gros mot.*

TRAVERS AMUSANTS

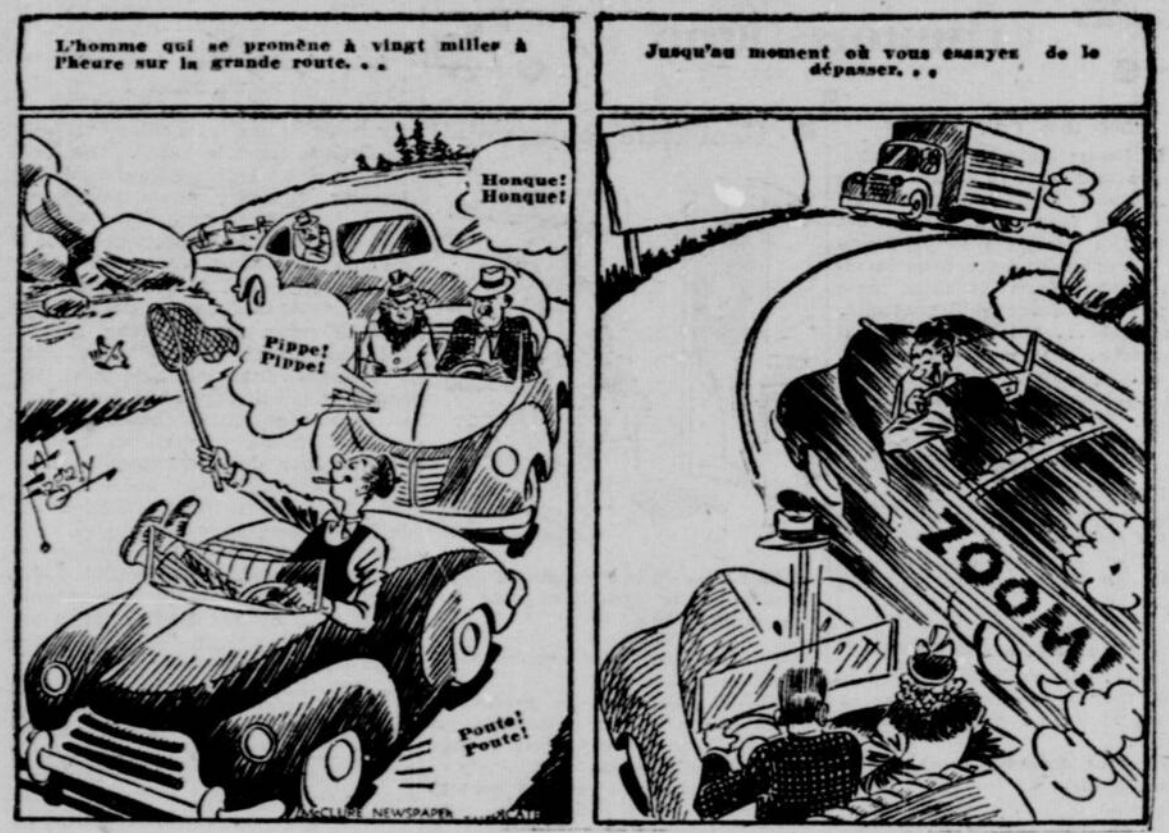

STEVE CANYON

Pauvre petit!

Problème

TARZAN

Premier chapitre

Observateur

PHILOMÈNE

Trop curieuse

Surprise

ARMAND ET LES PIRATES

La porte est bloquée

Allo

JEANNINE ET PATAUD

Un grand jour

Bonheur

LE FANTÔME

Il a son costume

Le Masque

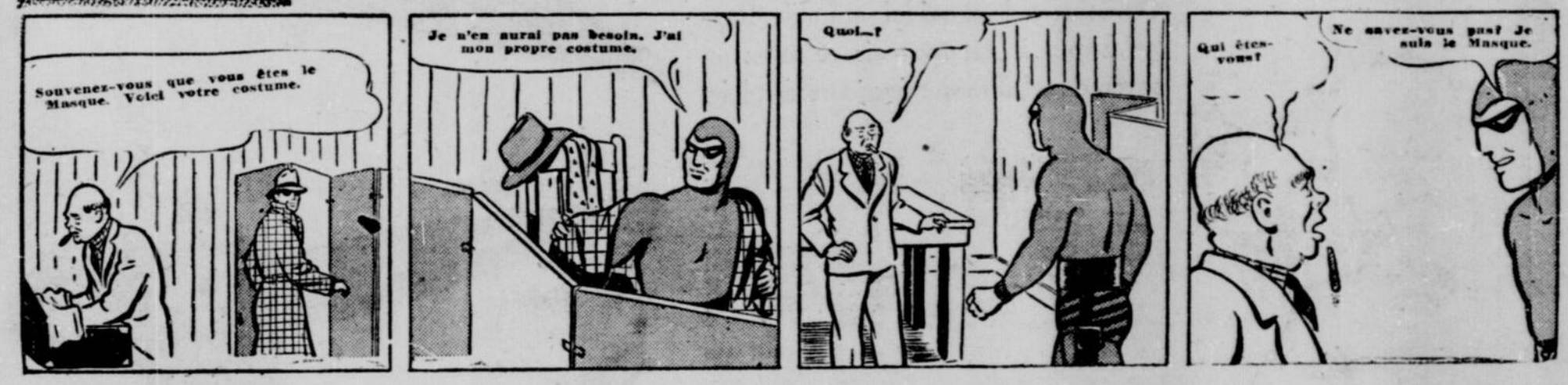

ROBERT L'INTRÉPIDE

Elle a retrouvé la mémoire

Souvenir

JOS BRAS-DE-FER

Il en veut encore

Vainqueur

OUVERTS de 9 h. à 5 h. 30 — SAMEDI COMPRIS

Une pluie de bons Souhaits

DUPUIS

Offrez un cadeau qui lui sera utile. Rappelez-vous à son souvenir et soyez un rayon de soleil même aux jours de pluie.

A. — Parapluie court, pliant. Dessins quadrillés ou à rayures. **13.50**

B. — Couverture à fleurs peintes à la main, 16 baleines. Poignée de belle qualité. Choix de noir, brun, rouge vin. **13.50**

C. — (16 baleines) avec couverture unie de nuances nouvelles: bleu saxe, gris, perle, or, fauve, royal, vin. Poignée longue très originale, ... **12.50**

D. — (16 baleines) avec couverture unie à bord de satin. Poignée chromée de fantaisie. En noir, marine. **12.50**

E. — (16 baleines) avec couverture confectionnée de différents tissus et nuances. . . **10.00**

F. — (16 baleines) avec couverture unie. Petites boucles au bout des baleines. Nuances: marine, vert, rouge. **7.95**

G. — (16 baleines) avec volant de nuance contrastante sur noir, brun vin. **6.95**

H. — (16 baleines) avec couverture fleurie de différentes nuances. **5.95**

J. — (16 baleines) avec couverture à bordure. Nuances: brun, vert, vin, marine, aussi noir. **4.95**

DUPUIS — Rez-de-chaussée (Saint-André)

Dupuis Frères
LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président — A.J. DUGAL, v.p. et dir. gén.